

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pour l'obtention du Diplôme d'Architecte

Thématique : Architecture urbaine

Atelier : Architecture urbaine et cultures constructives

Intitulé du projet :

ALGERIA THROUGHOUT TIME OFFICE DE TOURISME AU HAMMA D'ALGER



Présenté par :

Chalal Melissa

Ouddai Sondra

Devant le jury composé de :

Mme Aoudia Lynda

Présidente

Mr Atek Samir

Examineur

Mr Laribi Abdelkrim

Examineur

Mme Atek Amina

Encadreur

Soutenu le 26/06/2022

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pour l'obtention du Diplôme d'Architecte

Thématique : Architecture urbaine

Atelier : Architecture urbaine et cultures constructives

Intitulé du projet :

ALGERIA THROUGHOUT TIME

OFFICE DE TOURISME AU HAMMA D'ALGER

Présenté par :

Chalal Melissa

Ouddai Sondra

Devant le jury composé de :

Mme Aoudia Lynda

Présidente

Mr Atek Samir

Examineur

Mr Laribi Abdelkrim

Examineur

Mme Atek Amina

Encadreur

Soutenu le 26/06/2022

REMERCIEMENTS

Avant tout nous tenons à remercier le bon Dieu tout puissant de nous avoir donné le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Notre reconnaissance éternelle et notre profond amour pour nos parents pour leur soutien et leur patience, ainsi que nos frères, sœurs et familles.

Nous tenons à remercier infiniment notre promotrice Mme ATEK Amina, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nous adressons aussi nos remerciements aux membres du jury qui nous ont fait l'honneur d'évaluer notre travail, et d'y apporter leur regard d'expert.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude envers tous les enseignants du département d'architecture de Tizi-Ouzou qui ont contribué de près ou de loin à notre formation.

Nos remerciements vont enfin à toute personne ayant contribué De près ou de loin à l'élaboration de ce travail notamment nos amis et nos proches.

Dédicaces...

C'est avec un cœur ému que j'écris ces quelques mots, n'arrivant pas à croire que cinq ans se sont aussi vite écoulés, et que cette expérience touche déjà à sa fin ...

Je dédie ce travail à mes chers parents ; mon papa chéri, ma maman chérie si je suis là l'aujourd'hui c'est grâce à vous, c'est grâce à vos sacrifices, vos encouragements, votre amour et votre confiance. La fierté que je vois dans vos yeux est ma plus grande réussite. Que Dieu vous procure une bonne santé et une longue vie. Je vous promets que vous serez toujours fière de moi.

A mon petit frère 'Massinissa' ma seule et unique force, je n'oublierai jamais le jour où tu m'as aidé à faire ma toute première maquette, me voilà aujourd'hui ; ta sœur est architecte.

A ma grand-mère, merci de m'avoir toujours soutenu avec tes jolis petits douaas.

A la mémoire de mes grands-parents 'Mohand' et 'Djegui' j'aurai aimé que vous soyez là aujourd'hui mais le destin en a décidé autrement, Que dieu vous accueille dans son vaste paradis.

A Louni Belaid qui a toujours été là pour m'aider et m'encourager, vous êtes l'une des raisons de ma réussite.

A toute la famille CHALAL sans exception et surtout à mon petit cousin 'Yani'.

A ma chère tante Hiba ainsi qu'à toute sa famille.

A toutes mes copines devenues mes sœurs ; Yasmine, Lylia, Ferial, Ouissem, Nada, et spécialement à Kenza, Sandra et Ines. Ainsi qu'à ma petite chérie 'Delya'.

A tous mes amis ; Azouaou, Anis, Massi, Hamid, Tarik, Oualid et Mehdi.

A toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Melissa

Dédicaces...

Je dédie ce travail aux deux personnes les plus chères de ma vie ; qui ont fait de moi ce que je deviens aujourd'hui ; **MES CHERS PARENTS** qui ont toujours été à mes côtés durant les moments difficiles pour me soutenir, m'encourager et veiller à ma réussite. Rien au monde ne vaut vos efforts fournis pour mon éducation et mon bien être ; je ne vous remercierai jamais assez...

A mon cher frère Hocine, ma sœur Sarah ainsi que ma cousine Dalia, les mots ne suffisent jamais pour vous exprimer mes sentiments de fraternité, d'amour et de tendresse. Vous occupez une place unique dans ma vie.

Je dédie aussi ce travail à mes sœurs-amies : Melissa, Kenza, Inès, Nada, Ouissem, Lylia, Ferial, Yasmine et spécialement ma petite 'Delya' ; avec vous j'ai partagé des secrets, des fous-rires, des moments de joie, des moments simples mais qui sont devenus inoubliables. Merci pour votre amour, honnêteté, et votre motivation. Vous êtes ma deuxième famille.

Je ne peux continuer sans citer mes amis et camarades : Fouad, Anis, Massi, Azouaou, Oualid et Tarik.

A toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.

Sondra

Notes des enseignants :

Le travail de réflexion proposé est essentiellement pour nous une instance de vérification et de questionnement qui doit constamment renvoyer à un savoir théorique.

Notre philosophie est que **le fondement de toute théorie est une question et non une réponse**, car la question est liée à la curiosité comme instrument de connaissance et a de tout temps entraîné **l'observation et l'expérimentation**, permettant **l'articulation théorie et pratique**.

Le Master 2 constitue la synthèse du cursus universitaire de l'étudiant architecte. Destiné à l'approfondissement de ses connaissances, cette année est basée essentiellement sur la logique de conception, associée à la logique de construction.

Le fondement de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des bases indispensables pour développer leur propre logique de conception en vue de développer et finaliser des projets aussi complexes que variés.

L'enseignement de la structure autour d'un projet que l'étudiant devra développer aux différentes échelles, permettant de faire un tour d'horizon des logiques constructives qui s'attachent aux matériaux communément employés pour la construction des bâtiments et également des techniques structurelles, tenant compte des données in situ.

La réflexion sera accompagnée d'un rappel historique de l'utilisation de la structure et du matériau, et de sa place dans l'histoire de l'architecture.

Enfin, une modélisation du projet structurel et parfois une maquette du détail accompagnera le projet.

L'étudiant doit être en mesure de mener un travail de réflexion scientifique en relation étroite avec les problèmes d'architecture d'urbanisme et ayant trait à notre environnement construit en général.

Ce travail qui s'échelonne sur toute l'année doit être couronné et explicité par un document graphique nommé le PFE, et un document écrit, le mémoire.

Le document graphique est le projet d'architecture illustré dans ses différentes phases de conceptualisation par des dessins à des échelles différentes.

Le document écrit est un mémoire de fin d'étude écrit avec toute la rigueur scientifique ceci pour le contenant, quant au contenu nous l'avons souligné c'est un travail de réflexion scientifique ayant trait aux problèmes d'architecture, dans toute leurs diversités.

OPTION : ARCHITECTURE URBAINE ET CULTURES CONSTRUCTIVES

Le projet architectural est au centre de la plupart des écoles d'architecture ; sa prédominance dans le cursus d'enseignement est liée à la pratique de l'architecture à laquelle cette formation prépare ; en effet il semble tout à fait normal qu'une formation qui prépare à produire de l'architecture passe par la démarche qui permet d'y arriver : l'élaboration du projet architectural.

Enseigner la conception architecturale

L'équipe pédagogique de l'option « **ARCHITECTURE URBAINE ET CULTURES**

CONSTRUCTIVES » a pris une option volontariste en recentrant son enseignement sur la méthodologie de la conception architecturale, et cela en mettant au centre de son enseignement de l'architecture, la conception architecturale à travers le projet.

En effet, il s'agira dans cette option de s'intéresser à la conception architecturale et d'expliquer aux étudiants par quelle démarche faire émerger la réalité architecturale, car si tout le monde vit dans l'architecture où spéculer sur elle, pour nous, architectes, il s'agit de la concevoir.

La demande de l'enseignement de la conception architecturale résulte, pour nous, d'une faillite de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme.

En effet, depuis que ces deux disciplines traversent une crise, ceci a entraîné une remise en cause profonde des théories fonctionnalistes dont elles sont issues, participant ainsi à l'émergence d'un débat ouvert et d'actualité sur le :

Comment penser, enseigner, et pratiquer l'architecture actuelle ?

En effet, aujourd'hui la majorité des écoles dans le monde tendent à **réfléchir à un renouveau dans l'enseignement de l'architecture**, dynamisant, ainsi, sa réforme en recentrant l'enseignement de l'architecture sur le projet.

Ainsi, le cadre théorique de la nouvelle réflexion que nous proposons, **traite de la problématique de la complexité de la conception architecturale dans toute sa diversité, formelle, fonctionnelle et structurelle.**

C'est dans ce cadre précis, à savoir méthodologique qu'intervient l'option « Architecture urbaine et cultures constructives », à travers sa réflexion : Pour une contribution aux études de réforme de l'enseignement de l'architecture, et voir :

Quels sont les outils méthodologiques permettant de découvrir de manière progressive la complexité de la conception architecturale ?

Hypothèses et objectifs

Le postulat de base sur lequel repose notre réflexion est **le nécessaire ressourcement en vue d'une innovation architecturale et technologique.**

Ainsi la lecture de l'histoire de l'architecture, attitude utilisée à chaque moment de crise, devra nous permettre de retrouver les éléments qui ont fait l'harmonie des architectures anciennes et qui actuellement sont négligés :

Si nous disons aujourd'hui que l'architecture souffre d'énormes déficiences de problèmes de perte d'identité et de manque de cohérence dans sa structure, c'est que c'est à ce niveau de la conception que nous parlons de la déperdition de la majeure partie des concepts qui ont de tout temps contribué à la cohérence de l'architecture.

La conception architecturale et la réflexion technologique est au centre de nos préoccupations.

La formalisation du projet doit se faire à travers une assise théorique et technologique qui définit les méthodes et outils conceptuels appropriés. La réflexion englobe toute la complexité de la conception du projet y compris au niveau des aptitudes culturelles du concepteur.

C'est de ce point de vue et de réflexion qu'est née cette option « Architecture urbaine et Cultures Constructives », qui réexamine cette situation et devient un espace de réflexion, dont l'intérêt se porte essentiellement sur le processus d'élaboration du projet architectural dans toutes ses dimensions, dans la manière d'insérer le projet dans son site d'implantation, c'est à dire son cadre socio-spatial jusqu'à son détail structurel.

Les sites proposés seront choisis dans la capitale d'Alger, des sites chargés d'histoire et à larges potentialités, du point de vue culturel, historique et naturel.

Objectifs

L'option « Architecture urbaine et Cultures constructives » :

- Se veut être une plaidoirie pour une prise de conscience de l'impasse dans laquelle se trouve l'enseignement de l'architecture en ouvrant le débat sur l'absence de réflexion sur la question de l'enseignement de la théorie de l'architecture.
- Apporte des outils théoriques et conceptuels en vue de constituer un terrain d'articulation entre enseignement et pratique de l'architecture.
- Il tente de jeter un pont entre l'enseignement de l'architecture et l'enseignement du projet du fait qu'il établit une relation entre la crise de l'enseignement de l'architecture et la crise de l'architecture en essayant de **faire valoir la conception architecturale comme alternative à la réforme de l'enseignement.**

Mme ATEK Mr ATEK Mr BENMOUMEN

RESUME

Ce travail est élaboré dans l'option « **architecture urbaine et culture constructive** » encadré par Mme Atek Amina dont le thème « **office de tourisme et musée d'histoire au Hamma** ».

« Il est de règle que l'architecture d'un édifice soit adaptée à sa destination de telle façon que cette destination se dénonce d'elle-même au seul aspect de l'édifice »

Victor Hugo

Le choix de la ville d'Alger est justifié par le fait qu'elle soit un pôle financier, le plus attractif du pays, elle représente une plaque tournante de l'économie nationale et un centre d'échanges et de communication, qui vise à s'affirmer et s'étaler sur le bassin méditerranéen afin de s'inscrire dans une bonne dynamique urbaine, cette capitale doit pousser son développement en favorisant le tourisme et les richesses locales.

Le quartier du Hamma figurant dans le pilier 1 du plan master, un site d'une grande richesse architecturale et urbanistique, chargé **d'histoire** et de culture intégrera dans les perspectives des différents instruments d'urbanisme des projets structurant ainsi des actions de réhabilitation, réaménagement ..., qui vont le transformer à un lieu de grande dynamique urbaine, d'échange, convivialité et d'une puissance économique.

Dans notre cas d'étude, nous avons proposé un projet **contemporain** à la fois historique et touristique d'envergure nationale et internationale, à savoir « **office de tourisme et musée d'histoire** », conçu comme un **parcours**, notre projet est dédié aux **touristes**, étudiants ainsi qu'à toute personne désirant faire une **balade à travers le temps** et découvrir la richesse touristique de notre pays, un projet qui s'inscrit dans les différentes visions réfléchies d'ici à l'horizon 2030, ainsi la préservation et la mise en valeur du contexte existant qui est riche en matière **d'histoire, tourisme**, architecture et environnement.

Mots clés : office de tourisme, musée d'histoire, parcours, balade, temps, contemporain, tourisme, histoire.

ABSTRACT

This work is developed in the option “Urban architecture and constructive culture” supervised by Mrs. ATEK Amina, whose theme “Tourist office and History museum in Hamma.”

“It is a rule that the architecture of a building is adapted to its purpose in such a way that this purpose is self-evident from the mere appearance of the building.”

Victor Hugo

The choice of the city of Algiers is justified by the fact that it is the most attractive financial pole in the country. It represents the hub of the national economy and the center of exchange and communication which aims to assert itself and extend to the Mediterranean basin in order to take part of a good urban dynamic. The capital must push its development forward by promoting tourism and local riches.

The Hamma district appearing in Pillar 1 of the master plan, a site of a great architectural and urban planning richness, steeped in history and culture, will integrate into the perspectives of the various urban planning instruments structuring projects, rehabilitation actions as well as arrangements that will transform it into a place of great urban dynamic, exchange, friendliness and economic power.

In our case study, we proposed a contemporary project, both historical and touristic and of national and international scope, namely “Tourist office and history museum”. Conceived as a journey, our project is dedicated to tourists, students and anyone wishing to take a stroll through time and discover the touristic assets of our country. This project is in line with the different visions reflected by the year 2030, aiming to preserve and enhance the existing context rich in history, tourism and environment.

Keywords: Tourist office, history museum, journey, stroll, time, contemporary, tourism, history.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE THEORIQUE

Chapitre I : PAYSAGE URBAIN.....	1
INTRODUCTION	1
I. Présentation de la Ville d'Alger	1
1. Présentation	1
2. Situation	1
3. Accessibilité	2
4. Analyse des données naturelles.....	2
5. Métropolisation et objectifs d'aménagements	3
II. Approche contextuelle du quartier d'EL HAMMA	6
1. présentation du périmètre d'étude	6
2. situation du périmètre d'étude.....	6
3. les limites du quartier	6
4. accessibilité au quartier	8
5. lecture des données naturelles.....	8
6. Lecture des données géotechniques	9
7. Lecture historique du périmètre d'étude	10
8. Les différentes propositions faites sur le Hamma	13
9. LE SYSTEME VIAIRE.....	17
10. Les mobilités urbaines.....	19
11. places ET NCEUDS	22
12. Les différents tissus structurants le quartier	23
13. Typologie des ilots.....	25
14. les points de repères du quartier du Hamma.....	25
ChAPITRE II : ARCHITECTURE ET THEME	28
INTRODUCTION	28
I. Choix du thème	28
II. définitions relatives au thème.....	28
A. Le tourisme	28
a- le touriste	29
b- lieu touristique.....	29
c- Séjour	29
d- Voyageur	29
e- Visiteur	29

f-	Excursionniste.....	29
g-	Excursion	29
III.	l'évolution du tourisme à travers le monde.....	30
IV.	Le tourisme en Algérie.....	30
a-	Stratégie du développement du tourisme.....	30
b-	Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 »	31
c-	Organismes chargés du tourisme en Algérie	31
d-	Les atouts et les faiblesses du tourisme en Algérie.....	31
V.	les types de tourisme.....	32
a-	selon l'activité.....	32
B-	SElon la clientèle	34
C-	Selon les lieux	35
VI.	Rôles du tourisme.....	37
A.	Rôle politique.....	37
B.	Rôle social.....	37
C.	Rôle économique	37
D.	Rôle culturel.....	37
VII.	Les éléments générateurs du tourisme	37
A.	Ressources naturelles.....	37
B.	Transport.....	38
C.	Infrastructures touristiques.....	38
D.	Ressources culturelles	38
VIII.	L'office de tourisme.....	38
A.	Définition d'un office de tourisme	38
B.	Fonctions d'un office de tourisme	39
C.	Aperçu historique.....	39
IX.	Etude des exemples.....	40
1 er Exemple :	Office national algérien du tourisme (l'ONAT)	40
2eme Exemple :	Office de tourisme intercommunal de Villedieu-les-Poêles	42
3eme Exemple :	office de tourisme St Malo	46
X.	Lecture programmatique.....	49
A.	Programme quantitatif.....	49
B.	Programme qualitatif	51
Chapitre III : ASSISE THEORIQUE.....		53
	Introduction	53
I.	L'architecture contemporaine	53
II.	L'ilot ouvert	53

III. La barre	54
IV. La barre revisitée	54
V. La passerelle	55
PARTIE PRATIQUE	
Chapitre I : DEMARCHE DU PROJET	55
I. Présentation du site d'intervention.....	55
1. Motivation du choix du site	55
2. Situation et orientation	56
3. Délimitation	56
4. Forme et surface	56
5. Accessibilité	56
6. Environnement immédiat.....	57
7. Lecture des données naturelles	58
II. Philosophie du projet	58
III. Démarche conceptuelle.....	59
1. Concepts.....	59
2. La genèse du projet.....	61
3. Formalisation de la barre 1.....	63
4. Formalisation de la barre 2.....	64
5. Formalisation de la barre 3.....	64
IV. Description du projet.....	65
Description du projet.....	65
1. Accessibilité	65
2. Fonctionnement.....	66
3. DESCRIPTION DES FACADES.....	67
Chapitre II : ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE.....	69
Introduction	69
I. Le choix du système structurel	70
1. structure métallique.....	70
2. La structure en béton armée	71
II. Infrastructure.....	71
1. Les fondations.....	71
2. Les voiles.....	71
3. Les joints.....	72
III. Superstructure	72
1. Les poteaux métalliques IPE	72

2.	Les poutres	73
3.	Assemblage poteaux-poutres	73
4.	Les planchers	74
5.	Assemblage poteaux-poutres-plancher	74
6.	Le contreventement.....	75
7.	second œuvre	75
IV.	Les corps d'état secondaires.....	79

CONCLUSION GENERALE

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Vue sur la ville d'Alger	1
Figure 2: carte d'Alger	1
Figure 3: Situation de la ville d'Alger	2
Figure 4 : accessibilité à la ville d'Alger.....	2
Figure 5:Rapport d'orientation P.D.A.U 2011	4
Figure 6:Centre d'affaires a Bab-Ezzouar.....	4
Figure 7:Parc métropolitain de Bainem.....	4
Figure 8:Pôle universitaire à Bouzareah.....	4
Figure 9 :Stade de Berraki	4
Figure 10: Oued El Harrach.....	5
Figure 11 : Place des martyrs.....	5
Figure 12 : Promenade des Sablettes.....	5
Figure 13: Bouche du métro	5
Figure 14 :Situation d'EL HAMMA à l'échelle de la ville d'Alger.....	6
Figure 15 :délimitation d'el Hamma à l'échelle de la ville	6
Figure 16 Délimitation du quartier d'EL HAMMA	7
Figure 17: plan métro d'Alger	8
Figure 18: le jardin d'essais.....	8
Figure 19 : vue sur la mer	9
Figure 20 : Vue sur le jardin d'essai.....	9
Figure 21 : coupe schématique sur le quartier du Hamma.....	9
Figure 22 : Les zones sismiques en Algérie	10
Figure 23 : carte du Hamma avant 1830	10
Figure 24 :Carte du Hamma 1830-1846.....	11
Figure 25 : carte du Hamma1846-1880.....	11
Figure 26 : carte du Hamma1846-1880.....	11
Figure 27 : carte du Hamma1930 - 1962.....	12
Figure 28 : carte du Hamma actuelle	12
Figure 29 : proposition du CNERU (variante 01)	13
Figure 30 : proposition du CNERU (variante 02) Source : P.D.A.U version 2011	14
Figure 31 proposition du CNERU (variante 02) Source : P.D.A.U version 2011	14
Figure 32 : proposition du CNERU 2011	14
Figure 33 : promenade de l'indépendance.....	16
Figure 34 : : Proposition hôtel EL HAMMA	16

Figure 35 : Nouveau siège des deux chambres du parlement	16
Figure 36: Promenade des Sablettes	16
Figure 37 : Ligne ferroviaire El Hamma	19
Figure 38:Avenue de l'ALN	19
Figure 39 : La ligne du métro d'Alger	20
Figure 40 : métro d'Alger	20
Figure 41:Ligne téléphérique.....	20
Figure 42: : schéma infrastructure HAMMA.....	21
Figure 43 :La place de l'UGTA	22
Figure 44 : La place carrée.....	22
Figure 45 :La place 1 ^{er} mai.....	22
Figure 46 : La place 11 décembre	22
Figure 47: Nœud El Mokrani.....	23
Figure 48:Noeud Sahnoun.....	23
Figure 49: Les différents tissus au Hamma.....	23
Figure 50:Bâtiment moderne siège de l'UGTA.....	24
Figure 51:Immeuble haussmannien en état dégradé	24
Figure 52:Vue sur le jardin d'essaie	24
Figure 53:Vue aérienne sur l'ilot prioritaire	25
Figure 54:Le musée des beaux-arts.....	25
Figure 55:Le mémorial du martyr	25
Figure 56 : fond National d'investissement + Sonatrach marketing	26
Figure 57 : Hôtel Sofitel.....	26
Figure 58 : Jardin d'essaie	26
Figure 59 : les Halls	26
Figure 60: Etat du bati.....	27
Figure 61 : tourisme de loisirs.....	32
Figure 62 : tourisme culturel	32
Figure 63 : tourisme d'affaires.....	33
Figure 64 : tourisme sportif.....	33
Figure 65 : tourisme religieux.....	33
Figure 66 : tourisme de santé.....	34
Figure 67 : tourisme gastronomique.....	34
Figure 68 : tourisme de masse.....	34
Figure 69 : tourisme montagnard	35
Figure 70 : tourisme rural.....	35
Figure 71 : tourisme urbain	35

Figure 72 : tourisme balnéaire.....	36
Figure 73 : tourisme fluvial.....	36
Figure 74 : tourisme saharien.....	36
Figure 75 : situation Google maps.....	40
Figure 76 : accueil de l'ONAT.....	40
Figure 77 : réception de l'onat.....	40
Figure 78 : missions de l'onat.....	41
Figure 79 : moyens de transport.....	41
Figure 80 : Villedieu-les-Poêles.....	42
Figure 81 : office de tourisme intercommunal de V.P.....	43
Figure 82 : figure plan/vue de dessus de l'office de tourisme de V.P.....	44
Figure 83 : volumétrie de l'office.....	45
Figure 84: Façade Est De l'office de tourisme de Villedieu-les-Poêles.....	46
Figure 85 : office ST MALO.....	46
Figure 86 : vue sur l'office.....	47
Figure 87 : espace de consultation.....	48
Figure 88 : espace de consultation.....	48
Figure 89 : espace de réception.....	51
Figure 90 : espace d'espace exposition.....	51
Figure 91 : ilot publicitaire.....	51
Figure 92 : auditorium.....	51
Figure 93 : cafeteria littéraire.....	52
Figure 94 : bibliothèque historique.....	52
Figure 95 : restaurant.....	52
Figure 96 : Musé des sciences naturelles par architecture studio.....	53
Figure 97: : croquis de Portzamparc sur l'ilot ouvert.....	53
Figure 98: Barre Balmont à Lyon : une réhabilitation.....	54
Figure 99: La villa méditerranéenne.....	54
Figure 100: passerelle.....	55
Figure 101 : vue sur l'assiette d'intervention.....	55
Figure 102 : forme du terrain.....	56
Figure 103 : accessibilité au terrain.....	56
Figure 104 : la bibliothèque nationale.....	57
Figure 105 : l'hôtel Sofitel.....	57
Figure 106 : Les tours d'affaires.....	57
Figure 107 : façade urbaine du boulevard Med Belouizded.....	57
Figure 108 : jardin d'essais.....	57

Figure 109 : la place carrée.....	57
Figure 110 : profil de l'assiette au milieu de son environnement.....	58
Figure 111 : Les axes structurants.....	61
Figure 112 : Alignement et recul.....	62
Figure 113 : Le parcours.....	62
Figure 114 :La fragmentation.....	62
Figure 115 :Le mouvement.....	62
Figure 116 : L'articulation.....	63
Figure 117 :Etape 01.....	63
Figure 118 : Etape 02.....	63
Figure 119 : Etape 03.....	63
Figure 120 : Etape 01.....	64
Figure 121 : Etape 02.....	64
Figure 122 : Etape 03.....	64
Figure 123 : Etape 04.....	64
Figure 124 : Etape 01.....	64
Figure 125 : 3 ^{ème} tentative.....	65
Figure 126: Façades du projet.....	67
Figure 127: Structure du projet en 3D.....	69
Figure 128:schéma explicatif du radier sur pieux.....	71
Figure 129:Drainage d'un mur de soutènement.....	71
Figure 130: Joint de dilatation.....	72
Figure 131:Détail du joint sismique/rupture.....	72
Figure 132: Poteau métallique.....	72
Figure 133:Ancrage des poteaux.....	73
Figure 134: Les poutres alvéolaires.....	73
Figure 135: Assemblage poteau-poutre.....	73
Figure 136:Le plancher collaborant.....	74
Figure 137: Détail du plancher collaborant.....	74
Figure 138: Détail d'assemblage poteau-poutre-plancher.....	74
Figure 139: Les éléments du contreventement.....	75
Figure 140: Façade en double peau.....	75
Figure 141:Façade en mur rideau.....	76
Figure 142: Exemple de couverture en GRC.....	76
Figure 143:Pose du faux plafond.....	76
Figure 144:Détail du faux plafond.....	76
Figure 145:Exemple de cloison fixe.....	77

Figure 146:Exemple de cloison vitrée.....	77
Figure 147: Exemple de revêtement de sol (musé et parcours)	77
Figure 148:Panneaux de bois rainurés	78
Figure 149:Central d'air.....	79
Figure 150: Groupe électrogène.....	79
Figure 151: Porte coupe-feu.....	80

CHAPITRE INTRODUCTIF

**« La civilisation n'est pas un
entassement, mais une construction,
une architecture »**

Malek Bennabi.

INTRODUCTION GENERALE :

La ville d'Alger se trouve confrontée au processus de mondialisation, de développement des technologies et de l'internalisation des villes. Dotée d'une localisation privilégiée considérée comme capitale méditerranéenne, ville maritime de vocation d'échanges par excellence ; toutefois un potentiel qui devrait être exploité afin de lui assurer une certaine hauteur et l'aligner aux grandes métropoles méditerranéennes.

Afin d'inscrire la ville d'Alger au sein d'un système urbain de grande importance tout en assurant une bonne communication, transport et mobilité ; une nouvelle vision politique est apparue portée par un plan stratégique de développement à l'horizon de 2030.

C'est donc dans ce contexte que nous voulons concevoir un projet contemporain projeté sur l'ilot prioritaire du quartier d'affaires du Hamma : office de tourisme et musée d'histoire intitulé « Algeria Throughout Time », qui participera à l'amélioration de l'image urbaine et architecturale, promouvoir le tourisme en Algérie et contribuer à la création des valeurs économiques du quartier du Hamma.

Problématique générale :

Alger passe par une phase transitoire de développement caractérisée par de profonds changements sur tous les secteurs ; social, économique, culturel...et comme on intervient sur un quartier ordonné ; El Hamma une problématique se pose :

Comment intervenir dans un site ordonné et chargé des traces du temps avec un projet d'architecture contemporaine qui contribuera à renforcer le caractère culturel et touristique du quartier du Hamma ?

Hypothèses :

- Elaboration d'un projet ayant un aspect contemporain abritant l'identité historique du site afin de renforcer sa vocation touristique.
- L'apport d'une image valorisante au quartier du Hamma en projetant un équipement d'envergure nationale ou internationale.
- Création d'un projet architectural contemporain qui se veut être un plaidoyer entre le tourisme et l'histoire.

Objectifs :

- Faire d'Alger un foyer de développement et un pôle d'attraction, d'échange et de communication.
 - Améliorer le cadre de vie et renforcer l'identité de la capitale.
 - Développer Alger sur le plan économique (le tourisme est la deuxième puissance économique en Algérie).
 - Introduire une architecture de qualité qui va apporter un plus au quartier.
 - Augmenter l'attractivité des équipements existants au quartier (Hotel SOFITEL, BNA, ...)
-

Méthodologie du travail :

Vu que notre PFE consiste en deux projets articulés et que le travail a été réalisé par deux binômes les mémoires se diffèrent au niveau de l'analyse thématique ; le binôme chargé de la conception d'office de tourisme analyse le thème du Tourisme, tandis que le 2eme binôme chargé de la conception du musée analyse le thème de la muséologie, en vue de la relation forte entre les deux projets l'organisation spatiale, la structure et le traitement de façades s'est fait en 2 binômes.

Afin d'atteindre les objectifs cités précédemment on s'est basé sur un ensemble de documentations comme ; des études de mémoires, thèses, livres, rapports d'études, instruments d'urbanisme, documents juridiques, revues, sites internet, photos et cartes ...etc.)

Les informations collectées seront traitées comme suit :

- **Partie introductive:** C'est l'introduction au thème qui nous permet de poser la problématique générale suivie des hypothèses et objectifs.
- **Partie théorique:** cette partie est consacrée à l'étude du site en partant de général « la ville d'Alger » vers le détail « le quartier du Hamma » afin de dégager les potentialités et les carences de notre assiette d'intervention, étudier par la suite notre thème de recherche d'une façon globale illustré par des exemples analysées à l'échelle nationale et internationale , et enfin l'étude de quelques notions de base théoriques et architecturales sur lesquelles on a vas se baser lors de la conception de notre projet de fin d'étude.

Les chapitres de cette partie sont repartis comme suit :

Chapitre I : Paysage urbain

Il a pour objectif de comprendre le site d'intervention (cerner ses caractéristiques, ses atouts et ses défaillances).

Chapitre II : Assise théorique

Ce chapitre a pour objectif de définir le savoir théorique et les différentes notions de l'architecture contemporaine.

Chapitre III : Architecture et thème

Ce chapitre a pour objectif de cadrer les différents éléments théoriques et les outils opératoires qui interviennent dans la construction du projet et nous permettra de dresser un programme qualitatif et quantitatif relatif au sujet. Elle permet également de cerner la mission et le rôle de l'équipement.

- **Partie pratique :** Cette partie permet le passage d'une image mentale vers un discours et enfin une réalité spatiale volumétrique et planimétrique afin de déterminer le principe évolutif du projet, elle est composée de 2 chapitres :

Chapitre I : Il marque la transition entre la phase de programmation et la phase de projection. Elle sera la concrétisation et la mise en forme du projet dans toutes ses dimensions (formelles, spatiales...).

Chapitre II : Ce chapitre consiste à intégrer la dimension technologique dans le processus de conception au même titre que les autres permanentes qui interviennent dans la construction du projet. C'est un outil de création formelle et d'innovation technologique.

PARTIE I
PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE I

PAYSAGE URBAIN

« L'architecture devrait parler de son temps et de sa place, mais aspire à être intemporelle ».

Frank GEHRY.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

INTRODUCTION

« Observant le site et étudiant son histoire avant de projeter, est notre chance; car dans sa genèse, sa structure formelle et ses significations nous nous trouvons les stimulants les plus puissants et la matière la plus enrichissante pour le projet de l'avenir: traces géométrique, vestiges, fragment de la nature... »

La ville est un objet complexe, qui nécessite une analyse et une lecture urbaine approfondie. Cette analyse permet de lire et de déceler les traces du passé à travers l'étude des infrastructures (traces sur le sol), des superstructures (élément d'occupation du sol). Son objectif est de permettre d'être plus apte à choisir les orientations qui permettront un développement harmonieux des lieux

I. PRESENTATION DE LA VILLE D'ALGER :

1. PRESENTATION :

La ville d'Alger occupe une place importante dans la trame des pays méditerranéens, elle constitue ainsi un lieu de convergence des grands courants d'échanges. Capitale politique, administrative et économique du pays, elle regroupe l'ensemble des infrastructures économiques et financières, c'est là où se concentre les sièges du pouvoir, les centres de décision et toutes sortes de manifestations culturelles. Elle constitue aussi le lieu de convergence de tous les réseaux routiers, maritimes et aériens.



Figure 1 : Vue sur la ville d'Alger
Source : <https://algerieonline.inf>

2. Situation :

- **A l'échelle nationale** : Située au nord centre de l'Algérie, s'étend sur plus de 809 Km². Elle occupe une position géostratégique privilégiée dans la moitié ouest du bassin méditerranéen, et constitue la porte la plus directe qui relie l'Europe du sud et l'Afrique.



Figure 2: carte d'Alger
Source: <https://www.google.dz>

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

- **A l'échelle régionale :**

La wilaya d'Alger est limitée par :

- ✓ La mer méditerranée au nord
- ✓ La wilaya de Blida au Sud
- ✓ La wilaya de Tipaza à l'ouest
- ✓ La wilaya de Boumerdes à l'est



Figure 3: Situation de la ville d'Alger
Source: <https://www.google.dz>

3. ACCESSIBILITE :

La ville d'Alger est accessible par :

- ✓ Voies maritimes : le port
- ✓ Voies aériennes : l'aéroport Houari Boumediene (National et international)
- ✓ Voies ferrées.
- ✓ Réseaux routiers : RN n°5 et la RN n°24 : en provenance du sud et du sud-ouest.



Figure 4 : accessibilité à la ville d'Alger
Source : <https://www.google.dz/>

La RN n°8, RN n°38 et RN n°36 en provenance du sud -ouest et de l'ouest la RN n°51 et 41 en provenance du nord et nord -ouest.

4. ANALYSE DES DONNEES NATURELLES

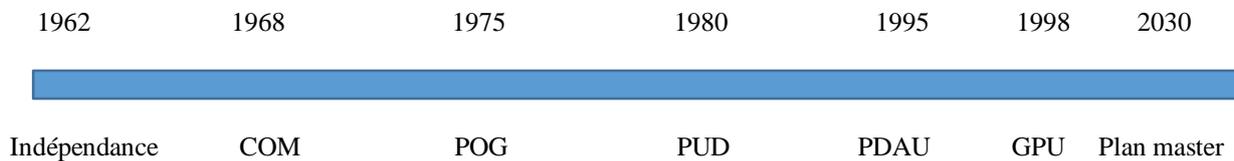
- **Superficie** : La ville d'Alger s'étend sur une superficie de 1 190 km² avec une population de 3 759 227 habitants en 2015, découpée en 13 Daïra, avec en total 57 communes
- **Géologie et relief** : Le relief se caractérise par trois zones longitudinales : Le Sahel, le littoral et la Mitidja. L'étude géologique de la région algéroise, peut étendue en surface et formant un rocher qui s'avance dans la mer, révèle qu'en arrière il est recouvert par un cordon de dunes au-delà duquel on retrouve les terrains sédimentaires.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

5. METROPOLISATION ET OBJECTIFS D'AMENAGEMENTS :

- **Les différents plans d'aménagement :**

Après l'indépendance, Alger s'est vu attribuer plusieurs plans d'aménagement, dans des buts d'aménagement de territoire et de métropolisation.



On site donc les plus récents :

PDAU 2011 :

L'objectif était de faire d'Alger :

- ✓ une ville emblématique.
- ✓ Une capitale internationale
- ✓ un moteur du développement tertiaire de l'Algérie
- ✓ une ville belle qui maîtrise son étalement
- ✓ un éco-métropole de la méditerranéen et ville jardin
- ✓ une ville des mobilités et des proximités

- **Le Plan master :**

Les autorités algériennes ont élaboré un plan d'aménagement stratégique se déclinant sur quatre horizons de planification :

2009-2014 : l'étape de l'embellissement.

2015-2019: l'aménagement de la baie d'Alger.

2020-2024: l'étape de requalification de la périphérie l'Eco métropole de la méditerrané

2025-2030: l'étape de consolidation Alger ville monde.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

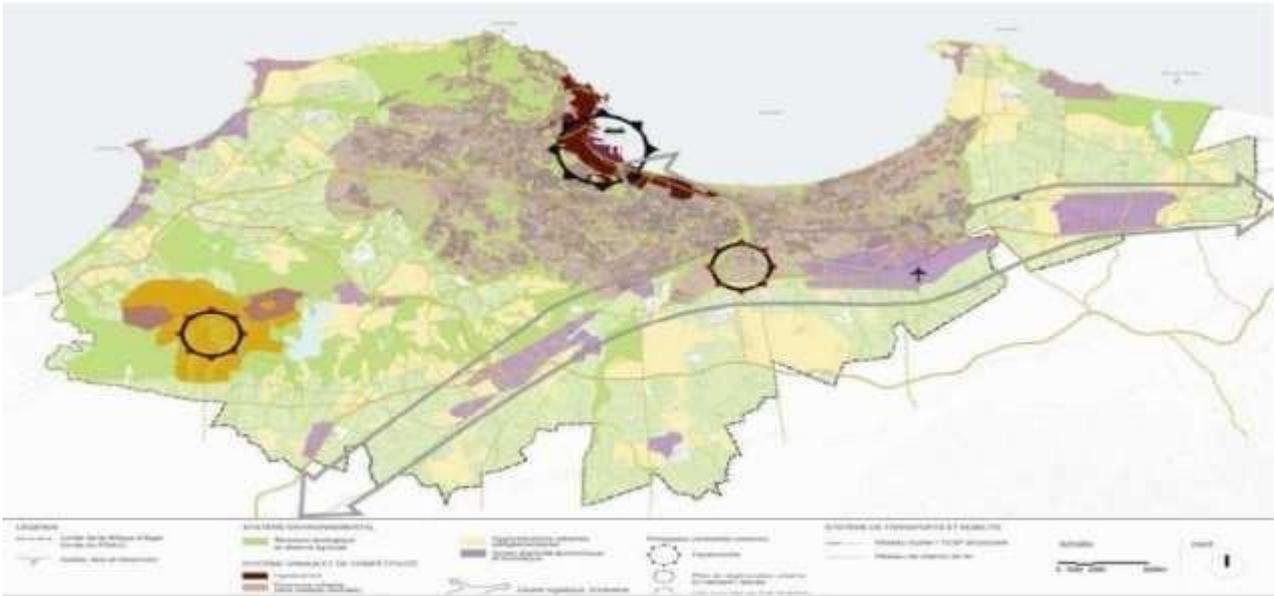


Figure 5: Rapport d'orientation P.D.A.U 2011
Source : P.D.A.U version 2011

Matérialisés par quatre-vingt projets :



Figure 6: Parc métropolitain de Bainem
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)



Figure 7: Pôle universitaire à Bouzareah
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)



Figure 9 : Stade de Berraki
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)



Figure 8: Centre d'affaires a Bab-Ezzouar
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN



Figure 12: Oued El Harrach
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)



Figure 11 : Place des martyrs
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)



Figure 13: Bouche du métro
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)



Figure 10 : Promenade des Sablettes
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

II. APPROCHE CONTEXTUELLE DU QUARTIER D'EL HAMMA :

1. PRESENTATION DU PERIMETRE D'ETUDE:

Suite à l'extension de la ville d'Alger vers l'EST, le quartier d'EL HAMMA devient un pôle de centralité vu qu'il occupe une position stratégique dans la demi-couronne de la baie d'Alger (le cœur de l'agglomération algéroise) ; connu aussi comme une zone de prestige puisqu'il représente des valeurs culturelles et patrimoniales qui témoignent de la richesse d'Alger.

2. SITUATION DU PERIMETRE D'ETUDE :

Il est situé au nord-est du centre-ville, il est à 5 km de la Casbah et à 15 km de l'aéroport. Il est l'un des quartiers de la commune de MOHAMMED BELOUZDAD.



Figure 14 : Situation d'EL HAMMA à l'échelle de la ville d'Alger
Source : Google earth/traitée par : auteurs

3. LES LIMITES DU QUARTIER :

• À l'échelle de la ville :

EL HAMMA est délimité:

- ✓ Au nord par : la mer méditerranée.
- ✓ Au sud par : la commune d'el Madania et Kouba.
- ✓ A l'est par : la commune de Hussein Dey.
- ✓ A l'ouest par : la commune de Sidi Mhamed.



Figure 15 : délimitation d'el Hamma à l'échelle de la ville
Source : Wikipédia

• À l'échelle du quartier :

EL HAMMA est délimité:

- ✓ Au nord par: la rue Hassiba Ben Bouali.
- ✓ Au sud par: la rue Mohamed Belouizded.
- ✓ A l'est par : le jardin d'essai, la bibliothèque nationale algérienne, la place carrée et l'hôtel Sofitel.
- ✓ A l'ouest par : un quartier résidentiel et la place 1 er mai.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

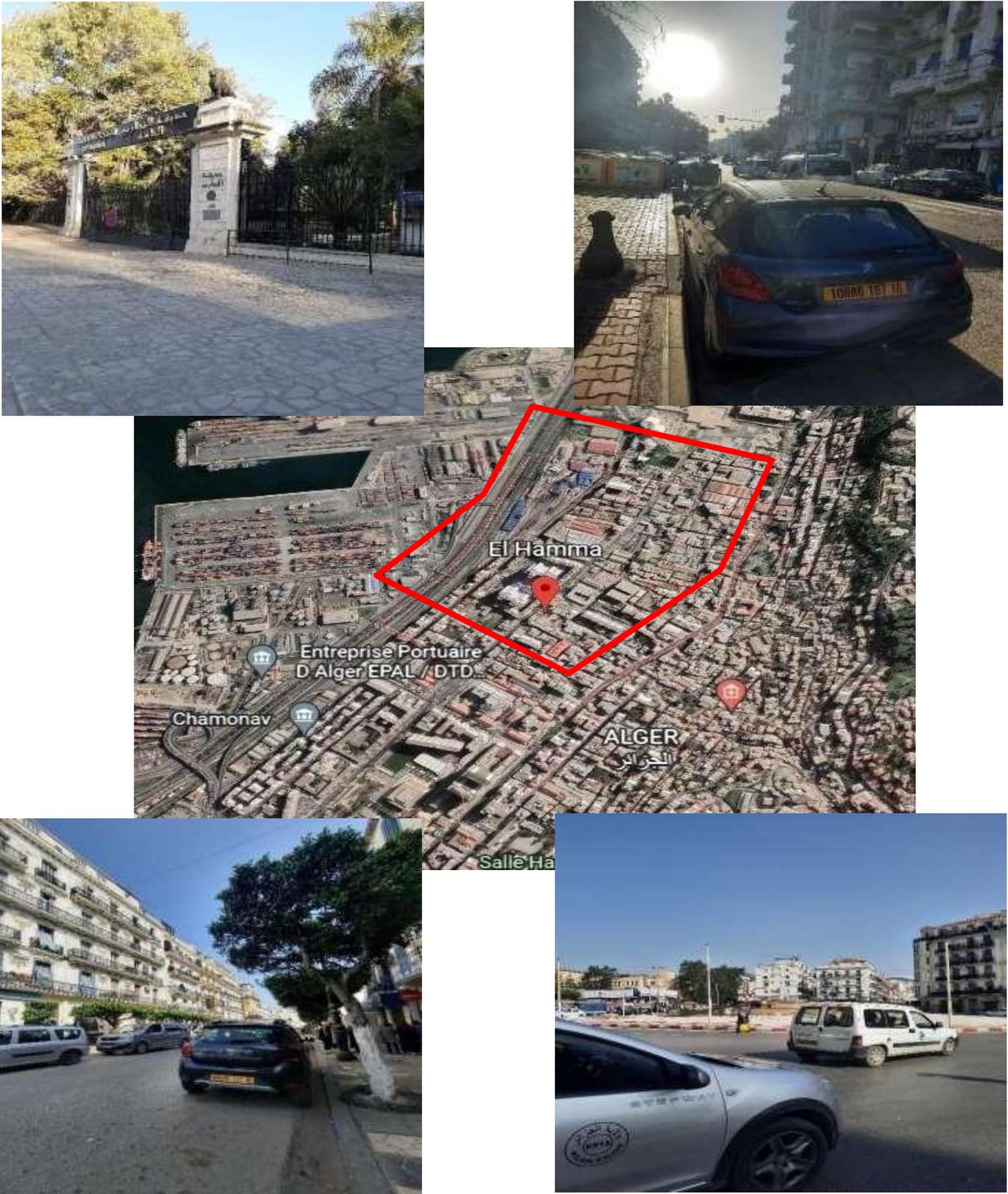


Figure 16 Délimitation du quartier d'EL HAMMA
Source : Google earth, travaillée par les auteurs.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

4. ACCESSIBILITE AU QUARTIER :

Le périmètre d'étude est considéré comme un point d'articulation de la ville d'Alger grâce à son importante accessibilité qui est marquée par des axes structurants à l'échelle de la ville, par des axes transversaux qui sont à l'échelle de l'entité, ainsi que l'existence de plusieurs modes de transport; notamment :(les voies de desserte importantes, la ligne du Metro, le téléphérique et la voie ferrée).

Cette accessibilité est assurée :

- ✓ Au nord par: le chemin de fer ainsi que l'avenue de l'ALN reliant le quartier avec l'est du pays et l'aéroport Houari Boumediene.
- ✓ Au sud par: le boulevard Belouizded et les lignes téléphériques qui relient EL HAMMA et les différents quartiers du sud.
- ✓ A l'est par: la rue Hassiba.
- ✓ A l'ouest par : avenue Ali Mellah.

Le métro articule entre la zone de l'est et celle de l'ouest.



Figure 17: plan métro d'Alger

5. LECTURE DES DONNEES NATURELLES:

EL HAMMA est considéré comme une plaine riche en éléments naturels tel que :

- **Le végétal:**

El Hamma est doté d'une multitude d'espaces verts engazonnés, plantés d'arbres et garnis de jets d'eau tel que :

Le jardin d'essai



Figure 18: le jardin d'essais
Source : Wikipédia

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

- **L'eau :**

A EL HAMMA, la terre Embrasse la mer



Figure 19 : vue sur la mer

Source : Wikipédia

- **L'air :**

L'air frais issu de l'immense végétation, associé à la douceur de La mer ; procurent un moment de Plaisir



Figure 20 : Vue sur le jardin d'essai

Source : Wikipédia

6. LECTURE DES DONNEES GEOTECHNIQUES :

- **TOPOGRAPHIE**

La forme de la zone d'étude est Relativement régulière avec une légère déclivité vers la mer ; c'est un terrain relativement plat (pente de 2%) situé au contrebas de l'Aquila et Prolongeant vers la mer.

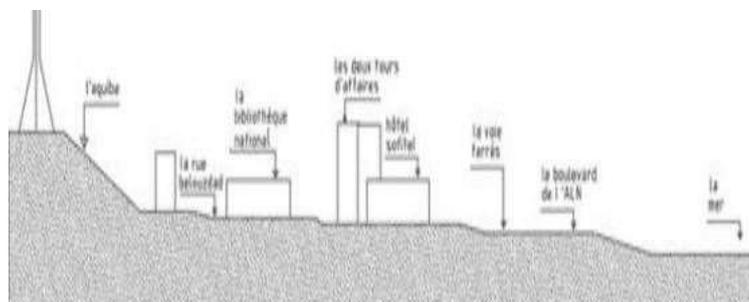


Figure 21 : coupe schématique sur le quartier du Hamma.

Source : auteurs.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

- **La sismicité:**

Le périmètre d'étude est classé dans la zone à très forte sismicité (zone III) selon le règlement parasismique algérien RPA 99 révision 2003, ce qui impose la prise en considération des normes dictées par le RPA.



Figure 22 : Les zones sismiques en Algérie

Source : Azur séisme .com.

7. LECTURE HISTORIQUE DU PERIMETRE D'ETUDE :

La zone du HAMMA a connu plusieurs affectations à travers le temps ; de la vocation agricole à la vocation urbaine.

- **Période précoloniale (avant 1830) :**

Appelée aussi époque turque, période arquée
Par la persistance du caractère agricole, le Hamma
Etait situé à la périphérie du centre Historique d'Alger,
constitué de terres Agricoles partagées, en parcelles
rectilignes qui se développaient vers la mer Cerné par
deux axes structurants :

- Axe vers Constantine l'actuel Hassiba Ben Bouali (rue Carnot).
- Axe vers Laghouat l'actuel Mohammed Belouizded (rue Lyon).

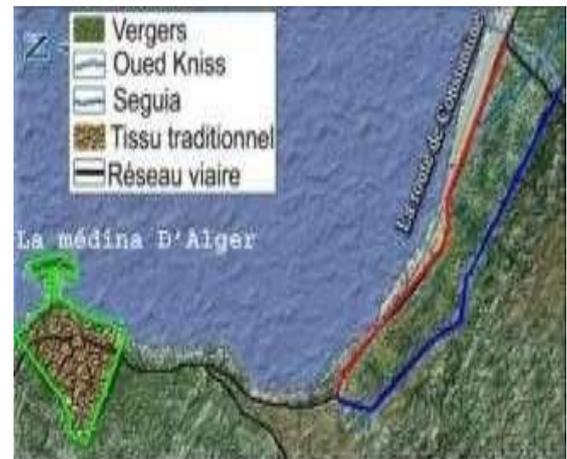


Figure 23 : carte du Hamma avant 1830.

Source : <http://www.portalger.com.dz/actualites>.

- **Période coloniale (1830-1846) :**

El Hamma est toujours à vocation agricole mis à part quelques maisons de compagnie il a connu aussi plusieurs faits notamment :

- L'implantation d'un arsenal qui est une caserne en 1846, accompagnée d'un champ de manœuvre.
- Un début d'aménagement du jardin d'essais en 1832.
- L'avènement du chemin de fer.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN



Figure 24 : Carte du Hamma 1830-1846.

Source : <http://www.portalger.com.dz/actualites>.

- Logements
- Arsenal
- Champ de manœuvre
- Terres agricoles
- Jardin d'essais
- Maisons de campagne

● Période coloniale (1846-1880) :

La vocation agricole cède de la place petit à petit à l'industrie suite à la création des Ateliers SNTF¹ 1862 , un début d'aménagement du port ainsi que deux pôles de croissance.



Figure 25 : carte du Hamma 1846-1880.

Source : <http://www.portalger.com.dz/actualites>.

- Installation du chemin de fer
- Subsistance des terres agricoles
- Agrandissement du jardin d'essais
- L'industrie
- Début d'aménagement du port

● Période coloniale (1880-1930)

A cette époque on voit :

- Une urbanisation totale des parcelles d'EL HAMMA avec la création des HBM.
- Un groupement de logement social.
- Extension du port.
- Réalisation de la rue Thiers.



Figure 26 : carte du Hamma 1846-1880.

Source : <http://www.portalger.com.dz/actualites>.

- Augmentation d'habitat à proximité
- Agrandissement du port

¹ Société nationale des transports ferroviaires algériens

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

• Période coloniale 1930-1962 :

L'accroissement de la population générée par de plus en plus d'emplois entraîne une saturation du foncier ; cette disponibilité limitée du foncier ainsi que le besoin d'habitation ont donc engendré la création des HBM²



● Extension définitive du port vers EL HAMMA

● Création des HLM

Figure 27 : carte du Hamma 1930 - 1962.

Source : <http://www.portalger.com.dz/actualites>.

• Période postcoloniale (de 1962 à nos jours) :

- ✓ La création de nombreux équipements de grandes envergures afin de créer des repères
- ✓ Réalisation des nouveaux projets architecturaux de style moderne (bibliothèque nationale, hôtel Sofitel, les deux tours d'affaires)
- ✓ Amélioration de la mobilité urbaine (passage de la ligne du métro, tramway, téléphérique, Train).



● Friches industrielles

● Nouveaux grands équipements

Figure 28 : carte du Hamma actuelle

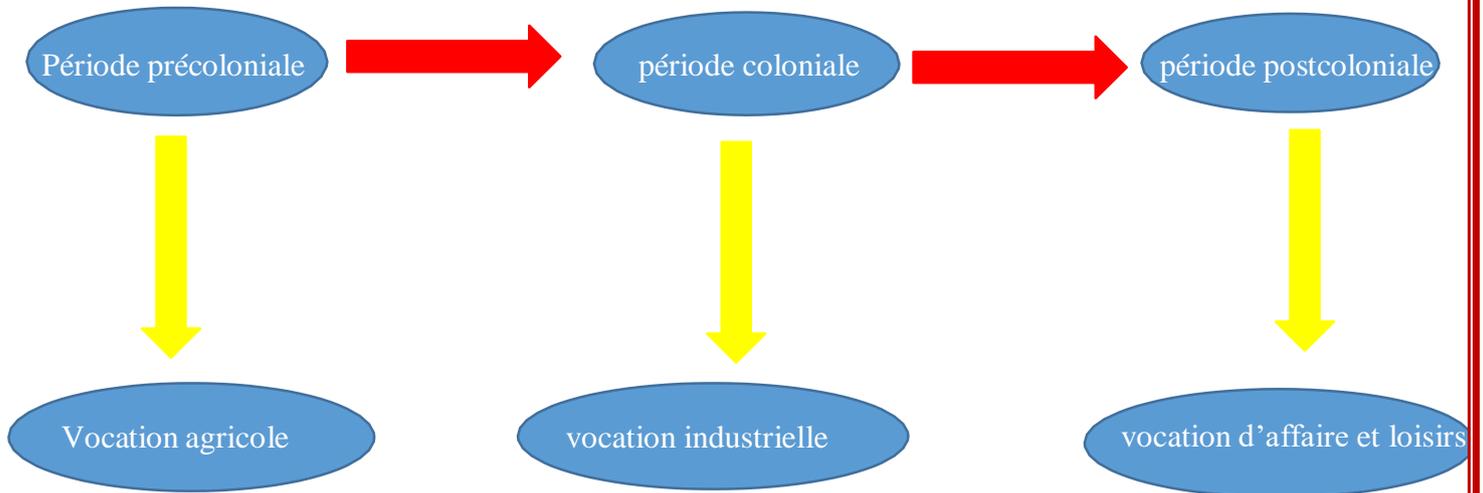
Source : <http://www.portalger.com.dz/actualites>.

² Les habitations à bon marché, très souvent appelé HBM, correspondait -jusqu'en 1950- aux actuelles HLM (Habitations à loyers modérés)

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

Synthèse de la lecture historique :

Le quartier d'El Hamma est passé de l'aspect agricole à l'aspect industriel pour enfin arriver à l'aspect urbain qui fait du quartier un pôle à vocation d'affaires.



8. LES DIFFERENTES PROPOSITIONS FAITES SUR LE HAMMA :

- **La proposition du CNERU :**

Le schéma d'aménagement général de la zone prévoit trois variantes, toutes caractérisées par une organisation longitudinale structurée par trois axes parallèles ayant chacun sa spécificité.

➤ **Variante 01 :**

Un grand boulevard central bordé d'équipements reliant la Place du 1er Mai au Jardin d'Essai avec le percement de l'îlot de l'Arsenal L'îlot prioritaire suit un tracé triangulaire en réponse au tracé de la Place du 1er Mai, constitue l'aboutissement de cet axe du côté du Jardin d'Essai.

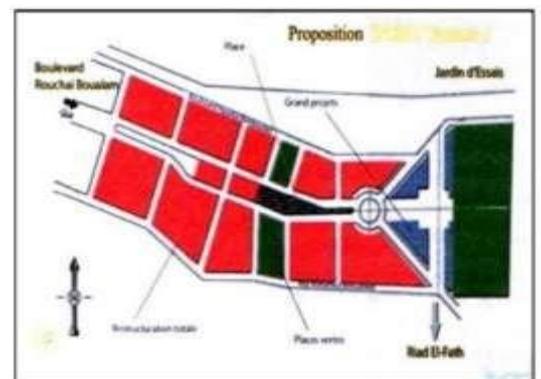


Figure 29 : proposition du CNERU (variante 01)
Source : P.D.A.U version 2011

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

➤ Variante 02 :

Axe Bipolaire polycentrique, il s'appuie sur le développement de 2 pôles d'hyper centralité.

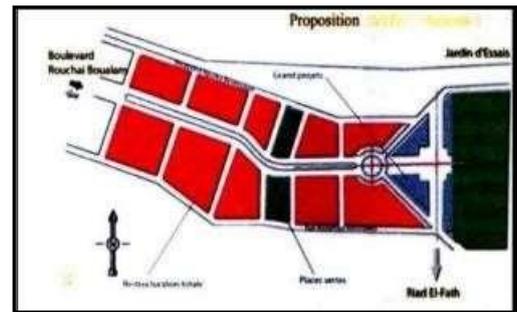


Figure 30 : proposition du CNERU (variante 02)
Source : P.D.A.U version 2011

➤ Variante 03 :

✓ Un axe polyfonctionnel le long de la rue BELOUZDAD

✓ Un axe de transit le long de la rue HASSIBA BEN BOUALI, support d'activités annexes aux grands équipements.

✓ L'îlot prioritaire: proposait l'implantation des équipements d'envergure nationale : Assemblée Populaire Nationale, Bibliothèque Nationale, Palais des Congrès.

✓ La création d'une liaison de l'îlot prioritaire avec RIAD EL FETH par le biais d'un axe piéton descendant Jusqu'à la rue HASSIBA BEN BOUALI en une succession des places et plateaux aménagés.

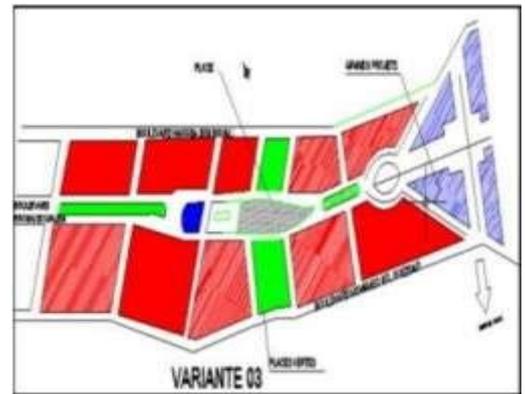


Figure 31 proposition du CNERU (variante 02)
Source : P.D.A.U version 2011

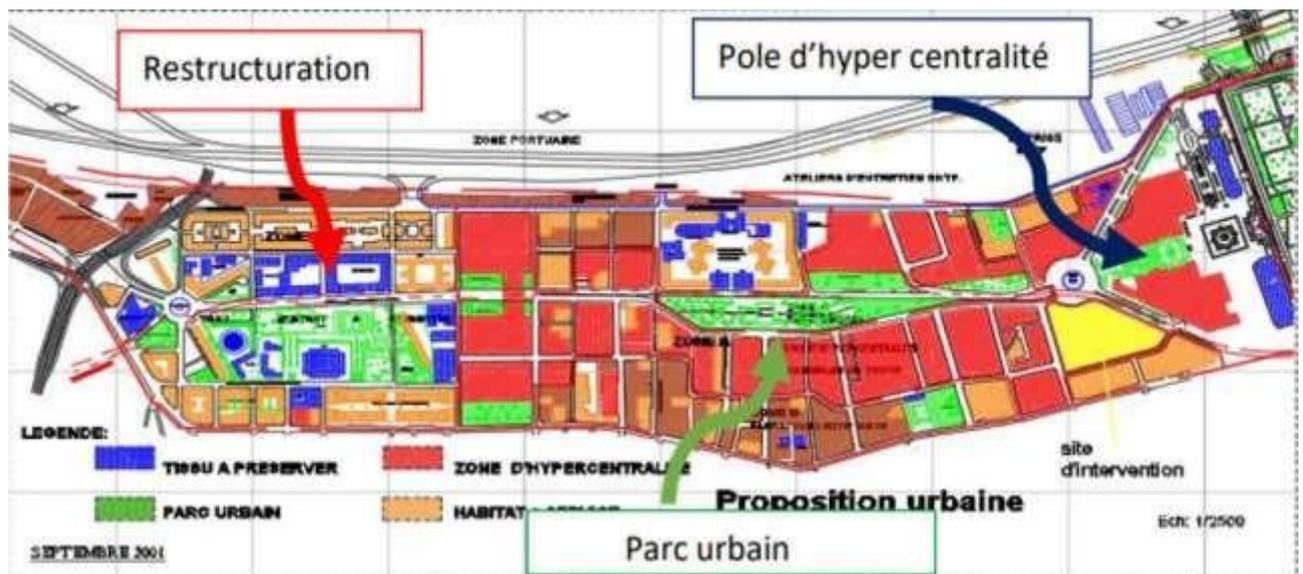


Figure 32 : proposition du CNERU 2011
Sources : PDAU Alger 2001 (Traitement auteur)

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

○ **Recommandations du CNERU :**

- ✓ Respecter l'alignement au niveau des axes principaux et secondaires.
- ✓ Favoriser les axes piétons.
- ✓ Traitement d'angle au niveau des nœuds afin de créer des séquences visuelles.
- ✓ Intégration des locaux techniques aux bâtiments.
- ✓ Le respect des aménagements extérieurs (places...) et des différents gabarits proposés.

● **L'îlot prioritaire :**

Propose l'implantation de grands équipements d'envergure nationale : Assemblée Populaire Nationale, Bibliothèque Nationale, Palais des Congrès, musés, l'hôtel des députés et un grand centre commercial. La proposition prévoit aussi la création d'une liaison de l'îlot prioritaire avec RIAD ELFETH et le monument par le biais d'un axe piéton descendant jusqu'à la rue HASSIBABEN BOUALI, en une succession des places et plateaux aménagés.

● **P.D.A.U 2011 :**

Dans le rapport d'orientation du PDAU 2011, le quartier du HAMMA est défini dans le niveau 1 comme une aire urbaine centrale, composée de l'espace urbain continu et structuré par l'hyper centre qui constitue l'agglomération urbaine principale la plus dynamique de la Wilaya. Pour cela le PDAU a proposé de :

- ✓ Extension de l'hyper centre.
- ✓ Restructuration et spatialisation des espaces comme espaces sociaux polyfonctionnels, et des îlots afin d'apporter une perméabilité et une fluidité.
- ✓ Nouveau siège des deux chambres du parlement.
- ✓ Le rétablissement d'un lieu ville / mer.
- ✓ Une opération de réhabilitation sur le jardin pour lui redonner sa splendeur originelle et qui fait la joie des Algérois après une longue période d'abandon.
- ✓ Port de plaisance.
- ✓ Construction des voies d'accès reliant le jardin d'Essai et le front de mer.
- ✓ Humaniser le front de mer entre le jardin d'Essai et Mohammedia en créant une promenade emblématique, partiellement en terreplein, pointillée d'équipements de contexte métropolitain.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

C'est aussi l'espace pour lequel se configurent des projets urbains de grande envergure stratégique pour le développement territorial d'Alger, notons comme exemple :

El hamma à l'horizon de 2030 :

➤ **Dans le cadre du plan vert :**

Une opération de réhabilitation sur le jardin pour lui redonner sa splendeur originale

➤ **Dans le cadre du Plan blanc:**

Projection de projets de grande envergure pour renforcer la vocation d'affaire du quartier.



Figure 33 : promenade de l'indépendance
Source : Parc EXPO, 2009



Figure 34 : : Proposition hôtel EL HAMMA
Source : Parc EXPO, 2009



Figure 35 : Nouveau siège des deux chambres du parlement.

Source : Bureau Architecture Méditerranée.

• **Dans le cadre du Plan bleu :**

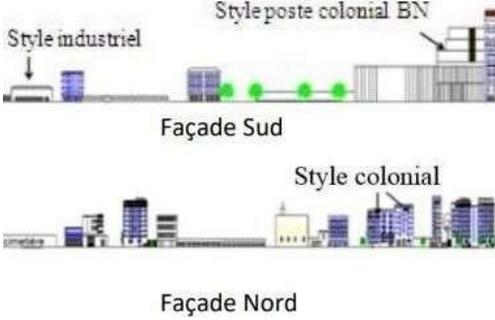
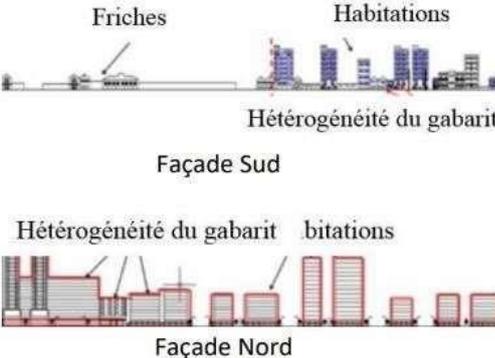
- ✓ Il consiste à l'Aménagement du port.
- ✓ Aménagement des terrasses et piscine.
- ✓ Aménagement d'un parc urbain qui s'ouvre sur le quartier et sur le port.
- ✓ Aménagement de La promenade de la promenade des Sablettes.



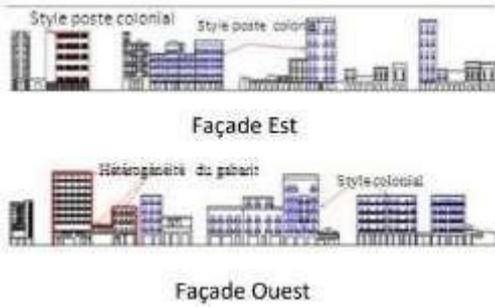
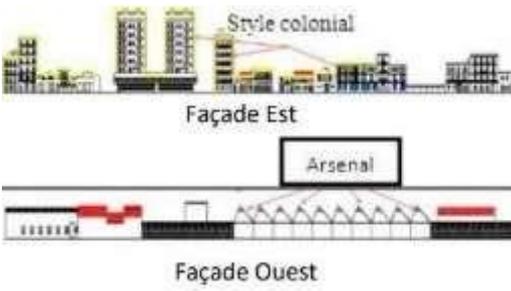
Figure 36: Promenade des Sablettes
Source : [http:// : blog.lefigaro.fr/Algérie](http://blog.lefigaro.fr/Algérie)

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

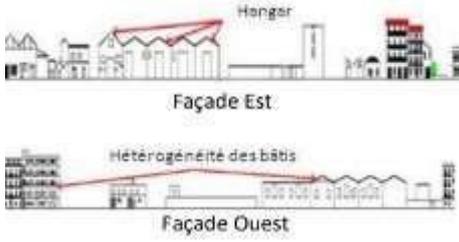
9. LE SYSTEME VIAIRE :

Les voies Longitudinales		
Les boulevards	Les façades	Constats
<p>Mohamed Belouizded</p> 		<p>-C'est un axe multifonctionnel à dominance commerciale, qui longe des équipements d'envergure (Bibliothèque nationale, Institut Pasteur, Lycée technique ...etc.) - C'est une voie à un seul sens.</p>
<p>Hassiba Ben Bouali</p> 		<p>-Cette voie contribue aussi à la rupture entre notre périmètre d'étude et la mer - Absence totale des aires de stationnements tout au long de la rue. - Absence des mobiliers urbains. - Absence totale de la verdure dans les trottoirs.</p>
<p>Rochai Boualem</p> 		<p>- La vétusté de ses parois de par la présence des hangars désaffectés.</p> <p>-C'est une rue secondaire mal structurée et étroite.</p> <p>-Voie ponctuée par des activités tertiaires, secondaires naissantes, des activités industrielles (hangars, entrepôts,</p>

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

		<p>usines), et quelques habitations.</p> <p>-Une rupture nette de l'axe juste avant l'îlot prioritaire.</p>
Les voies transversales		
Les boulevards	Les façades	Constats
<p>Mohamed Bougherfa</p> 	 <p style="text-align: center;">Façade Est</p> <p style="text-align: center;">Façade Ouest</p>	<p>- Elle relie la gare à la rue Belouizded ,elle accueille le flux provenant de la gare ferroviaire et elle est à caractère commercial (marchands ambulants).</p>
<p>Alfred Musset</p> 	 <p style="text-align: center;">Façade Est</p> <p style="text-align: center;">Façade Ouest</p>	<p>-L'absence de lisibilité depuis cette voie. -La rupture fonctionnelle de l'arsenal qui ne s'intègre pas à la structure urbaine.</p>

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

<p>Bouda Abdelkader</p> 		<ul style="list-style-type: none">• Non mise-en valeur de cette voie qui est due à la forte animation piétonne.• Elle accueille des activités secondaires (hangars, entrepôts, usines....)
---	--	---

Constat :

La fluidité de circulation est assurée donc par la richesse du réseau viaire, mais vu la largeur étroite des rues il y'a toujours un problème de densité d'automobile.

10. LES MOBILITES URBAINES

- **La voie ferrée :**

Elle est désignée pour le transport public et de marchandise. Elle contribue à la coupure existante entre El Hamma et la mer.



Figure 37 : Ligne ferroviaire El Hamma
Source : Auteurs

- **L'avenue de L'ALN**

Elle constitue un axe routier important et offre une vue panoramique sur la mer ; mais elle constitue une rupture entre notre périmètre et cette dernière.



Figure 38:Avenue de l'ALN
Source : Auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

- **La ligne du métro**

Se développe en diagonale à partir de la rue Mohamed Belouizded rejoignant l'Axe de Aissat Idir et Rouchai Boualem, il comporte plusieurs bouches d'accès à : L'Arsenal, 1er mai et jardin d'essai.



Figure 39 : La ligne du métro d'Alger
Source : Auteurs



Figure 40 : métro d'Alger
Source : Auteurs

- **La ligne téléphérique**

La ligne téléphérique nous permet de voir plusieurs séquences (la mer, le jardin d'essai et Maqam el chahid), ce qui enrichi le parcours et nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur le quartier.

-La ligne n°1 : Assure la liaison entre maqam el chahid et le jardin d'essai.

-La ligne n°2 : Assure la liaison avec la partie haute de la capitale (Aquiba et El Hamma).



Figure 41:Ligne téléphérique
Source : Auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

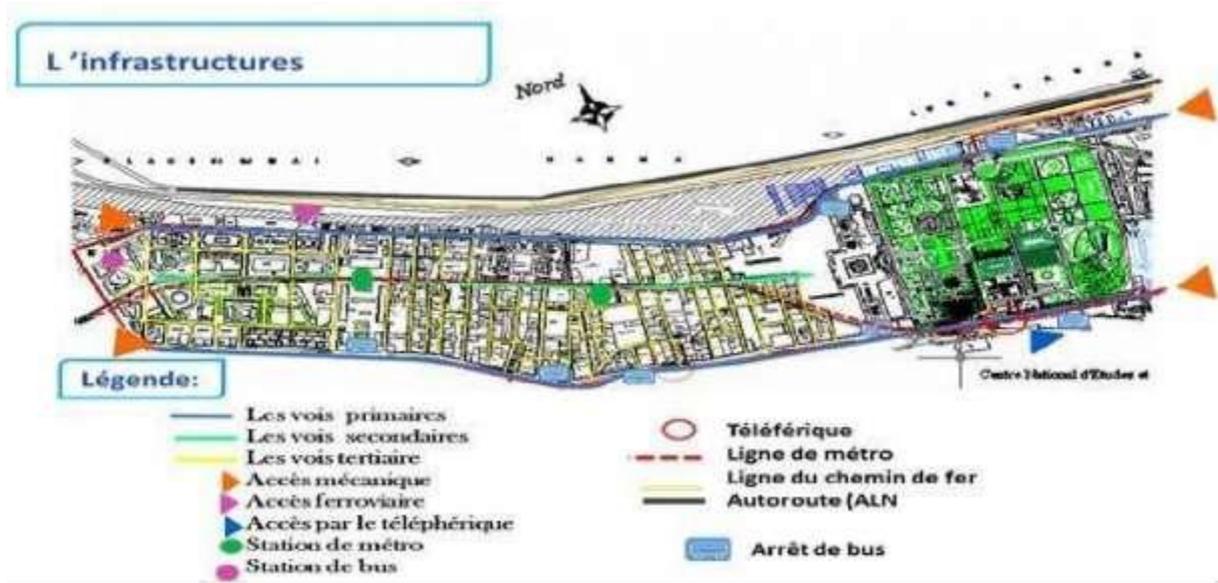


Figure 42: : schéma infrastructure HAMMA

Source : auteurs

Le quartier est bien desservi par différents moyens de transport notamment : la ligne du métro, la voie ferrée et les stations téléphériques.

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

11. PLACES ET NŒUDS :

- **Les places :** La place est un lieu où la croissance trouve la possibilité de se dilater ; les espaces ouverts ont pour fonction essentielle de créer des diversions et des temps d'arrêt dans la ville. BERTRAND LISTOUSKI

Parmi les places existantes au Hamma on cite :



Figure 43 :La place de l'UGTA

Source : Auteurs



Figure 44 : La place carrée

Source : Auteurs



Figure 46 :La place 1^{er} mai

Source : Auteurs



Figure 45 : La place 11 décembre

Source : Auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

- **Les nœuds** : Ce sont les jonctions de voies, les lieux stratégiques d'une ville.



Figure 47: Nœud El Mokrani
Source : Google images



Figure 48: Nœud Sahnoun
Source : Auteurs

12. LES DIFFERENTS TISSUS STRUCTURANTS LE QUARTIER :



Tissu
moderne



Tissu
mixte



Tissu
prioritaire



Jardin
d'essai

Figure 49: Les différents tissus au Hamma
Source : Photo de Google earth traité par les auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

- **Le tissu moderne**

- Un Urbanisme d'organisation régulière adopté suite à l'apparition du mouvement moderne en 1930, qui impose l'implantation de plusieurs bâtiments type HBM, et structuration des voies ainsi que l'aménagement des places.



Figure 50: Bâtiment moderne siège de l'UGTA
Source : Auteurs

- **Le Tissu mixte :**

- Résidentiel et d'activité : Tissu comportant de l'habitat individuel et collectif en état de vétusté ainsi que des hangars fermés ce qui a créé une abondance de friches industrielles, une bonne partie est prévue pour être démolie dans le plan du C.N.E.R.U5 et sera remplacée par une zone D'hyper centralité.



Figure 51: Immeuble haussmannien en état dégradé
Source : Auteurs

- **Tissu prioritaire**

- Zone de grands équipements d'envergure nationale : Bibliothèque nationale, Hôtel SOFITEL, centre commercial, parking souterrain, ainsi qu'une friche où est prévue de bâtir les deux chambres du parlement.

- Prédominance d'une architecture contemporaine.

- **Le jardin d'Essai**

Constituant un élément permanent du quartier du Hamma, le jardin d'essai est un jardin luxuriant, et un élément naturel important dans la structure urbaine de la ville d'Alger et plus particulièrement le quartier du Hamma, il s'étend sur une superficie de 58 hectares (38 hectares de jardin et 20 hectares d'arboretum) considéré comme le poumon de la ville d'Alger.



Figure 52: Vue sur le jardin d'essai

Source : Auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

13. TYPOLOGIE DES ILOTS :

Les îlots qui composent le quartier du Hamma sont en général de forme rectangulaire.

Du point de vue fonctionnel, on trouve trois types :

- **Ilot prioritaire**

Ilot destiné à accueillir des projets de grandes envergures qui comporte :

- L'Hôtel Sofitel, Bibliothèque Nationale.
- Les deux tours destinées aux commerces et aux bureaux (World Trade Center).



Figure 53: Vue aérienne sur l'îlot prioritaire

Source : Auteurs

Le projet des Halls centrales constitue un moment important dans l'image future du Hamma, où émergent de nouvelles formes urbaines.

L'îlot est organisé de sorte que les deux tours (R+20) implantées en son cœur émergent et dominent les autres immeubles de R+5 à R+7.

- **Ilot résidentiel :**

- Il est le résultat d'un tracé agricole.
- Il abrite : habitats, hangars.

14. LES POINTS DE REPERES DU QUARTIER DU HAMMA :

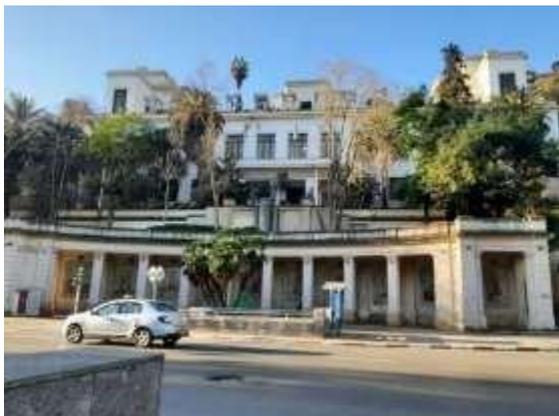


Figure 54: Le musée des beaux-arts

Source : Auteurs



Figure 55: Le mémorial du martyr

Source : Auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN



Figure 56 : fond National d'investissement +
Sonatrach marketing
Source : Auteurs



Figure 57 : Hôtel Sofitel
Source : Auteurs



Figure 59 : Jardin d'essai
Source : Auteurs



Figure 58 : les Halls
Source : Auteurs

CHAPITRE I : PAYSAGE URBAIN

15. ETAT DU BATI

Commune	Quartier	Terrains libres	Terrains à libérer	Surface foncière
Belouizded	El Hamma	77220m ²	41hangars	24780m ²
			67activités	62558m ²



Figure 60: Etat du bati
Source : Auteurs

Synthèse :

Notre analyse du périmètre d'intervention nous a permis de tirer les potentialités et les carences de notre site d'intervention.

➤ **Les potentialités :**

- ✓ Position centrale par rapport à la ville et la baie d'Alger.
- ✓ Présence d'éléments naturels importants tel que le jardin d'essaies et la mer.
- ✓ La topographie du terrain (relief plat).
- ✓ Disponibilités foncières.
- ✓ Bonne accessibilité renforcée par la future ligne de métro.
- ✓ La présence dans la zone d'éléments majeurs à l'échelle de la ville : place du 1er Mai, le Jardin d'Essai, le Mémorial, et les équipements de grandes envergures (Sofitel, la Bibliothèque Nationale).

➤ **Les carences :**

- ✓ Infrastructure routière mal structurée et mal animée.
- ✓ Il est perçu comme un quartier abritant une multiplicité d'activités incompatibles témoignant d'une extension non planifiée.
- ✓ Absence d'espace de communication sociale (places, jardin, air de jeu)
- ✓ . Rupture du quartier avec la mer.

CHAPITRE II

ARCHITECTURE ET THEME

« Inventer et définir un thème, telles sont les conditions essentielles de l'architecture. Une fois qu'on tient un thème il est toujours possible de le modifier et de le faire varier autant qu'on veut mais l'essentiel est qu'il est toujours un thème à la base de tout projet »

Oswald Mathias UNGERS.

CHAPITRE II : ARCHITECTURE ET THEME

INTRODUCTION :

« Inventer et définir un thème, telles sont les conditions essentielles de l'architecture. Une fois qu'on tient un thème il est toujours possible de le modifier et de le faire varier autant qu'on veut mais l'essentiel est qu'il est toujours un thème à la base de tout projet ». ³

La lecture thématique est une étape primordiale dans le processus de la conception architecturale, vu que l'architecture est un assemblage d'activités et d'espaces dans un même édifice ; qui doivent être bien réfléchis par les concepteurs et bien saisis par les utilisateurs.

Cette recherche s'agit de cerner le thème à aborder, étudier son émergence et évolution à travers le temps ainsi que les activités assurées et les espaces adaptés.

I. CHOIX DU THEME :

Vu la richesse patrimoniale de l'Algérie appuyée par le contexte chargé de traces du temps hérités des civilisations qui y sont succédées, ainsi que la présence des équipements de grande envergure, notre choix s'est porté sur **un office de tourisme** accompagné d'un **musée d'histoire** comme une réponse liée au patrimoine pour rappeler la mémoire du lieu et conserver son histoire tout en assurant sa transmission aux générations futures, cette proposition fera non seulement du quartier une destination touristique, mais aussi elle va lui permettre d'avoir sa valeur culturelle méritée.

Un projet contemporain orientée vers une vocation culturelle et touristique, qui va participer à l'amélioration de l'image urbaine et architecturale, promouvoir le tourisme en Algérie et contribuer à la création des valeurs économiques du quartier du Hamma.

Problématique thématique :

Comment peut-on faire de notre projet un équipement à double rôle : Promoteur du tourisme algérien et valorisant son histoire ?

II. DEFINITIONS RELATIVES AU THEME

A. LE TOURISME :

Selon l'OMT, le tourisme est défini comme un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins personnelles ou professionnelles, ou pour affaires. Ces personnes sont appelées ; des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques, (OMT,2007).

³ Oswald Mathias.

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

La commission des statistiques des Nations unies, en 1993, précise la définition et caractérise le tourisme comme un ensemble « d'activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs. »

A- LE TOURISTE :

Pour l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), un touriste est soit un visiteur soit un voyageur. Les visiteurs regroupent les touristes - comptabilisés à partir des nuitées - et les visiteurs d'un jour - les excursionnistes - décomptés par questionnaires, statistiques des entreprises et autres recherches individuelles. Un voyageur est une personne « qui se déplace entre deux ou plusieurs pays ou entre deux ou plusieurs localités dans son pays de résidence habituelle » (Nations unies, 1993).

B- LIEU TOURISTIQUE :

Le lieu touristique visité définit par l'INSEE comme le lieu situé « en dehors de l'environnement habituel » varie selon les envies culturelles, les ressources financières, les tendances sociales du moment. Au-delà de l'activité et du lieu, deux autres notions sont abordées dans la définition du tourisme : l'acteur et la temporalité. Le visiteur est le cœur du processus touristique puisque ses activités ont des conséquences sur l'environnement visité, l'économie du territoire et sur la population locale eu égard à ce qu'il consomme et au temps qu'il séjourne.

C- SEJOUR :

C'est la demeure ; la résidence ou un lieu où le voyageur a passé au moins une nuit.

D- VOYAGEUR :

C'est la personne qui se déplace entre différents endroits géographiques pour des raisons personnelles ou professionnelles pour une période quelconque.

E- VISITEUR :

C'est la personne qui fait un voyage vers une destination située en dehors de son domicile pour but de visiter (affaires, loisirs ou autre motif personnel).

F- EXCURSIONNISTE :

Personne ne qui organise et qui guide une excursion.

G- EXCURSION :

L'excursion est le support principal des loisirs, activités que l'on pratique durant son temps libre, en général à l'échelle locale, sans distance notable entre son lieu de résidence et son lieu de loisir. Il s'agit d'une source de recettes qui peuvent être très importantes pour certains lieux.

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

III. L'EVOLUTION DU TOURISME A TRAVERS LE MONDE

Le tourisme est inventé en 1841 en Angleterre, nommé le « grand tour » ; il désignait le voyage initiatique d'un an à travers l'Europe des jeunes aristocrates britanniques âgés de 20 à 25 ans pour parfaire leur éducation et devenir « complet gentlemen »

Développé si vite, le tourisme ne concerne plus l'Europe mais envahi les montagnes et le littoral, pour assurer la rencontre avec la nature et répondre au besoin de bien-être

Les progrès scientifiques, technologiques ainsi que socio-économiques ont permis une évolution remarquable du tourisme ; L'arrivée du chemin de fer à la fin du 19ème siècle, suivi de l'automobile et du bateau marque un tournant dans la pratique du tourisme. La mobilité du touriste est accrue. Il peut désormais visiter des espaces jusque-là inaccessibles. Le tourisme s'adresse alors aux classes les plus aisées comme aux classes populaires ; il contribue dans l'aménagement des montagnes et littoral en réponse à la demande touristique

IV. LE TOURISME EN ALGERIE :

L'Algérie est le pays le plus grand du continent africain et le 10^e pays le plus grand au monde en termes de superficie totale. Situé en Afrique du Nord, une des principales attractions touristiques est le Sahara, le deuxième plus grand désert au monde.

- ✓ L'Algérie est la 4eme destination touristique en Afrique en 2013 avec 2,7 millions de touristes étrangers, et occupe la 11e position sur la scène du tourisme.
- ✓ Le secteur du tourisme en Algérie représente 3,9 % du volume des exportations, 9,5 % du taux des investissements productifs et 8,1 % du Produit Intérieur Brut.
- ✓ Les événements tragiques du début des années 1990 ont retardé le développement des infrastructures et découragé bon nombre de touristes d'y séjourner.
- ✓ Les principaux concurrents sont les pays du pourtour méditerranéen dont la majorité ont développé une économie fortement basée dans ce secteur.

A- STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT DU TOURISME⁴ :

La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social a conduit à l'apparition d'un cadre stratégique de référence et d'une vision à l'horizon 2025 lors de la tenue du 11 et 12 février 2008, des Assises nationales et internationales du tourisme.

⁴ https://www.ambassade-algerie.ch/CS08/algerie_hote_d_honneur_comptoir_suisse_2008_03.html

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

B- SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE⁵ « SDAT 2025 » :

Il traduit la volonté de l'état de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro-méditerranéenne. Il donne de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

C- ORGANISMES CHARGES DU TOURISME EN ALGERIE :

- ✓ Ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat.
- ✓ Office National Algérien du Tourisme (ONAT).
- ✓ L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT).

D- LES ATOUTS ET LES FAIBLESSES DU TOURISME EN ALGERIE :

<i>ATOUTS</i>	<i>FAIBLESSES</i>
<p>La beauté, la richesse et la diversité des paysages et sites naturels.</p> <ul style="list-style-type: none">-Un patrimoine historique, archéologique, culturel important et diversifié.-La disponibilité de sites vierges et de ressources naturelles préservées.-Un climat tempéré-Un réservoir considérable de sources thermales (200 sources thermo minérales recensées).-Une image de marque liée au tourisme saharien, notamment au plan international.-La grande proximité avec les marchés émetteurs européens.-Un important réseau d'infrastructures routières et autoroutières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, hydrauliques, énergétiques, existant où en cours de réalisation	<p>Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien.</p> <ul style="list-style-type: none">- Une faiblesse quantitative et qualitative des structures d'hébergement.- Une maîtrise insuffisante des nouvelles techniques de prospection des marchés.- Un niveau de qualification et de performance des personnels à rehausser.- Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme algérien.- Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme.- Un mode de transport et d'accessibilité à améliorer. - Des services financiers inadaptés au tourisme moderne.

⁵ <https://www.elwatan.com/edition/actualite/schema-directeur-damenagement-touristiques-datinvestissements-consequents-et-recettes-insignifiantes-01-11-2018>

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

: Autoroute Est Ouest, Pénétrantes, Rocades, Métro, Tramway, Lignes ferroviaires à Grande Vitesse « TGV » Barrages, transferts hydrauliques, unités de dessalement, stations d'épuration, centrales électriques, réseaux TIC.

-16ports de plaisance et 20 ports mixtes (plaisance et pêche), Aéroports internationaux ;

-Une montée en cadence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de la téléphonie mobile ;

-Des grands projets d'investissements touristiques en maturation : les villages touristiques d'excellence

- Un grand déficit de la promotion et du marketing de la destination Algérie.

V. LES TYPES DE TOURISME :

On peut classer le tourisme selon 3 critères :

A- SELON L'ACTIVITE :

L'un des types les plus populaires

- **Tourisme de vacances ou de loisirs:**

Il s'agit des activités liées au divertissement par les touristes durant leurs séjours au sein des lieux touristiques notamment : les parcs d'attraction les édifices culturels, animaliers, aquatiques....



Figure 61 : tourisme de loisirs
Source : leman-sans-frontiere.org

- **Tourisme culturel :**

C'est une forme de tourisme dont l'objectif est de faire connaître le patrimoine culturel, le mode de vie d'une région...



Figure 62 : tourisme culturel
Source : fr.wikipedia.org

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

- **Tourisme d'affaires :**

Il désigne les déplacements dont le but est professionnel, commercial, ou de convention tout en assurant les structures d'hébergement, restauration....

C'est l'organisation des congrès, conférences, Séminaires...



Figure 63 : tourisme d'affaires
Source : deplacementspro.com

- **Tourisme sportif :**

Le tourisme sportif désigne les voyages qui consistent à observer ou à participer à un événement sportif tout en restant à l'écart de l'environnement habituel des touristes.



Figure 64 : tourisme sportif
Source : sports.catalunyaexperience.fr

- **Tourisme religieux :**

Appelé aussi tourisme du foie, il s'agit de visiter les lieux saints et les convictions religieuses, la plus grande destination de tourisme religieux est la Mecque et « le Vatican », pour les chrétiens.



Figure 65 : tourisme religieux
Source : deplacementpro.com

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

- **Tourisme de santé :**

Appelé aussi tourisme médical, tourisme Hospitalier ; il consiste à se faire soigner et améliorer sa santé Dans un pays autre que celui ou on réside; par économie ou pour bénéficier des soins et des prix qui ne sont disponibles qu'à l'étranger.



Figure 66 : tourisme de santé
Source : canarymedicalkey.com

- **Tourisme gastronomique :**

Le tourisme gastronomique, gourmand ou encore culinaire est le fait de voyager d'un endroit à un autre pour découvrir l'histoire, le savoir-faire et la culture d'un pays ou d'une région à travers ses spécialités culinaires



Figure 67 : tourisme gastronomique
Source : veilletourisme.ca

B- SELON LA CLIENTELE :

- **Tourisme de masse :**

Est un mode de tourisme apparu En raison de la généralisation des Congés payés dans de nombreux Pays industrialisés permettant aux « masses » populaires de voyager et de profiter de vacances à coûts amoindris.

- **Tourisme sélectif :**

Le tourisme sélectif a peu d'effets d'entraînement économiquement et peu d'articulation territorialement. Il est observé dans des zones pauvres en équipements et infrastructures nécessaires. D'où le faible impact des activités touristiques sur la société et l'économie locale.



Figure 68 : tourisme de masse
Source : LaPresse.ca

C- SELON LES LIEUX :

- **Tourisme montagnard :**

C'est un type de tourisme qui Désigne l'ensemble des activités En pleine nature, liées aux massifs montagnards des équipements de loisirs de grande envergure :

- Stations intégrées de sports d'hiver,
- Gros villages de vacances.



Figure 69 : tourisme montagnard
Source : encyclopedie-environnement.org

- **Tourisme rural :**

C'est une forme de tourisme qui prend ses racines au cœur des campagnes, mettant en avant les qualités de la vie rurale

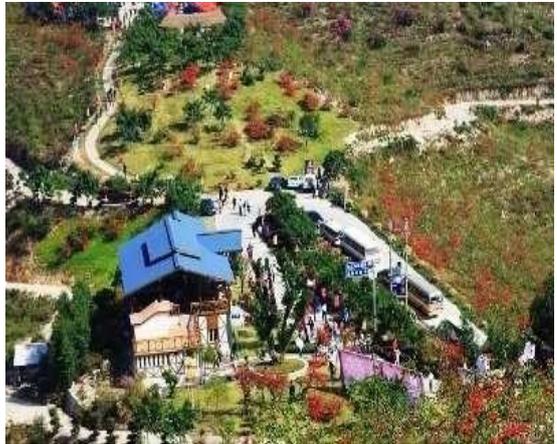


Figure 70 : tourisme rural
Source : wikimemories.net

- **Tourisme urbain :**

C'est un type d'activités touristiques réalisées en milieux urbains



Figure 71 : tourisme urbain
Source : tourisme. Wiki

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

- **Tourisme balnéaire :**

C'est la forme de tourisme la plus répandue dans le monde, elle est développée aux stations balnéaires et les cotes maritimes



Figure 72 : tourisme balnéaire

Source : ostelea.ma

- **Tourisme fluvial :**

C'est l'ensemble des activités touristiques pratiquées sur les rivières, fleuves et canaux les promenades à bord de bateaux à moteur ainsi que des activités plus sportives comme le ski nautique, la pêche, la plongée... etc.



Figure 73 : tourisme fluvial

Source : lagazettedescommunes.com

- **Tourisme saharien :**

C'est le séjour touristique en milieu saharien en exploitant les potentialités naturelles, historiques et culturelles accompagnées des activités de loisirs et de détente



Figure 74 : tourisme saharien

Source : aps.dz

VI. ROLES DU TOURISME :

Le tourisme joue un rôle important à divers égards : politique, social, économique et culturel tel qu'expliqué ci-dessous :

A. ROLE POLITIQUE :

Il est considéré comme un moyen qui permet aux pays de s'ouvrir sur le monde extérieur. C'est également un symbole de prestige politique.

B. ROLE SOCIAL :

- La rencontre et l'échange de cultures et de savoir du au contact des personnes appartenant à des groupes sociaux et à des tranches d'âge différents.
- Diminution des pensées racistes et ouverture sur le monde extérieur.

C. ROLE ECONOMIQUE :

- Élément essentiel pour le développement économique du pays.
- Création d'emplois et donc la lutte contre le chômage.
- La réduction de la pauvreté
- Apport positif dans l'aménagement du territoire

D. ROLE CULTUREL :

- C'est un instrument de dialogue interculturel
- Faire connaître aux touristes les traditions, l'histoire et la culture d'un peuple.
- Développement de la production artisanale et de l'art
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et Architectural.⁶

VII. LES ELEMENTS GENERATEURS DU TOURISME :

A. RESSOURCES NATURELLES :

« Les ressources naturelles sont les diverses ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques... »⁷

Elles sont l'un des facteurs influant sur la pratique touristique, car elles définissent la nature de l'espace touristique. On peut citer à titre d'exemple : le climat, le relief, le paysage, la végétation, la faune, la mer.

⁶ Bessaid Mounia, Karaouzene Serra, (2012-2013), Tourisme, station balnéaire à Bider, Université Abou BekrBelkaid, Tlemcen, Pag 36.

⁷ Les ressources naturelles.

http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/ressources_naturelles/87894

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

B. TRANSPORT :

C'est un élément clé du développement de tourisme. Selon les deux chercheurs Yvon BIGRAS (Université du Québec à Montréal) et Isabelle DOSTALER (Université Concordia, Montréal) « Les touristes se déplacent vers une destination, la visitent et en reviennent en utilisant les moyens de transport à leur disposition. Les modalités de ces déplacements peuvent varier quasiment à l'infini, mais le transport est toujours une partie intégrale et un élément clé de l'expérience touristique ». ⁸

C. INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES :

La prise en charge des touristes dans de bonnes conditions d'accueil, leur offrir un séjour tout confort, leur donner toute la possibilité de se distraire, trois conditions qui exigent des infrastructures touristiques de qualité. Elles doivent comporter plusieurs fonctions telles que : l'hébergement, la restauration, le commerce, le sport, le divertissement.

D. RESSOURCES CULTURELLES :

- **Matériels :**

C'est l'ensemble des biens culturels mobiliers (œuvres artistiques) et immobiliers (œuvres architecturales) qui portent un témoignage d'une civilisation ou d'un événement historique particulier.

- **Immatériels :**

Elles regroupent l'ensemble des activités humaines qui différencient les régions les unes des autres et les rendent uniques.

VIII. L'OFFICE DE TOURISME :

A. DEFINITION D'UN OFFICE DE TOURISME :

Un office de tourisme est la porte d'entrée privilégiée pour les visiteurs afin de leur indiquer un lieu de vacances ou même un séjour d'affaires. C'est un guichet unique où les touristes ont à leurs dispositions des conseillers en séjours pour les orienter, les aider dans leurs recherches d'hébergement, de restauration, de loisirs, de culture, leurs faire découvrir les richesses du territoire et leurs en offrir le meilleur. C'est un organisme d'information dont la mission est l'accueil, l'information et la promotion du tourisme sur une région à destination publique ou des visiteurs.

⁸ Yvon BIGRAS, Isabelle DOSTALER. Tourisme et transport : vers une vision intégrée. TEOROS. 2014

B. FONCTIONS D'UN OFFICE DE TOURISME :

- Accueil, information et orientation des visiteurs.
- Valorisation de l'identité locale et assouvir les envies de découverte des visiteurs.
- Proposition des visites accompagnée des excursionnistes spécialistes de territoire locale.
- Promouvoir le tourisme dans tout le territoire national.
- Commercialisation des prestations de services touristiques.
- L'organisation de fêtes et de manifestations culturelles.

C. APERÇU HISTORIQUE :

- La France est le premier pays à mettre en place un office national du tourisme et cela, grâce à l'initiative du ministre des Travaux publics, Alexandre Millerand.
- La première structure à avoir la véritable dénomination d'office de tourisme fut cependant l'Office de Tourisme de Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère) qui vit le jour en 1905.
- L'office de tourisme est reconnu d'utilité publique en 1921.
- En 2009, la majorité des pays disposent d'un office national de tourisme, on en dénombre plus de 230. Afin de pouvoir renseigner et promouvoir son territoire à l'étranger

IX. ETUDE DES EXEMPLES :

Notre choix d'exemples s'est fait par rapport à :

- La similarité thématique.
- La richesse architecturale et programmatique.

1 ER EXEMPLE : OFFICE NATIONAL ALGERIEN DU TOURISME (L'ONAT) :

Localisation de l'ONAT :

Le siège de l'ONAT se situe à 126 Bis A, rue DIDOUCHE Mourad, Alger



Figure 75 : situation Google maps

Source : auteurs

Présentation de L'ONAT :

L'Office national algérien du tourisme (ONAT) est un tour-opérateur, rattaché au ministère du Tourisme et de l'Artisanat en tant qu'entreprise non affiliée. Sa fonction essentielle consiste à concevoir et à produire, mais également à vendre et réaliser toute la panoplie de voyages touristiques en Algérie par le biais de ses 32 agences réparties sur le territoire national.



Figure 76 : accueil de l'ONAT

Source : auteurs

Création :

L'ONAT a été créé en août 1962 à l'indépendance de l'Algérie, et qui avait pour vocation première d'exercer un tourisme international récepteur. Ainsi cet office se chargeait de la gestion des biens vacants et de la promotion des produits touristiques algériens sur le marché international



Figure 77 : réception de l'onat

Source : vitaminedz.com

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Missions :

Les missions et les fonctions de l'ONAT : Au terme de ces restrictions et après son changement de statut en 1985 en tour opérateur national, le champ d'action de l'ONAT a pour mission :



Figure 78 : missions de l'onat

Source : Google image

- La conception et la commercialisation des produits touristiques destinés aux clients nationaux et internationaux.
- La diffusion d'informations touristiques liées à son objet.
- La production, la réalisation et la diffusion de tout support à caractère promotionnel, de nature à favoriser la commercialisation de ses produits touristiques sur le marché national et international.
- La gestion du réseau d'agence ONAT couvrant l'ensemble du territoire national.
- L'assistance des touristes à l'occasion de leurs séjours.
- L'assistance et les réservations hôtelières.
- L'organisation de congrès.
- L'émission de billetteries (aérienne et maritime).

Moyens et organisation :

- Transport :

L'entreprise propose une flotte de véhicules de standing déclinée en différentes capacités : Autobus récents 51 sièges, Mini bus, Toyota (4X4) et des véhicules haut de gamme pour VIP.



Figure 79 : moyens de transport

Source : Google image

- Hébergement :

Sous toutes ses formes, l'hébergement à l'ONAT est fonction de la demande du client, des potentialités de la région et du circuit proposé. Les clients seront hébergés soit en hôtels au nord, en villages touristiques au sud, en hôtellerie de plein air, camping, chambres d'hôtels et 4 auberges (Timimoune, Taghit, Igli, Souk El Ténine) de 1644 lits en global.

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

- Ressources humaines :

Pour le bon fonctionnement de l'entreprise, l'ONAT regroupe un effectif de **320 employés**, déployé sur l'ensemble du territoire national constitué d'**agents** et **responsables commerciaux** formés à la commercialisation des produits, ainsi que des **guides** et **chauffeurs** expérimentés destinés principalement au sud. Il est à noter qu'au cours de la saison pleine, l'ONAT, recrute des chauffeurs vacataires pour renforcer ces effectifs.

- Délégations régionales :

L'ONAT dispose d'un réseau conséquent d'agences de voyages à travers le territoire national, ces agences au nombre de 30 départements des délégations régionales de l'office, qui sont au nombre de quatre :

- Délégation régional centre « Alger »
- Délégation régional ouest « Oran »
- Délégation régional Est « Annaba »
- Délégation régional grand sud « Tamanrasset ».

Ce sont en fait les tours opérateurs étrangers qui jouent le rôle d'intermédiaire pour le compte de l'ONAT en recevant des brochures et des catalogues.

2EME EXEMPLE : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE VILLEDIEU-LES-POELES

FICHE TECHNIQUE

Opération : Construction d'un bâtiment public

Projet : Office de tourisme

Lieu : Villedieu-les-Poêles, Manche, France.

Propriétaire : Communauté de communes de Villedieu-les-Poêles

Architecte : Michel GOURION

Année de livraison : 2010

Année d'achèvement : 2014

Surface : 250 m²

Budget : 523 307 € H.T

Programme :

- Office de tourisme
- Vitrine des métiers d'art



Figure 80 : Villedieu-les-Poêles
Source : tripadvisor.fr

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Présentation du projet :

L'office de tourisme et la vitrine des métiers d'art de Villedieu-les-Poêles ont été pensés autour d'un seul bâtiment, respectant le patrimoine architectural et rural. Ancré dans un contexte de développement durable, ce projet porte la création contemporaine au travers des techniques, matériaux et modes de fabrication locaux.

L'ossature bois du bâtiment est visible, les ouvertures découpées dans la « peau métallique » en Tech Gold, forment des vitrines qui dévoilent l'espace intérieur et dans lesquelles des objets sont exposés. Cette « peau » reflète également l'artisanat local en rappelant les roule de cuivre déposés dans les ateliers avant leur façonnage. Sa toiture végétale, quant à elle, contribue à l'image de la ville : préserver le milieu naturel.

Les missions de cet office de tourisme :

L'office de tourisme de Villedieu Intercom est un Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic).

L'office exerce ses missions sur le territoire intercommunal regroupant 27 communes, Il a pour missions :

- Accueillir et informer les visiteurs sur leur destination en Normandie.
- Promouvoir le territoire et ses prestataires touristiques afin de fidéliser les visiteurs et attirer de nouveaux touristes.
- Mettre en valeur l'identité locale et l'artisanat d'art à travers l'organisation d'expositions dans la Vitrine des métiers d'art.
- Conseiller les touristes sur leurs séjours dans le bassin de Villedieu et plus largement dans la Baie du Mont Saint Michel, dans la Manche, selon la durée de leur séjour



Figure 81 : office de tourisme intercommunal de V.P

Source : <https://images.app.goo.gl/LtU oyQQkf52XLMx97>

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Les services proposés par cet office :

- Wifi gratuit et sécurisé.
- Espace boutique : livres, cartes postales, jeux, magnés, accessoires, objets en cuivre, etc.
- Billetterie : Il assure la vente de différents billets.
- Tourisme et handicap : l'entrée, la borne d'accueil et la surface boutique-exposition de l'office de tourisme sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.
- L'office dispose également d'équipements facilitant l'écoute pour les personnes déficientes auditives et de documents en braille.
- Stationnement adapté possible à proximité de l'office.

Les logiciels d'affichage dynamique :

L'office de tourisme de Villedieu-les-Poêles utilise des logiciels d'affichage dynamiques liés à des écrans pour informer les touristes.

L'office de tourisme de Villedieu les poêles a décidé de numériser son accueil avec l'installation d'une borne en vitrine tactile et de deux logiciels d'affichage dynamiques.

La borne en vitrine affiche un menu interactif et permet aux touristes de sélectionner ce qu'ils veulent faire dans la ville et ses environs. Les solutions d'affichages dynamiques, quant à elles, diffusent de l'information sur les fêtes et manifestations. Affichées sur des grands écrans disposés en vitrine et en intérieur de l'office, ces informations sont actualisées automatiquement depuis une base de données. Les écrans intérieurs ont la particularité de diffuser la météo sur 3 jours.

L'accessibilité aux différents espaces de l'office :

- Accessibilité du stationnement : Parkings tout autour du bâtiment avec un total de quatre emplacements réservés.
- Accessibilité du cheminement vers l'activité : Cheminement balisé au sol par un revêtement de couleur différente ainsi que des bornes en granit, reliés les uns aux autres par des chaînes. Sol plat et neuf, sans trous par exemple.
- Accessibilité des locaux : Locaux neufs et spacieux. L'ensemble est de plain-pied, avec des aménagements permettant le confort et de développer au maximum l'autonomie.



Figure 82 : figure plan/vue de dessus de l'office de tourisme de V.P

Source :

<https://copperconcept.org/fr/node/12365#&gid=1&>

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

- Accessibilité du matériel : Les supports de présentation et d'exposition pour les documents touristiques et les œuvres d'art sont à bonne hauteur, tout comme le guichet d'accueil abaissé sur sa partie gauche, lorsqu'on entre. Il existe une boucle magnétique à l'accueil et 4 kits portatifs utilisables lors de visite commentée de la ville. Pour faciliter les visites découvertes de la ville, différents outils existent : Un enregistrement audio + lecteur avec écouteur fait sur l'histoire de Villedieu, une mallette pédagogique avec objet miniature + ouvrage en braille avec illustration thermo gonflées + maquette du plan de la Ville.
- Accessibilité des sanitaires : Toilette privé pouvant être mis à disposition dans l'Office de Tourisme et toilettes publics extérieurs adaptés
- Activités accessibles : Conseils en séjours, expositions artisanales, visites guidées, animations ponctuelles, billetteries pour des événements locaux.

Forme, volumétrie, façade, structure et choix de matériaux :

- Un bâtiment « Objet » :

C'est un volume simple, compact, facilement identifiable de loin. Ses lignes courbes, accueillantes, font référence à des rubans de métal déroulés et disposés dans l'espace. Le décalage de ces rubans crée les accès et marque l'entrée du bâtiment. De plus, sa forme est en adéquation avec sa fonction, il invite à circuler, il est accueillant, tout en rondeur et joue avec la lumière.



Figure 83 : volumétrie de l'office
Source : tripadvisor.fr

- Un bâtiment « Vitrine » :

C'est un outil de présentation du savoir-faire et de l'artisanat. Cette structure créée par de larges ouvertures découpées dans la « peau métallique » laisse apparaître l'ossature bois du bâtiment. Elles forment des vitrines qui dévoilent l'espace intérieur et dans lequel des objets sont exposés. Un éclairage est étudié de façon à mettre en valeur les vitrines de ce bâtiment la nuit.

- Un bâtiment « Lisible » :

Un signal de loin une invitation à ses abords. L'ossature bois du bâtiment est largement visible : elle dicte les rythmes des ouvertures et les cloisonnements intérieurs.

La peau en laiton vient fermer, lisser le volume. Elle est support de motifs décoratifs, qui pourront être gravés, emboutis ou repoussés, faisant référence aux techniques utilisées en dinanderie. Ces motifs vont accrocher la lumière, mettre en valeur les courbes, faire vivre la façade.

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Ce projet, par son architecture contemporaine alliée à des matériaux traditionnels caractéristiques de la commune, contribue à préserver les traditions dans un environnement urbain en pleine évolution. L'intégration du projet parmi le paysage bâti existant crée un tout homogène et cohérent. Sa toiture végétale contribue également à l'image de la ville : préserver le milieu naturel.



Figure 84: Façade Est De l'office de tourisme de Villedieu-les-Poêles
source: <https://copperconcept.org/fr/node/12365#&gid=1&pid=2>

3EME EXEMPLE : OFFICE DE TOURISME ST MALO

Nom : Office de Tourisme Saint Malo

Maitre d'œuvre : Gilles Gouronnec

Adresse : Saint-Vincent, 35400 Saint-Malo,
France

Style architectural : style moderne

Date de livraison : 2013



Figure 85 : office ST MALO
Source: letelegramme.fr

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Description du projet :

L'architecte est donc venu s'insérer dans un espace prédéfini par les services de la Ville. « Il s'agissait de faire une structure qui réponde à une fonction, dans un contexte particulier, celui des remparts. Lorsqu'ils ont été construits, ils servaient à protéger, alors qu'un office de tourisme doit être ouvert vers le public, tout en respectant une sorte de mimétisme par rapport au château et ses arrondis », explique Gilles Gouronec.

Si pour l'instant, seule la partie bétonnée se voit, il faut imaginer à terme un bâtiment qui sera composé de verre et de bois. « La tour pour les remparts, les poutres en bois massif pour les brise-lames de la plage... Au final, ce que verront les gens, ce sont du bois, du verre et du zinc pour la toiture. »⁹ Le choix de l'implantation du nouvel office de tourisme ne doit rien au hasard. Il fait partie d'un projet d'aménagement plus global : celui de l'esplanade Saint-Vincent. L'aménagement de l'esplanade, c'est aussi une arrivée sécurisée pour les usagers des transports en commun. « Il fallait que les voies bus soient bien séparées des quais et de la nouvelle voie de circulation qui les longe. Et la construction d'une structure destinée à l'abri des usagers et aux « commodités » pour le personnel de conduite et pour le public aurait été de toute façon indispensable. En incorporant cette structure dans celle de l'office, on évite de multiplier les constructions. »

1311 visiteurs par jour, Un peu plus de 450 000 personnes sont passées par l'office de tourisme en 2015 Les demandes de renseignements concernent surtout les hôtels, les sites à visiter, les visites guidées et la restauration.

70 % proviennent de France (+35 %) et 30 % des étrangers (+40 %), avec en tête les Britanniques (18 %), les Allemands (14 %), les Belges (11,6 %) et l'Espagne (10 %). « La notoriété et l'attractivité de Saint-Malo ne cessent de progresser », souligne Alain Cabot, président de l'office de tourisme. L'Office de Tourisme de Saint-Malo a obtenu la Marque QUALITÉ TOURISME TM en 2015. L'Office de tourisme de Saint-Malo est classé dans la Catégorie I, appartenant au réseau "Offices de Tourisme de France".



Figure 86 : vue sur l'office
Source : letelegramme.fr

⁹ www.saint-malo-tourisme.com

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Les engagements de cet office de tourisme :

- Mettre à disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles.
- Faciliter les démarches et offrir l'accès libre au Wifi.
- Assurer la fourniture de cartes touristiques, plans et guides touristiques sur support papier.
- Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale.
- Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, téléphonie mobile, géolocalisation...)
- Donner accès à son site internet en plusieurs langues dédié et adapté à la consultation via des supports embarqués.
- Mettre à jour annuellement son information touristique.
- Traiter les réclamations des clients et mesurer leurs satisfactions.
- Être ouvert au moins 305 jours par an, samedi, dimanches et jours fériés inclus en période touristique



Figure 88 : espace de consultation
Source : www.saint-malo-tourisme.com



Figure 87 : espace de consultation
Source : www.saint-malo-tourisme.com

L'information et les services disponibles de cet office de tourisme :

- Une documentation locale : plan, hébergement, loisirs, manifestations, cartes... en plusieurs langues.
- Une fiche historique disponible en 8 langues : français, anglais, allemand, espagnol, italien, hollandais, russe et japonais.
- Une documentation départementale, régionale et nationale.
- Les informations à propos du transports (bus, train, bateau).
- Le programme des manifestations
- La vente de divers articles (affiches, livres, médaille souvenir, cartes de randonnées et routières, cartes téléphoniques).
- La vente de billetteries de grands sites touristiques et la réservation d'hôtellerie.

Ce projet répond aux exigences fonctionnelles d'un office de tourisme tout en mettant un dispositif nécessaire afin de simplifier l'information surtout pour les touristes

X. LECTURE PROGRAMMATIQUE :

« Un projet avant d'être un dessin est, un processus c'est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme, et au thème, ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de créer »¹⁰

La programmation c'est l'étape qui suit l'étude des exemples, elle permet de dégager les fonctions et les espaces qu'abrite le projet. C'est une opération qui permet d'établir les principes quantitatifs et qualitatifs d'un équipement.

A. PROGRAMME QUANTITATIF :

Accueil, informations et consommation :

- Hall d'accueil et d'informations.
- Ilot publicitaire (espaces réservés aux agences de voyages).

Exposition et projection :

- Hall d'exposition (exposition des lieux historiques de l'Algérie).
- Auditorium.
- Espaces d'exposition de l'architecture du passé.
- L'Algérie d'aujourd'hui.
- Espace de projection futuriste (écran de projection, expo de maquettes).
- **Echange et communication :**
- Espace d'échange culturel.
- Espace quizz.
- Salon VIP.
- Associations environnementales et clubs scientifiques.
- Espace de Sensibilisation au développement des énergies renouvelables.

Loisirs et créativité et recherche :

- Belvédère (observatoire panoramique).
- Espace de modelage.

¹⁰ Richard Meier

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

- Terrasse de remise des prix.
- Club touristique.
- Atelier maquette.
- Atelier créatif.
- Espace de test de connaissance.
- Bibliothèque historique.
- Salle d'archives.
- Espace éveil de curiosité.
- Boutique de souvenirs.
- Espace de lecture.
- Coin lecture revues historiques.

Consommation et détente :

- Cafeteria littéraire.
- Cafeteria.
- Restaurant gastronomique.
- Restaurant méditerranéen.

Administration :

- Bureau directeur.
- Bureau de gestion de personnel.
- Bureau de comptabilité.
- Salle de réunion.
- Bureau de conservation.
- Trésorier

Entité technique :

- Entretien et maintenance d'œuvres. /traitement et classification d'œuvres.
- Bâche à eau.
- Local d'électricité et groupe électrogène.
- Local de surveillance.
- Climatisation.
- Local de maintenance.
- Chaudière.
- Rangement.
- Dépôt.
- Stockage/sanitaires.
- Conciergerie. /local de compartiment technique.

B. PROGRAMME QUALITATIF :

Espace d'accueil et réception :

C'est un espace indispensable dans tous les équipements recevant du public, il permet aux visiteurs de s'organiser et s'informer. Il présente une articulation entre l'espace extérieur et l'espace intérieur.



Figure 89 : espace de réception
Source : baches-publicitaires.com

Espace d'exposition :

Il abrite la fonction principale du projet, il permet de prévoir les possibilités d'exposition grâce à des cimaises et à des chevalets. Eclairé de manière directe et/ou indirecte grâce à des spots, il est généralement soumis à une surveillance vidéo.



Figure 90 : espace d'espace exposition
Source : pinterest.fr

Ilot publicitaire :

Accessible à tous, aménagé en open-space destiné aux différents partenaires dans le secteur du tourisme, il contribue à la promotion touristique.



Figure 91 : ilot publicitaire
Source : delta-crea.com

Auditorium :

L'auditorium est une salle, un lieu de communication, de rassemblement et de conférences.



Figure 92 : auditorium
Source : plateformearchitecture.it

CHAPITRE II: ARCHITECTURE ET THEME

Cafétéria littéraire :

Une cafeteria littéraire est un lieu de détente et de lecture où l'on parle de littérature, on échange des idées, tout en dégustant un café, ou autre boisson.



Figure 93 : cafeteria littéraire
Source : pinterest.fr

Bibliothèque historique :

Est le lieu consacré à la conservation et à la consultation de fonds et de documents d'histoire, afin de permettre aux touristes de consulter les documents sur place, et de s'en servir comme support.



Figure 94 : bibliothèque historique
Source : archimag.com

Restaurant :

Afin de permettre aux touristes de déguster les meilleurs plats de différentes coutumes. Cuisine : Postes chauds, postes froids, pâtisserie, préparation de viande, préparation de légumes.



Figure 95 : restaurant
Source : le-contemporain-italien. thefork.rest

Espace de quizz :

C'est un espace de test de connaissance où le touriste évalue ses acquis

Espace d'échange culturel :

Un espace de rencontre de touristes où ils peuvent s'échanger les idées

Eveil de curiosité :

C'est un espace qui sert à inciter les touristes à visiter le musée

CHAPITRE III

ASSISE THEORIQUE

**« L'architecture est le jeu savant
correct et magnifique des assemblés
sous la lumière ».**

Le Corbusier.

CHAPITRE III : ASSISE THEORIQUE

INTRODUCTION :

Afin de classer notre projet dans la liste des projets contemporains, il faut que notre réflexion s'articule autour d'un savoir théorique et des notions qui font références à l'architecture contemporaine, que nous Allons aborder dans ce chapitre.

I. L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE :

L'architecture contemporaine est l'architecture

Produite dans les temps présents, elle comprend une gamme de styles de construction actuels qui semblent souvent radicalement différents les uns des autres et parfois de tout ce qui a précédé

L'architecture contemporaine repose sur un principe qui est partagé par tous ceux qui la pratiquent. Et c'est le désir et la volonté de concevoir et de construire différemment de ce qui se faisait auparavant et de ce qui se fait habituellement aujourd'hui. L'architecture contemporaine propose de rompre avec les manières de penser et les façons de faire qui sont devenus la norme. L'architecture contemporaine est donc innovatrice.



Figure 96 : Musée des sciences naturelles par architecture studio

Source : <https://chroniques-architecture.com/>

II. L'ÎLOT OUVERT :

L'îlot ouvert se différencie de l'îlot commun par sa forme, qui permet sa traversée. Théorisé par l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc, l'îlot ouvert se définit par un côté « plein », autonome et pourtant varié et un côté « vide », ouvert et lumineux. Ce genre d'îlot se caractérise par :

- Bâtiments autonomes, non identiques.
- Des hauteurs différentes fixées par des lois.
- Des façades saignées sur la rue.
- Des retraits, des ouvertures et des cours.
- Asymétrie
- Echappées visuelles
- Lumière - Circulation

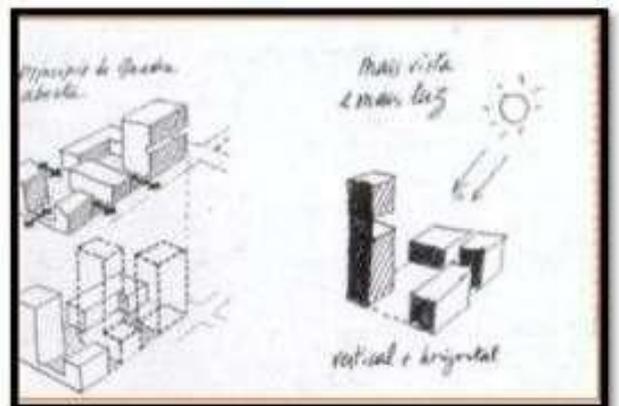


Figure 97 : croquis de Portzamparc sur l'îlot ouvert

Source : <http://comteporart.voila.net>

III. LA BARRE :

Une barre est un édifice longitudinal ; « Une construction de plus de deux étages d'allure horizontale formant un volume à base rectangulaire ». ¹¹. De l'ilot traditionnel subsistent deux principes:

- un rapport clair entre le bâtiment et son terrain.

- Les faces des bâtiments sont différenciées, la pratique le confirme également en marquant les façades d'accès et en "bricolant" les façades arrières.



Figure 98: Barre Balmont à Lyon : une réhabilitation
Source : https://www.lemoniteur.fr/media/953000783359_620x393_c.jpg

IV. LA BARRE REVISITEE

Tout comme la barre standard une barre revisitée est une typologie de barre sur laquelle on a effectué quelques modifications afin de changer son aspect et éliminer les contraintes de massivité ou autres.



Figure 99: La villa méditerranéenne
Source : Wikipédia

¹¹ Joseph Venne., Lexique de Sur les traces, éditions du Septentrion, 2013

V. LA PASSERELLE :

Une passerelle est, dans le domaine de l'architecture, un pont ou un passage aérien, à l'usage exclusif des piétons voire des cyclistes, pouvant par exemple relier deux bâtiments entre eux, enjamber un cours d'eau ou une voie navigable, un axe de circulation routière ou ferroviaire, etc.



Figure 100:passerelle

Source : metalblog.ctif.com

PARTIE II
PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE I

DEMARCHE DU PROJET

« Tout projet architectural, sa forme et sa composition ; est indiquée par des principes sur lesquels devrait se baser. Ces principes sont : Le contexte, le thème et le programme ; parallèlement à ces données le maitre d'œuvre devrait développer un autre aspect de réflexion propre à sa capacité »

Par : C.N Schulz : l'art du lieu : architecture et paysage

CHAPITRE I : DEMARCHE DU PROJET

Après l'analyse du contexte urbain du quartier d'EL HAMMA qui a permis de cerner les caractères fondamentaux ainsi que les potentialités et carences de ce dernier ; suivie par la recherche thématique qui nous a aidé à mieux comprendre le thème abordé ; on passe à la concrétisation des différentes informations accumulées par l'élaboration d'un projet architectural significatif et cohérent en mettant en confrontation les données du site, du thème, du programme ainsi que les innovations technologiques

On attaque donc l'analyse à une échelle plus réduite pour étudier les éléments de composition du site d'intervention.

I. PRESENTATION DU SITE D'INTERVENTION :

1. MOTIVATION DU CHOIX DU SITE :

Le choix du lieu d'implantation est déterminant. Il faut que l'emplacement du projet réponde aux exigences de notre thème.

- Il occupe une situation stratégique sur l'aspect historique, touristique, culturel et environnemental (la végétation et la mer)
- Situé au cœur de l'îlot prioritaire zone d'hyper centralité dans un entourage bien animé et motivé vu l'existence d'équipements de grande envergure classés à l'échelle nationale (bibliothèque, musée des beaux-arts, l'hôtel Sofitel ainsi que la place carrée)
- Sa position privilégiée par rapport aux infrastructures routières, ainsi que la facilité d'accès, par les deux axes structurants d'EL HAMMA (Mohamed Belouizded, Hassiba Ben Bouali)
- Son orientation et sa position qui lui permettent de bénéficier d'une bonne perception et d'un maximum de vues panoramiques.
- Sa proximité du port d'Alger

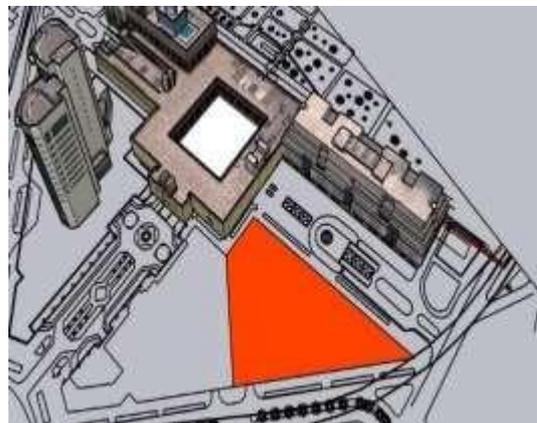


Figure 101 : vue sur l'assiette d'intervention
Source : Auteurs

2. SITUATION ET ORIENTATION :

Notre assiette d'intervention est située dans la partie EST du quartier d'EL HAMMA; Au sud-ouest de l'ilot prioritaire, sur un tissu Urbain de 1,5km de longueur et 650m de Largeur ; orientée vers le nord.

3. DELIMITATION :

Notre site d'intervention est délimité:

- Au nord par : la place carrée ainsi que le terrain non bâti (vierge)
- Au sud par : des habitats collectifs ainsi que la voie Med Belouizded
- A l'Est par : la BNA ainsi que son esplanade
- A l'Ouest par : la voie proposée par le CNERU allant de la place ronde vers Med Belouizded

4. FORME ET SURFACE :

L'assiette présente une forme géométrique irrégulière trapézoïdale ; résultat de la diagonale proposée par Le CNERU ; elle est d'une superficie de **8618m²**

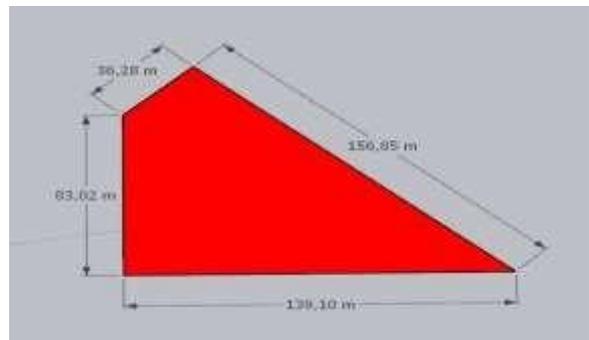


Figure 102 : forme du terrain

Source : Auteurs

5. ACCESSIBILITE :

Notre site est accessible par les deux types d'accès :

Mécanique par :

- La voie proposée par le CNERU desservant Med Belouizded et la place ronde
- Le boulevard Med Belouizded

Piéton par :

- La place carrée
- L'esplanade de la BNA
- Diagonale tracée par le CNERU desservant l'axe routier Med Belouizded
- Boulevard Med Belouizded

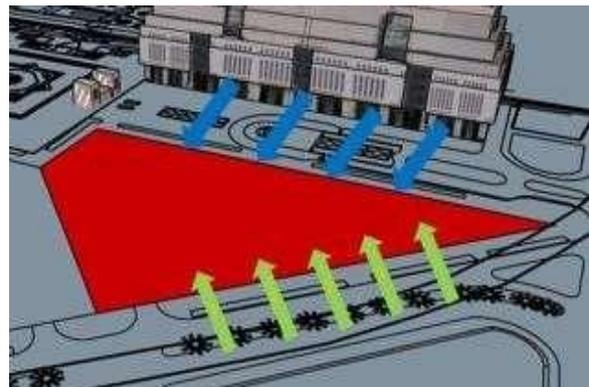


Figure 103 : accessibilité au terrain

Source : Auteurs

6. ENVIRONNEMENT IMMEDIAT :

Lors de nos visites répétées sur le périmètre d'étude nous avons découvert un paysage urbain très diversifié en voici quelques photos :



Figure 104 : la bibliothèque nationale
Source : Auteurs



Figure 105 : l'hôtel Sofitel
Source : Auteurs



Figure 106 : Les tours d'affaires
Source : Auteurs



Figure 107 : façade urbaine du boulevard Med Belouizded
Source : Auteurs



Figure 108 : jardin d'essais
Source : Auteurs

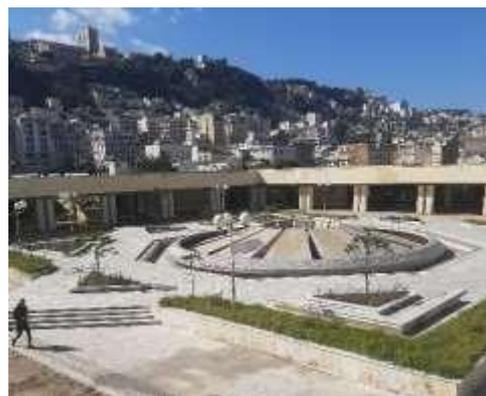


Figure 109 : la place carrée
Source : Auteurs

7. LECTURE DES DONNEES NATURELLES :

Topographie :

Le plateau de notre terrain est entre la courbe 20m, ce qui présente une faible pente 3% vers la mer ; qui ne nécessite pas de Terrassement de terrain.

Les vents :

La présence du jardin botanique comme une barrière végétale, ainsi que l'environnement immédiat (les deux tours, l'hôtel Sofitel ainsi que la BNA) protègent notre terrain du vent.

Ensoleillement :

Notre terrain est bien ensoleillé durant toute l'année.

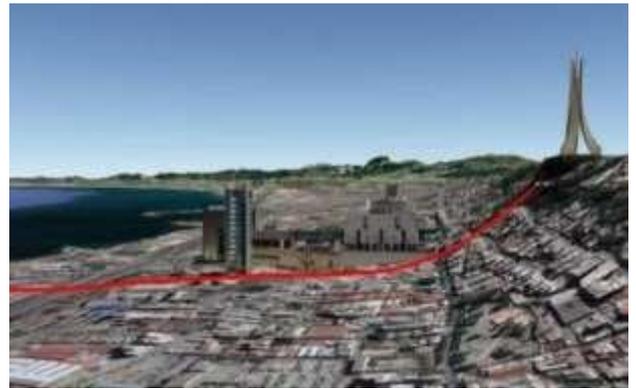


Figure 110 : profil de l'assiette au milieu de son environnement

Source : Google earth

II. PHILOSOPHIE DU PROJET :

« Le rythme ressemble au temps, à la fois un et changeant, il ressemble à l'architecture, c'est à dire à notre univers qui est une construction. » Yves Bonnefoy

« Le monde, c'est tout l'espace et tous les temps. Parcourir le monde, c'est réinventer l'histoire. » Antonine Maillet

« Le voyage précède l'histoire mais des fois l'histoire devient un voyage » Abdou Abdel

L'histoire est l'identité d'un peuple et le patrimoine en est le témoin.

Pour pouvoir voyager dans le **temps** et comprendre ce qu'on aperçoit, il est primordial d'éveiller notre **curiosité** et savoir ce que l'on cherche au cours de notre **voyage à travers l'histoire** pour enfin mettre un terme à cette illusion.

Le temps est défini par la chronologie qui est une ligne imaginaire qu'on peut considérer comme « **un parcours** » qui se décompose sous trois formes: passé, présent et futur. Le passé est l'espace du réel qui n'est plus, le futur, l'espace du réel qui n'est pas encore et le présent l'espace du réel qui est, entre le passé et le futur.

L'histoire n'est-elle pas donc un voyage dans le temps ?

Evidemment, notre projet sera une promenade matérialisant l'histoire et le tourisme selon un axe temporel.



III. DEMARCHE CONCEPTUELLE :

Concevoir en architecture est un processus qui implique, au-delà de sa mise en forme, la prise en compte de multiples facteurs d'ordres physiques, psychologiques, sociologiques, historiques, culturels, économiques et écologiques.

Cette étape consiste à rattacher entre l'idéation et la formalisation.

Notre objectif est de dégager un système de concepts qui sont les outils majeurs de notre réflexion d'intervention en relation avec le site et le thème choisis

1. CONCEPTS :

Parcours (promenade architecturale) :

C'est le concept majeur qui représente une ligne imaginaire, elle implique l'interaction, la perception et l'évènement. Les entités du projet sont conçues pour avoir la plus grande clarté. La simplicité du parcours est adaptée à un flux important de visiteurs.

Le mouvement :

L'interprétation de ce concept se traduit par la forme générale du projet accentuée par l'inscription d'inclinaison (mur incliné) qui reflète le mouvement et la sensation de continuité vers le ciel.

Diversité:

C'est un concept majeur matérialisé par une multitude d'entités et d'espaces en référence à la complexité du thème.

Ilot ouvert :

Un concept de Christian de Portzamparc matérialisé dans notre projet par la fragmentation des volumes et la création des accès.

Perméabilité culturelle:

Création de plusieurs percées visuelles vers le projet afin d'assurer une bonne accessibilité, flexibilité et attractivité.

Flexibilité d'accès :

La liberté avec laquelle les utilisateurs pourraient se déplacer et mettre à leur disposition au même temps une multitude de déplacements et choix directionnels, (principe de l'ilot ouvert).

Perméabilité :

Elle est traduite par la notion de continuité visuelle et spatiale à travers la transparence.

Légèreté :

Ce concept est matérialisé par le choix des matériaux, la priorité est donnée à l'utilisation du verre et du métal

Introversion :

Concept découlant des exigences thématiques et programmatiques qui permet d'avoir un espace extérieur propre à l'équipement, une sorte d'enclos accessible depuis l'extérieur.

Monumentalité : Ce concept est assuré par l'extension horizontale et non par la verticalité.

La fragmentation et l'articulation :

Ce concept accentue la hiérarchie fonctionnelle et gère les relations entre les différents espaces. Les différentes entités du projet seront reliées par des espaces d'articulation afin de garantir le passage de l'une vers l'autre, faciliter la circulation interne et former un tout cohérent.

L'Echelle :

Le projet répond à trois types d'échelles distinctes :

- 1) Une échelle d'envergure ; que l'on veut lui attribuer (nationale et internationale).
- 2) Une échelle du quartier ; il doit s'intégrer à la ville.
- 3) Une échelle humaine.

Alignement :

L'alignement joue le rôle de structuration des limites de l'îlot qui renforcerait la continuité urbaine. Il est exigé pour assurer l'intégration du projet dans son environnement, « Il faut adopter une forme qui entretient une relation urbaine avec le contexte »

Recul :

Afin d'assurer la continuité urbaine, un recul de 5m par rapport aux voies est prévu.

Le seuil:

Un moment fort du projet, il assure le passage de l'extérieur à l'intérieur, il est matérialisé par un recul urbain afin de créer un parvis

Géométrie:

La forme rectangulaire ainsi que la ligne pure sont les bases de notre projet.

Lumière :

Une autre exigence de l'espace de travail est la lumière naturelle. On a fait de celle-ci la principale source d'éclairage dans notre projet (principe de l'îlot ouvert).

L'hospitalité et l'accueil :

L'accueil et l'hospitalité sont des fonctions majeures dans notre projet, les utilisateurs distinguent nettement l'accueil de l'hospitalité depuis l'extérieur à travers le geste qui marque l'entrée principale jusqu'à l'espace d'accueil. Ce dernier est visible depuis l'extérieur.

Hiérarchisation :

L'ouverture du projet pour le grand public tout en préservant l'intimité de quelques espaces (espace réservé au club scientifique et aux associations, utilisateurs quotidiens).

Transparence :

Matérialisée par le verre, la transparence permet la communication entre l'intérieur et l'extérieur, assurant ainsi le contact de l'homme avec son environnement.

2. LA GENESE DU PROJET :

Cette phase représente la traduction formelle et spatiale des différents concepts tirés du contexte et du thème, selon un processus englobant les différentes étapes notre projet est conçu selon une géométrie simple, pure et régulière, tirée de l'environnement immédiat. Il est organisé selon un principe de composition (barres revisitées)

- **Les axes structurants:**

Afin de mieux s'intégrer et mettre notre projet en relation avec son contexte on a projeté deux axes structurants:

 Axe directionnel parallèle à la diagonale du CNERU desservant l'axe routier de Belouizded

 Axe directionnel parallèle à l'axe de la mémoire (reliant le mémorial avec la mer)

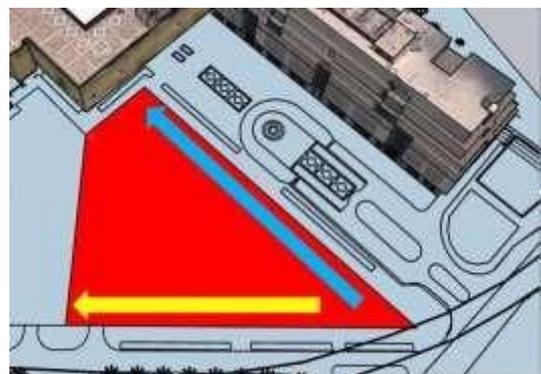


Figure 111 : Les axes structurants

Source : Auteurs

- **Alignement et recul:**

Afin que le projet réponde aux recommandations urbaines, nous avons opté pour un recul afin de:

-structurer les rues et assurer la continuité et l'articulation avec le contexte

■ Dégager de l'espace à l'angle qui donne sur Belouizded dans le but d'aménager une placette publique

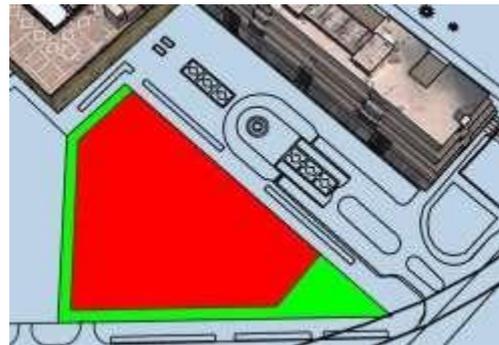


Figure 112 : Alignement et recul

Source : Auteurs

- **Le parcours:**

-Cette étape est provenue de l'idée fondatrice du projet (le temps), matérialisé par le positionnement de volumes selon un cheminement bien précis (passé; présent; futur)

-il s'agit donc de projeter 03 éléments parallèles aux axes et aux limites du terrain

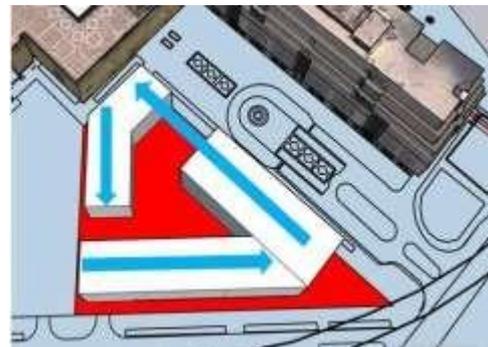


Figure 113 : Le parcours

Source : Auteurs

- **L'îlot ouvert(fragmentation) :**

La diversité formelle est assurée à travers la fragmentation des volumes précédents en adoptant les principes de l'îlot ouvert qui permettent d'éviter l'occupation classique de l'îlot; c'est ainsi que les entrées et les percées visuelles sont déterminées

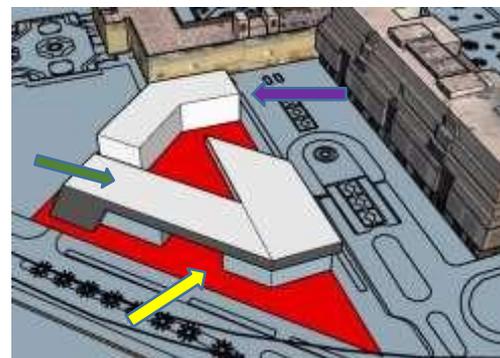


Figure 114 :La fragmentation

Source : Auteurs

- **Le mouvement:**

Afin de créer le mouvement qui est impliqué par le concept de parcours; on a choisi d'incliner le volume donnant sur la diagonale du CNERU

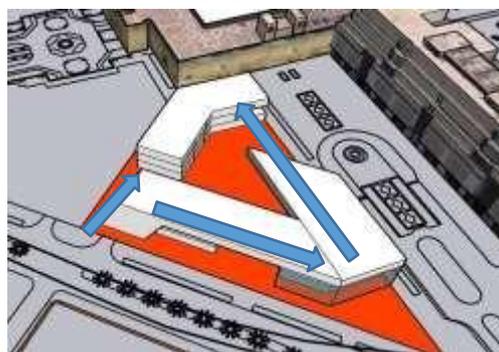


Figure 115 :Le mouvement

Source : Auteurs

- **L'articulation:**

-afin d'assurer une continuité fonctionnelle; l'articulation entre ces entités est nécessaire d'où la conception d'une articulation :

Horizontale (passerelle).

Verticale (au niveau de l'angle).

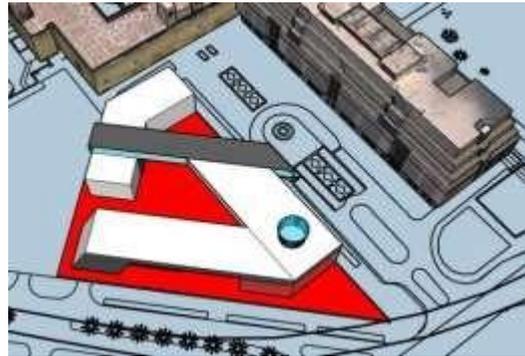


Figure 116 : L'articulation
Source : Auteurs

3. FORMALISATION DE LA BARRE 1 :

- La barre comporte une base rectangulaire de (92m*20m). Elle est alignée au tracé de la CNERU

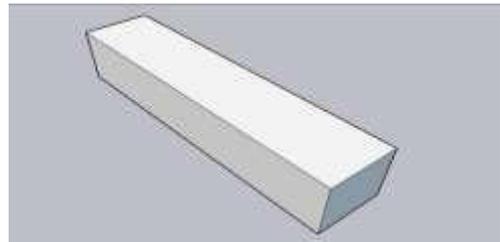


Figure 117 :Etape 01
Source : Auteurs

- Une soustraction est effectuée sur le côté gauche de sorte à avoir une paroi inclinée et créer un mouvement accentué par un retrait sur une partie de la façade

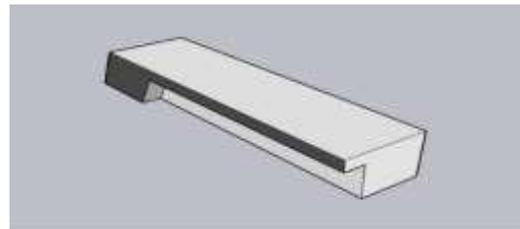


Figure 118 : Etape 02
Source :

- Allégement du volume et création d'un vide pour matérialiser le seuil

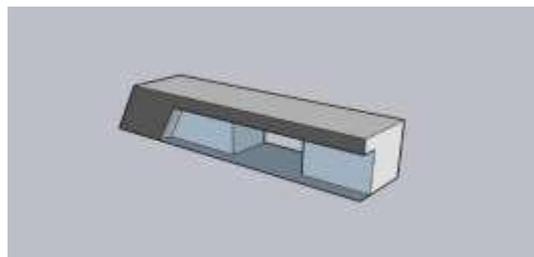


Figure 119 : Etape 03
Source : Auteurs

4. FORMALISATION DE LA BARRE 2 :

- La barre comporte une base rectangulaire de (70m*20m). Elle est alignée à la bibliothèque nationale d'Algérie

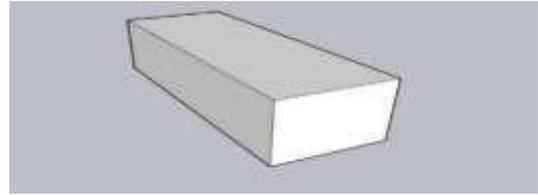


Figure 120 : Etape 01

Source : Auteurs

- La disposition du rectangle obéit à l'axe directeur reliant le monument et le jardin d'essai traversant le musée des beaux-arts

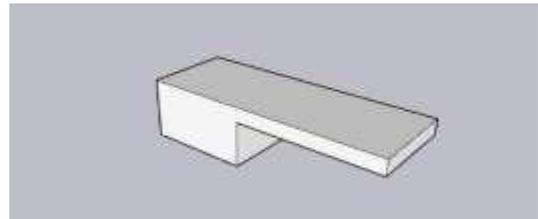


Figure 121 : Etape 02

Source : Auteurs

- Allègement du volume et création d'un vide en contraste avec la bibliothèque en face qui s'impose par sa rigidité.
- Insertion d'un élément cylindrique pour la circulation verticale et soustraction d'une partie de la barre

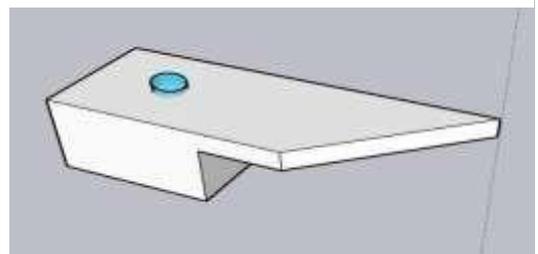


Figure 122 : Etape 03

Source : Auteurs

- Habillage de la façade en créant une double peau afin de marquer l'angle donnant sur l'axe de Mohammed Belouizded.

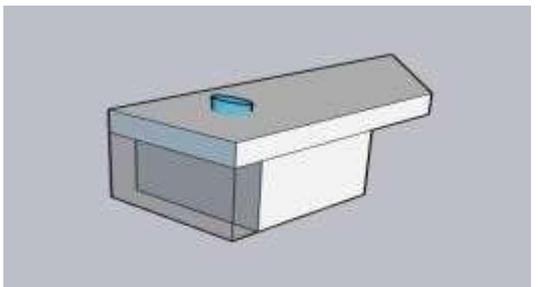


Figure 123 : Etape 04

Source : Auteurs

5. FORMALISATION DE LA BARRE 3 :

- Tout comme les deux premières barres, la forme de base est un rectangle sauf que dans cette dernière un petit changement de direction est effectué afin d'épouser l'angle de la place carrée

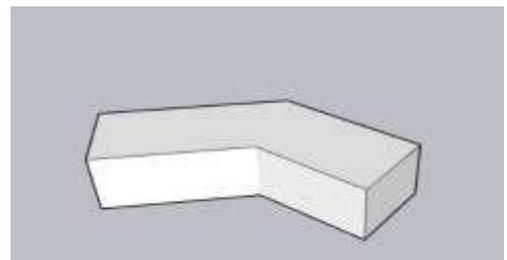


Figure 124 : Etape 01

Source : Auteurs

- Un élément d'articulation est créé entre la 2eme et la 3eme barre

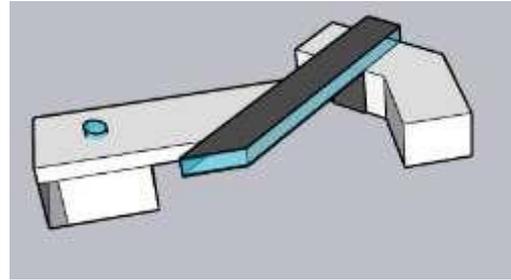


Figure 125 : 3^{ème} tentative
Source : Auteurs

IV. DESCRIPTION DU PROJET :

DESCRIPTION DU PROJET :

Notre projet : office de tourisme et musée d'histoire ; est réalisé sur un site de 8618m², basé sur les principes d'une géométrie régulière avec un style architectural contemporain pour contribuer dans la nouvelle structuration du quartier du Hamma et avoir un projet qui permet d'affirmer la future ville.

La forme globale du projet présente une composition volumétrique simple et épurée avec des volumes fragmentés afin d'assurer la fluidité du projet.

Le projet est composé de 3 volumes alignés aux limites de la parcelle abritant 2 fonctions :

Un office de tourisme qui promeut la richesse de notre pays.

Un musée d'histoire dont il s'agit d'exposer les différents types de bâtiments et civilisations qu'a connu l'Algérie et d'essayer de matérialiser le musée de demain. Il représente le parcours de l'architecture en Algérie et essaie de projeter les visiteurs dans le futur.

Le tout est organisé autour d'un espace central aménagé en jardin, représentant ainsi une 4^{ème} entité matérialisée par la végétation et des jets d'eau pour rappeler la situation du site dans une ville méditerranéenne et le jardin d'essais. Une passerelle à l'étage vient également articuler les entités de projet.

1. ACCESSIBILITE :

L'accessibilité au projet est hiérarchisée suivant l'importance des voies mécaniques et se répartit comme suit :

- **Accès principal** : c'est un accès piéton desservi par la diagonale du CNERU, cet accès est marqué par un seuil.
- **Accès secondaire** :

Accès piéton à partir de l'esplanade de la bibliothèque nationale.

Accès piéton à partir du terrain avoisinant (côté nord de notre site d'intervention).

2. FONCTIONNEMENT :

La barre 01 : c'est l'office de tourisme qui englobe :

Entité accueil et informations, administration, loisirs et expositions

Les barres 02, 03 et la passerelle représentent le forum des civilisations sauf les restaurants qui représentent des espaces communs pour les deux projets

La barre 02 : entité accueil, consommation et exposition

La barre 03 : entité créativité, exposition, échange et communication

La passerelle : exposition

- **La barre 01** : entité accueil et informations, administration, loisirs et expositions.

Il s'agit de la tour face à la voie projetée par le CNERU, ayant une hauteur de 20m avec un gabarit de R+3 ; d'une forme parallélépipédique (barre revisitée) dotée d'une architecture inspirée du High Tech, elle regroupe les différents espaces d'accueil et d'orientation, les ilots publicitaires réservés aux agences de voyages, espace de cafeteria littéraire, des ateliers et clubs d'apprentissage, les différentes expositions ainsi que les bureaux au dernier niveau.

La circulation verticale est assurée par un escalier mécanique ainsi qu'un ascenseur.

- **La barre 02** : entité accueil, consommation et exposition.

C'est la barre face à la bibliothèque, ayant une hauteur de 20m avec un gabarit de R+3 ; d'une forme parallélépipédique (barre revisitée) ; elle englobe l'espace accueil et billetterie au RDC, les étages comprennent des espaces et des terrasses de consommation (restaurants et salons), des espaces d'expositions et de communication tel l'auditorium.

La circulation est assurée par un ascenseur panoramique.

- **La passerelle** : exposition.

C'est un élément développé uniquement au R+3 pour assurer la transition et l'articulation entre la barre 2 et la barre 3, elle englobe un grand espace d'exposition matérielle ainsi qu'un belvédère (observatoire panoramique).

- **La barre 03** : entité créativité, exposition, échange et communication.

Il s'agit de la barre donnant sur la place carrée, ayant une hauteur de 20m avec un gabarit de R+3 ; d'une forme parallélépipédique (barre revisitée); elle comprend des espaces d'exposition et de projection ainsi que des espaces d'échange et de communication.

La circulation verticale est assurée par un ascenseur et un escalier.

- **Le premier sous-sol :** comprend l'entité pédagogique et de conservation pour rappeler l'environnement immédiat de notre projet (bibliothèque historique, centre d'archives, des associations, des clubs ainsi que des espaces de sensibilisation).
- **Le deuxième sous-sol :** comprend tout ce qui est locaux techniques ; bâche à eau, local d'électricité, local de surveillance, climatisation, maintenance, chaudière, stockage....
- **L'espace extérieur (le jardin) :** C'est un espace central sur lequel donnent toutes les entités ; aménagé en parcours, cours d'eau et des espaces verts afin de rappeler le jardin d'essais et la situation du site d'intervention dans la baie d'Alger.

3. DESCRIPTION DES FACADES:



Figure 126: Façades du projet

Source : Auteurs

- Nos façades sont pensées d'une manière à ce qu'elles soient en dialogue avec le contexte et le thème de notre projet inspiré de l'architecture environnante.

Notre projet offre 3 façades urbaines avec un jeu de droites horizontales et verticales.

- Le traitement de quelques parties de façades est inspiré du contexte comme les éléments verticaux en verre, le mur rideau qu'on retrouve sur la BNA ainsi que son opacité.

- Il est basé sur le principe du travail de légèreté et de lourdeur tout en essayant d'équilibrer entre les deux, Selon l'importance de l'échelle.

- La façade prend en charge trois échelles différentes : échelle d'envergure qui est marquée par un élément vertical au niveau de l'angle donnant sur le boulevard Mohamed Belouizded, échelle urbaine (les façades donnant sur l'axe projeté par le CNERU et le boulevard de Mohamed Belouizded) et l'échelle humaine (Les façades donnant sur le jardin) assurée par les traitements particuliers des barres tout en s'inspirant de l'existant et assurant une homogénéité de façades.

- La transparence dans notre projet est pensée suivant la fonction qu'abrite chaque entité : elle est plus apparente sur les façades intérieures donnant sur le jardin surtout au niveau de l'office de tourisme vu qu'au musée les percements doivent être limités.

- La double peau est l'une des éléments phares de l'architecture contemporaine qui permet de mettre la façade en valeur et de la protéger au même temps ; d'où son utilisation dans notre projet au niveau de l'angle ainsi que sur une façade en face la BNA.

- L'aspect extérieur du projet est constitué de deux couleurs :

La couleur blanche domine le projet en référence à Alger la Blanche, lui garantit l'équilibre, renforce sa légèreté et rappelle les constructions immédiates.

Un cadre de couleur grise en contraste avec la couleur blanche dominante vient finir le projet en référence aux couronnements des immeubles haussmanniens présents dans le contexte.

- Une 5ème façade prend place, définie par un éclairage zénithal sur la barre de l'office, l'atrium à l'angle ; ainsi qu'une couverture légère posée sur les terrasses qui participe à leur animation.

CHAPITRE II
ARCHITECTURE ET CULTURE
CONSTRUCTIVE

**« L'architecture n'est pas
uniquement une œuvre d'art mais
c'est le fruit du fusionnement entre le
côté artistique et le côté technique ».**

Renzo pian

CHAPITRE II : ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

INTRODUCTION :

« Le langage architectural est défini dans ses propriétés et caractéristiques constructives. Ce n'est pas un ensemble d'intentions formelles, mais un système dont les éléments sont de dimensions déterminées dans un matériau choisi »¹²

Un projet architectural est conçu par un maître d'œuvre sur toutes les dimensions, c'est à dire ; formelles, fonctionnelles mais aussi techniques afin qu'il soit prêt à être réalisé.

La technologie représente un élément de mise en valeur de l'espace, son exploitation est relative aux exigences d'ordre architectonique, formel et fonctionnel, donc toute solution technique adoptée doit être dans la même logique que le processus de formalisation, tout en répondant aux phénomènes physiques du site.

Il s'agit donc de choisir un système structurel de l'ossature et des différents modes de construction, ainsi que des matériaux adoptés pour la formalisation de notre projet.

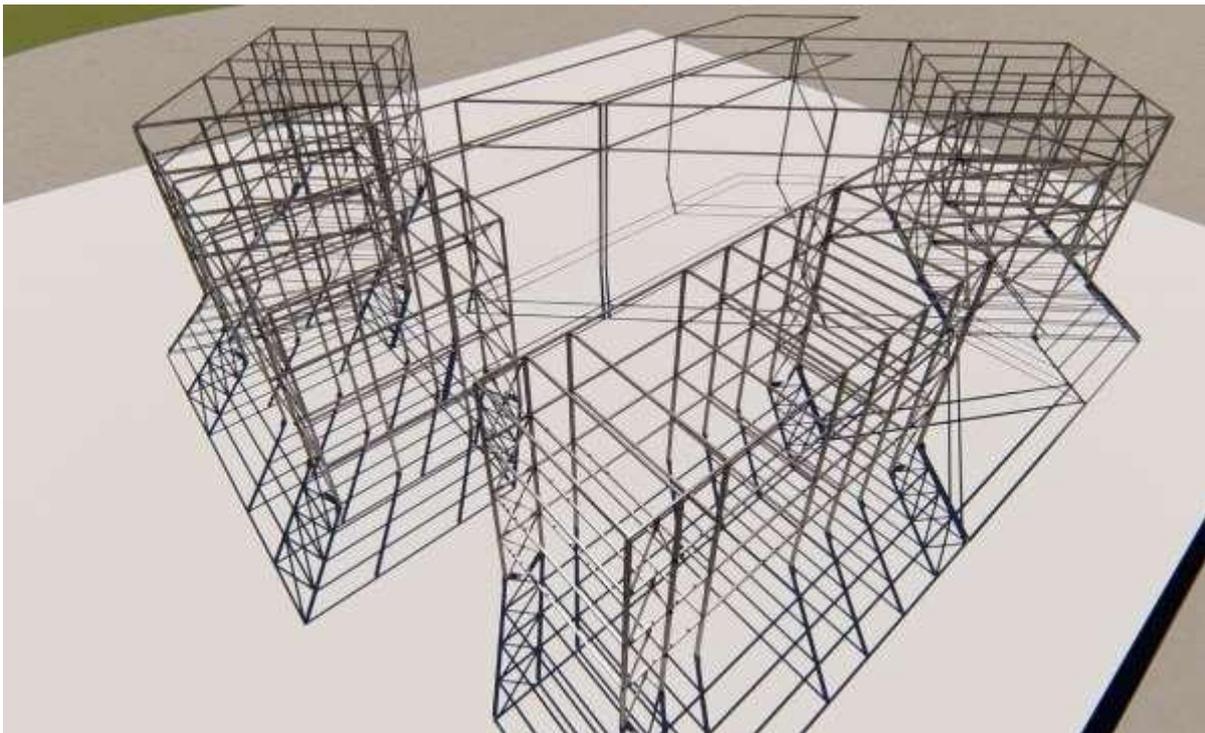


Figure 127: Structure du projet en 3D

Source : Auteurs

¹² Michel et Claire Duplay. « Méthode illustrée de création architecturale ». Page 99.

Problématique :

Quelles sont les dispositions techniques et constructives à prendre afin de répondre aux exigences formelles et fonctionnelles du projet tout en assurant la sécurité optimale des usagers dans les cas les plus défavorables (séisme et incendie) ?

I. LE CHOIX DU SYSTEME STRUCTUREL :

Le choix d'un système structurel a été fait de manière à répondre aux exigences fonctionnelles, spatiales et formelles spécifiques à chaque partie du projet tout en assurant sa stabilité, sa durabilité, sa solidité et l'économie.

1. STRUCTURE METALLIQUE :

Le choix de cette structure s'est fait en raison de :

- ✓ Disposer de grandes portées sans avoir d'importantes retombées.
- ✓ Facilité de montage ou démontage, et Délais d'exécution réduit.
- ✓ Transparence, légèreté du projet et liberté de l'espace.
- ✓ Bon comportement en cas de séisme.
- ✓ Bonnes caractéristiques mécaniques à la Traction et à la compression.

Sauf que la structure métallique présente quelques inconvénients qu'on doit prendre en considération, tel que :

- ✓ La corrosion, essentiellement lorsqu'il s'agit d'un site à proximité de la mer, comme le cas de notre projet.
- ✓ Mauvais comportement au feu.

Pour cela on a opté pour des traitements :

- **Contre la corrosion :**

Il s'agit de **la galvanisation** ; un revêtement de zinc obtenu par immersion, dans un bain de zinc fondu.

- La démarche de galvanisation se fait comme suit :
- Le prétraitement comprend le dégraissage, le décapage, le rinçage puis le fluxage de l'acier.
- La pièce est ensuite séchée et préchauffée dans un séchoir.
- L'étape de la galvanisation consiste à immerger l'acier dans le zinc en fusion.
- Une prestation complémentaire de passivation est possible, pour prévenir l'apparition de traces de stockage humide sur les produits galvanisés exposés à l'humidité.

CHAPITRE II : ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

• Sécurité incendie :

La structure métallique nécessite un dispositif de protection contre les incendies comme :

- L'application d'une peinture protectrice qui gonfle en cas d'incendie (peinture Intumescente).
- L'enrobage des éléments en acier soit directement soit en laissant un espace utilisable pour placer les conduites.
- L'utilisation de constructions mixtes où les poteaux et les poutres sont partiellement ou entièrement remplies de béton.

2. LA STRUCTURE EN BETON ARMEE :

Nous l'avons utilisé dans l'infrastructure la partie des fondations pour les voiles.

La structure en béton armée permet de :

- Résister aux efforts de compression et de cisaillement.
- La protection contre les incendies.
- Solide et durable dans le temps.

II. INFRASTRUCTURE :

1. LES FONDATIONS :

Les éléments de fondations ont pour objet de transmettre au sol, les efforts apportés par les éléments de la structure (poteaux, murs, voiles ...). Cette transmission peut être directe (cas des fondations superficielles), ou être assurée par l'intermédiaire d'autres organes (cas des semelles sur pieux). Le choix des fondations du projet s'est fait selon les critères suivants :

- ✓ La zone sismique dont le terrain existe (Zone III).
- ✓ La proximité du terrain à construire de la mer ce qui engendre la présence de nappes phréatiques.
- ✓ Les tassements différentiels.
- ✓ Les charges permanentes et d'exploitation de notre projet.

Dans notre cas, on a opté pour un radier général vu la situation de notre terrain auprès de la mer et donc la présence des nappes phréatiques

2. LES VOILES :

Ce sont des éléments de contreventement qui assurent la stabilité de l'ouvrage sous les efforts horizontaux, utilisés pour la réalisation des sous-sols comme voile périphérique en béton armée dans une structure mixte avec des murs porteurs associés à des portiques prévus pour le sous-sol afin de retenir les poussées des terres, et de l'eau.

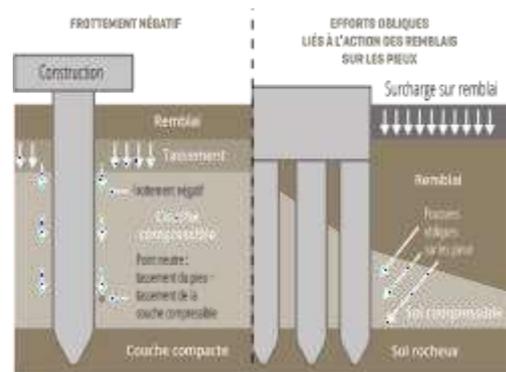


Figure 128:schéma explicatif du radier sur pieux
Source : <https://www.toutsurlebeton.fr/>

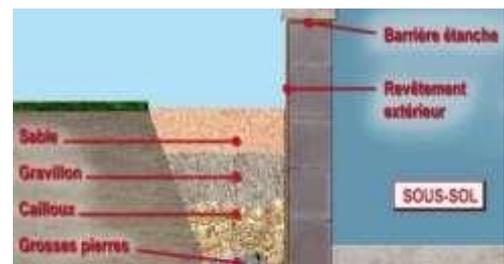


Figure 129:Drainage d'un mur de soutènement
Source : <https://www.fr.weber/>

CHAPITRE II : ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

Ces voiles exigeront un drainage périphérique afin d'éviter les infiltrations d'eau.

3. LES JOINTS :

- **Les joints de dilatation :**

Permettent d'absorber les modifications dimensionnelles de l'ouvrage provoquées par :

- Les effets de la température sur les matériaux
- La juxtaposition de matériaux ayant un coefficient de dilatation différent.

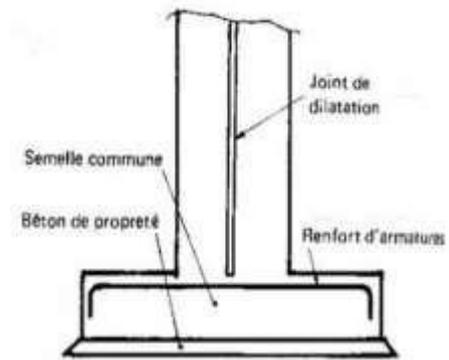


Figure 130: Joint de dilatation

Source : <https://www.forumconstruire.com/>

- **Les joints sismiques :**

Ils prennent naissance depuis le sol et permettent de diviser un bâtiment en deux entités distinctes.

Dans notre projet, nous avons prévu des joints sismiques, dans les parties de changement de direction.

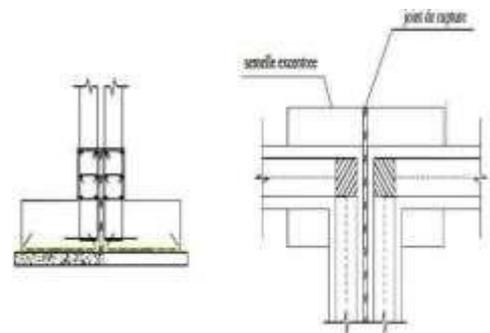


Figure 131: Détail du joint sismique/rupture

Source : www.cs-France.com

III. SUPERSTRUCTURE :

Elle permet non seulement, la transmission des charges et surcharges mais aussi la flexibilité du projet ainsi que la liberté d'aménagement des espaces. Cette partie apparente de la structure doit refléter les avancées technologiques et l'image de marque du projet.

1. LES POTEAUX METALLIQUES IPE :

Ce sont des éléments porteurs chargés de reprendre les charges et surcharges issues des différents niveaux pour les transmettre au sol par l'intermédiaire des fondations. Dans notre cas nous avons opté pour des poteaux métalliques en I vu leur avantage d'avoir de très grandes portées, traités contre la corrosion (anti rouille à base de zinc) et aussi contre le feu.



Figure 132: Poteau métallique

Source : <https://fr.blog.dietrichs.com/>

L'ancrage des poteaux :

Les poteaux reposent sur le sol par l'intermédiaire de massifs en béton, auxquels ils sont ancrés par des boulons à scellement. La jonction des poteaux se fera par une platine à l'aide de tiges filtrées.

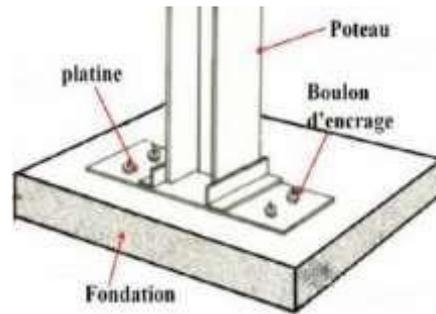


Figure 133:Ancrage des poteaux

Source : <https://www.google.com/search?q=%27ancrage+des+poteaux>

2. LES POUTRES :

• Les poutres alvéolaires

Éléments porteurs préfabriqués en usine qui permettent d'alléger le poids et de franchir de grandes portées, elles permettent également le passage à travers les alvéoles des réseaux techniques (fluides, Chauffage, Climatisation ...). La fixation se fera avec des boulons et des cornières en acier de haute résistance



Figure 134: Les poutres alvéolaires

Source : <https://www.archiexpo.fr/>

3. ASSEMBLAGE POTEAUX-POUTRES :

La fixation se fera avec des boulons et des cornières en acier de haute résistance où par soudage.

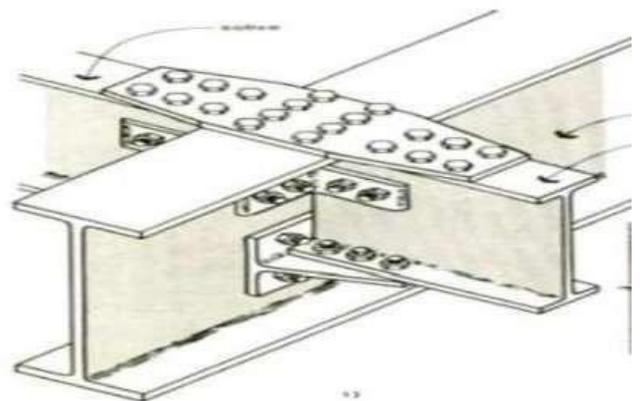


Figure 135: Assemblage poteau-poutre

Source: http://detailsconstructifs.cype.fr/EA_M014_.html

4. LES PLANCHERS

Notre choix s'est porté sur un plancher collaborant, il est composé d'une dalle de béton coulé sur bac d'acier qui participe à la résistance. Ce plancher a pour avantages : Dans notre cas, le plancher sera en béton et acier pour avoir une résistance maximale.

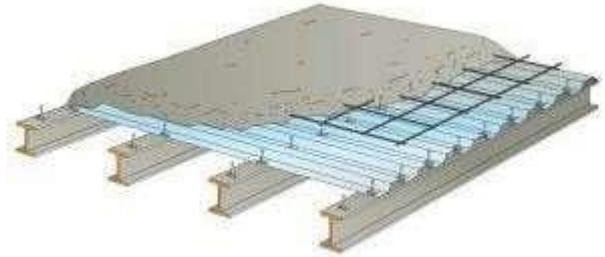


Figure 136: Le plancher collaborant

Source : <https://www.toutsurlebeton.fr/>

Ce type de plancher assure :

- Une répartition efficace des charges.
- Il préserve l'accès sous la dalle, ce qui favorise une circulation de l'air optimal et limite les risques d'humidité.
- Protection de l'acier contre la corrosion.
- De réduire le flambement et le basculement.
- Rapidité d'exécution.
- Élément préfabriqués légers.
- Volume de béton nécessaire moins élevé.
- Hauteur de plancher réduite, donc gain d'espace.
- Pas de coffrage.

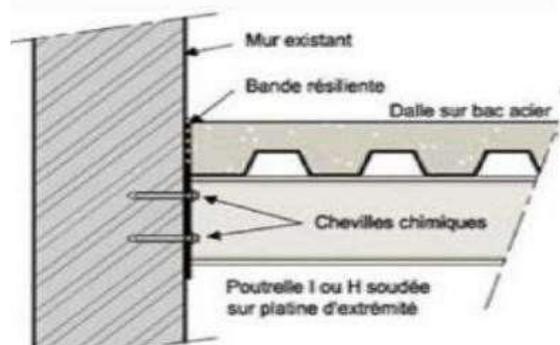


Figure 137: Détail du plancher collaborant

Source : <http://ds.arcelormittal.com/construction/France>

5. ASSEMBLAGE POTEAUX-POUTRES-PLANCHER :

La figure ci-dessous regroupe les trois éléments dont se compose la superstructure à savoir les poteaux, les poutres alvéolaires et les planchers collaborant et leurs assemblages.

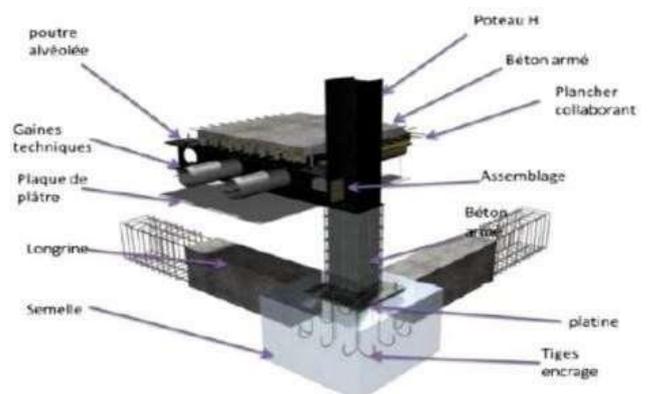


Figure 138: Détail d'assemblage poteau-poutre-plancher

Source : <https://www.larenovation.ca/renover/charpente/plancher.html>

6. LE CONTREVENTEMENT :

Les contreventements sont des systèmes structurels par lesquels les charges horizontales agissent sur le bâtiment. Le contreventement peut prendre plusieurs formes, par exemple : contreventement en X, K, N et en V.

Sur le plan horizontal, l'ensemble du projet est contreventé à l'aide de planchers collaborants ; sur le plan vertical, le contreventement du projet est assuré par des palées triangulées

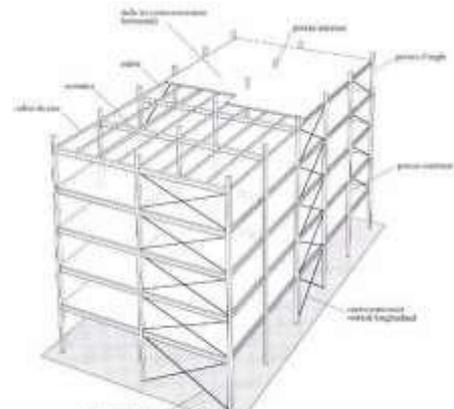


Figure 139: Les éléments du contreventement
Source : <https://notech.franceserv.com/batiments-a-etages.html>

7. SECOND ŒUVRE :

➤ **Façade à double peau :**

Constituée de deux parois vitrées (formée d'un écran en simple vitrage et d'une façade intérieure complètement vitrée) séparée par une lame d'air ventilée, nous avons opté pour ce genre de façade au niveau de l'angle afin de le marquer, ce type de façade permet :

✓ L'aspect esthétique de la façade extérieure. La façade double peau permet de séparer l'aspect fonctionnel de la peau intérieure et l'aspect esthétique de la peau extérieure.

✓ La protection de la peau intérieure face aux intempéries.

✓ L'amélioration du confort d'été dans les bâtiments pour diminuer la température de surface des vitrages de la peau intérieure par l'intermédiaire de la circulation d'air dans la lame d'air.

✓ L'amélioration des performances acoustiques sous condition de perméabilité de la paroi extérieure ainsi l'amélioration de l'isolation thermique pour le confort d'hiver.

✓ La possibilité de production d'énergie annexe sur la peau extérieure du type vitrages photovoltaïques, micro-algues...



Figure 140: Façade en double peau
Source : <https://www.souchier-boullet.com/>

➤ Mur rideaux :

Le mur-rideau, aussi appelé « façade rideau », est un type de façade légère. C'est un mur de façade qui assure la fermeture de l'enveloppe du bâtiment sans participer à sa stabilité (les charges étant transférées à la fondation principale par des raccordements aux planchers ou aux colonnes du bâtiment). Les panneaux sont donc appuyés, étage par étage, sur un squelette fixe. Dans notre projet nous avons utilisé les murs rideaux dans plusieurs parties.



Figure 141: Façade en mur rideau
Source : <https://www.archiexpo.fr/>

➤ La couverture de la terrasse :

La couverture perforée est faite en matériau appelé le GRC (Glass fibre Reinforced Concrete), le GRC est composé de ciment, de sable, de fibres de verre spéciales résistantes aux alcalis (AR) et d'eau. Ces composants sont mis en œuvre via plusieurs procédés de fabrication, visant à obtenir un matériau de construction doté de propriétés mécaniques élevées, d'une polyvalence considérable offrant, légèreté et durabilité.



La couverture est supportée par des barres sortantes à partir des poteaux existants.

Figure 142: Exemple de couverture en GRC
Source : <https://journals.openedition.org/>

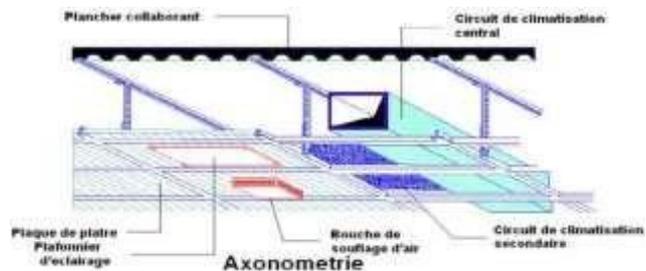
➤ Les faux plafonds :

Ce sont des parois horizontales suspendues sous les planchers qui assure un bel aspect esthétique mais aussi technique comme :

- Le passage des câbles et des gaines techniques.
- Assurer un confort acoustique.



Figure 143: Pose du faux plafond
<https://www.mshabitat-57.fr/>



- Le montage des éléments d'éclairage.

Figure 144: Détail du faux plafond
Source : www.artisan-plafond-tendu.com

➤ Les cloisons intérieures :

On a prévu plusieurs types de cloisons :

• Les cloisons fixes :

Utilisées pour les blocs sanitaires, les sous-sols et l'entité administration. Les cloisons sont en maçonnerie, pour la protection contre l'incendie et les chocs.

Pour les espaces humides, on prévoit des cloisons en béton cellulaire revêtues d'un fil étanche et d'un revêtement de faïence pour la partie intérieure des locaux.

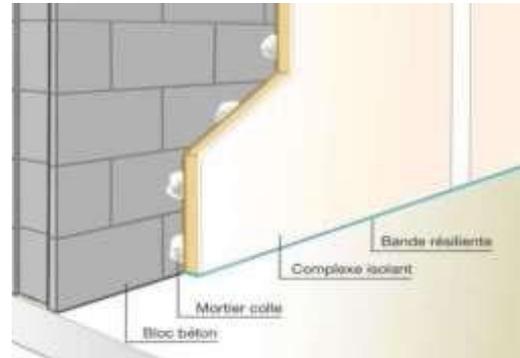


Figure 145:Exemple de cloison fixe

Source : <https://www.futura-sciences.com/>

• Les cloisons amovibles :

Cloison vitrée bord à bord :

La cloison vitrée toute hauteur bord à bord, consiste en des vitrages simples ou double vitrage, en verre trempé assemblés par un système de collage : Il s'agit d'une jonction réalisée par un seul cordon de silicone translucide, ou un adhésif transparent de 3 mètres, collé sur le chant afin d'assurer une liaison invisible. Utilisé pour l'espace d'échange culturel ainsi que l'ilot publicitaire ; il s'agit de rechercher une totale transparence, une meilleure connexion visuelle sans **contrainte de performance acoustique**.



Figure 146:Exemple de cloison vitrée

Source : <https://www.svf-france.com/>

Les revêtements de sol :

- L'espace dédié au public est revêtu en dalle de sol spéciale pour les espaces culturels, pour les bureaux et les restaurants, on a un revêtement vinylique sur une chape désolidarisée dans le but d'avoir une bonne isolation phonique et thermique.
- Les sanitaires sont revêtus avec une dalle de sol anti dérapant.
- Les parcours sont traités en carreaux de pierre.



Figure 147: Exemple de revêtement de sol (musé et parcours)

Source : Google image

➤ L'isolation acoustique :

Afin d'atteindre la performance acoustique de L'auditorium de conférence, des éléments de structure et de revêtement intérieur ont été prévus. Ces traitements acoustiques consistent dans l'installation de panneaux en bois rainurés afin d'obtenir une réverbération adéquate. Les éléments de traitement acoustique sont prévus désolidarisés afin de ne pas créer de ponts phoniques.



Figure 148: Panneaux de bois rainurés
Source : <https://constructionbois.bilp.fr>

Choix des matériaux :

Le choix des matériaux s'est effectué par rapport aux différents facteurs, notre choix s'est porté sur :

a- Le béton :

C'est un matériau qui bénéficie d'une facilité de mise en œuvre et de bonnes caractéristiques mécaniques (sa stabilité mécanique, étanchéité, tenue au feu, isolation acoustique, inertie thermique, durabilité, respect de l'environnement ...etc.) qui le rendent très résistant aux efforts de compression et armé aussi à la traction. Le béton est un mélange de liant hydraulique (du ciment le plus souvent ou du plâtre ou de la chaux) et de granulats (sable et gravillons). Il est employé dans la plus grande partie des travaux de maçonnerie de notre projet.

Dans notre projet on a opté pour Les Bétons Fibrés à Ultra-hautes Performances (BFUP). Les BFUP sont des matériaux à structures micrométriques présentant un fort dosage en ciment et en adjuvants, des granulats de faibles dimensions et une porosité réduite. Parmi ses caractéristiques :

- Une très grande ouvrabilité leur confère souvent un caractère auto-plaçant.
- Une résistance très importante aux agressions.
- Des aspects de parements esthétiques et une texture de parement très fine.
- Flexibilité, résistance mécanique, durabilité, résistance aux sels marins
- Souplesse de mise en œuvre.
- Texture et finition en surface.

b- Le verre :

Ce matériau est synonyme de transparence, de lumière, dure et fragile que l'on fabrique à l'aide de sable et de potasse ou de soude, il permet une continuité visuelle avec l'extérieur, offre ainsi la possibilité d'avoir une lecture panoramique de l'environnement.

Dans notre projet, on a choisi le double vitrage VIR (Verre à Isolation Renforcé) avec des performances thermiques plus élevées que les doubles vitrages classiques, ce dernier utilisé pour les murs rideaux.

IV. LES CORPS D'ETAT SECONDAIRES :

❖ Conditionnement d'air (climatisation):

La climatisation du bâtiment est assurée par une centrale de conditionnement d'air au niveau de sous-sol, qui permet d'assurer, selon le besoin, le refroidissement ou le chauffage. Elles sont aussi disposées à réguler l'humidité, filtrer et assainir l'air.



Figure 149: Central d'air

Source : <https://www.genairclim.com/portfolio/central-dair/>

❖ Alimentation en électricité :

L'alimentation de l'équipement sera effectuée à partir du réseau public par une colonne montante. Les câbles d'alimentation seront acheminés dans des coffrets de distribution dans les faux plafonds et connectés sur des boîtes de dérivation. Un groupe électrogène est prévu pour garantir l'autonomie de l'équipement, en cas de coupures d'électricité. Un poste de transformations (transformateur électrique) est prévu au niveau du sous-sol, permettant de modifier les valeurs de tension et d'intensité du courant délivrées par une source d'énergie électrique alternative, en un système de tension et de courant de valeurs différentes, mais de même fréquence et de même forme.



Figure 150: Groupe électrogène

Source : <https://www.4mepro.com/>

❖ Les gaines techniques

Le passage des gaines est prévu au-dessus du faux plafond après leurs assemblages pour des raisons d'esthétique, de commodités. Elles seront ainsi correctement dimensionnées et facilement démontables.

❖ Alimentation en eau potable :

Elle est assurée par le réseau public. Une bache à eau de sécurité est prévue au niveau des locaux techniques (enterrée dans le sol) et comporte deux réservations l'un pour le réseau incendie, l'autre pour la consommation.

CHAPITRE II : ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

❖ Chauffage :

Tous les planchers du projet sont équipés d'une installation de chauffage sous le revêtement permettant de réchauffer les surfaces des bureaux et des espaces publics. Ces installations sont reliées à une chaudière principale placée dans le sous-sol.

❖ L'éclairage :

Dans notre projet, l'éclairage est assuré d'une manière hiérarchisée selon l'espace et sa fonction

- L'éclairage d'ambiance et décoratif : intégré derrière les faux plafonds, il projette une lumière d'ambiance sur le mur où est animé un décor.
- L'éclairage fonctionnel : Il est destiné à éclairer les espaces de travail par de grands caissons larges.

❖ Ascenseurs :

Nous prévoyons pour le noyau deux ascenseurs hydrauliques câble qui vont desservir jusqu'au dernier niveau, de dimensions moyennes (largeur 2m, profondeur 2.2m) qui peuvent supporter une charge de 800kg, avec une vitesse moyenne de 1.6m/s.

❖ Réseaux de télécommunication

Les réseaux de câbles auront pour objectif de servir des besoins concrets en : téléphone, fax, le système du réseau internet. Ils passeront au niveau des faux plafonds.

❖ Réseaux d'assainissements

Dans notre projet, nous avons opté pour deux types de regards un pour les eaux usées, et pour les eaux pluviales, qui desservent vers les regards principaux reliés à l'assainissement public du quartier.

❖ Protection contre l'incendie

Nous avons prévu :

- installation des portes coupe-feu.
- Augmenter la résistance de l'acier au feu.

❖ Système de sécurité:

On prévoit un immeuble doté d'un service et d'une gestion informatisée. Une surveillance peut être assurée par une installation automatique à l'aide de Caméras de surveillance



Figure 151: Porte coupe-feu
Source : www.batiproduits.com

CONCLUSION GENERALE

Etre architecte c'est avant tout savoir être attentif, créatif et innovant, mais aussi pouvoir répondre à toutes les exigences formelles et fonctionnelles selon les différents contextes ; d'où la complexité du processus de conception architecturale.

En effet, lors de l'élaboration de notre projet architectural nous avons essayé d'intégrer le plus possible ces éléments et de mettre en œuvre nos connaissances acquises durant notre cursus universitaire afin d'aboutir à un projet cohérent dans son environnement et qui vise à concrétiser les objectifs fixés depuis le départ tout en estimant avoir confirmé nos hypothèses notamment l'élaboration d'un projet contemporain abritant l'identité historique du site qui va renforcer sa vocation touristique ainsi que l'apport d'une image valorisante au quartier du Hamma en projetant un équipement d'envergure nationale ou internationale

Enfin nous espérons qu'avec notre travail nous avons pu apporter quelque chose de nouveau par la conception d'un projet qui contribuera à mettre en valeur les richesses touristiques et historiques de notre pays.

Références

Références bibliographiques :

- Christian Portzamparc, Paris rive gauche, Ilot ouvert, illustrée, Archives d'architecture moderne.
- DETAIL, 2007 - Concevoir et construire en Acier Marc LANDOWSKI, Bertrand LEMOINE Edition ARCELOR, 2005.
- Conseils pratique à un projecteur, L'établissement d'un projet de bâtiment, René BAYON, Edition EYROLLES.
- Michel et Claire Duplay. « Méthode illustrée de création architecturale ».
- STAFFORD. J. (1996), Recherche touristique, introduction à la recherche quantitative par questionnaire. Ed Presses de l'université de Québec
- « éléments d'analyse urbaine », Philippe Panerai , A.a.m., 1982.
- Paysage, ambiance, architecture C.N Schulz
- Oswald Mathias Ungers « Architecture comme thème » - Alex Sowa, architecture d'aujourd'hui

Dossier graphique :

- CNERU 2001
- Instrument d'urbanisme : PDAU 2011.

Sites internet :

- www.archieturbanisme.canalblog.com
- <http://www.portalger.com.dz/actualites>
- www.blog.lefigaro.fr/Algérie
- <https://algerieonline.inf>
- www.archidaily.com
- www.google.com
- www.googleearth.com
- www.bayonne.fr/cest-a-bayonne/a-decouvrir/tourisme
- www.tripadvisor.fr
- www.letelegramme.fr
- www.saint-malo-tourisme.com
- <https://www.elwatan.com/edition/actualite/schema-directeur-damenagement>
- http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/ressources_naturelles/87894
- https://www.ambassade-algerie.ch/CS08/algerie_hote_d_honneur_comptoir_suisse_2008_03.html

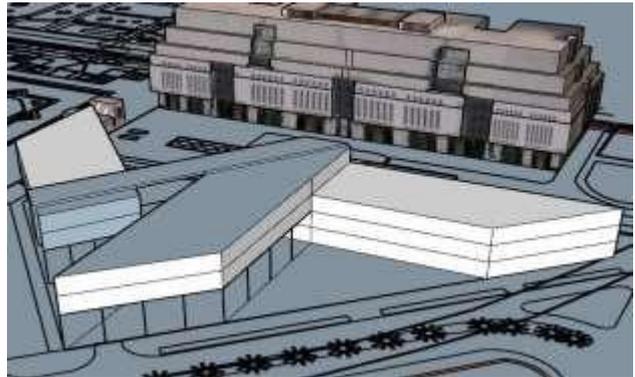
Thèses et mémoires de fin d'étude :

- Tourist Office Center Au Hamma, session 2019
 - International School of Tourism and Catering, session 2019
 - Tipaza art musée d'histoire, session 2017
 - La création d'un office d'information touristique dans la wilaya d'Alger, école ESHRA, quatrième promotion
-

ANNEXES 01
LES TENTATIVES

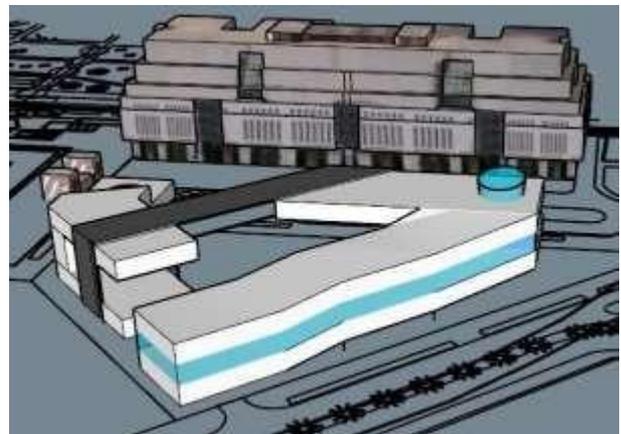
Tentative 01 : Début Mars

- Emprise au sol minimale (dégagement excessif des rez-de-chaussée)
- Non alignement à la diagonale du CNERU.
- Concept du parcours pas trop apparent.
- La non matérialisation de l'angle donnant sur la rue Belouizded.



Tentative 02 : Fin Mars

- L'alignement total sur la diagonale de la CNERU.
- La non matérialisation du seuil.
- Volume donnant sur la place carrée trop évidé.

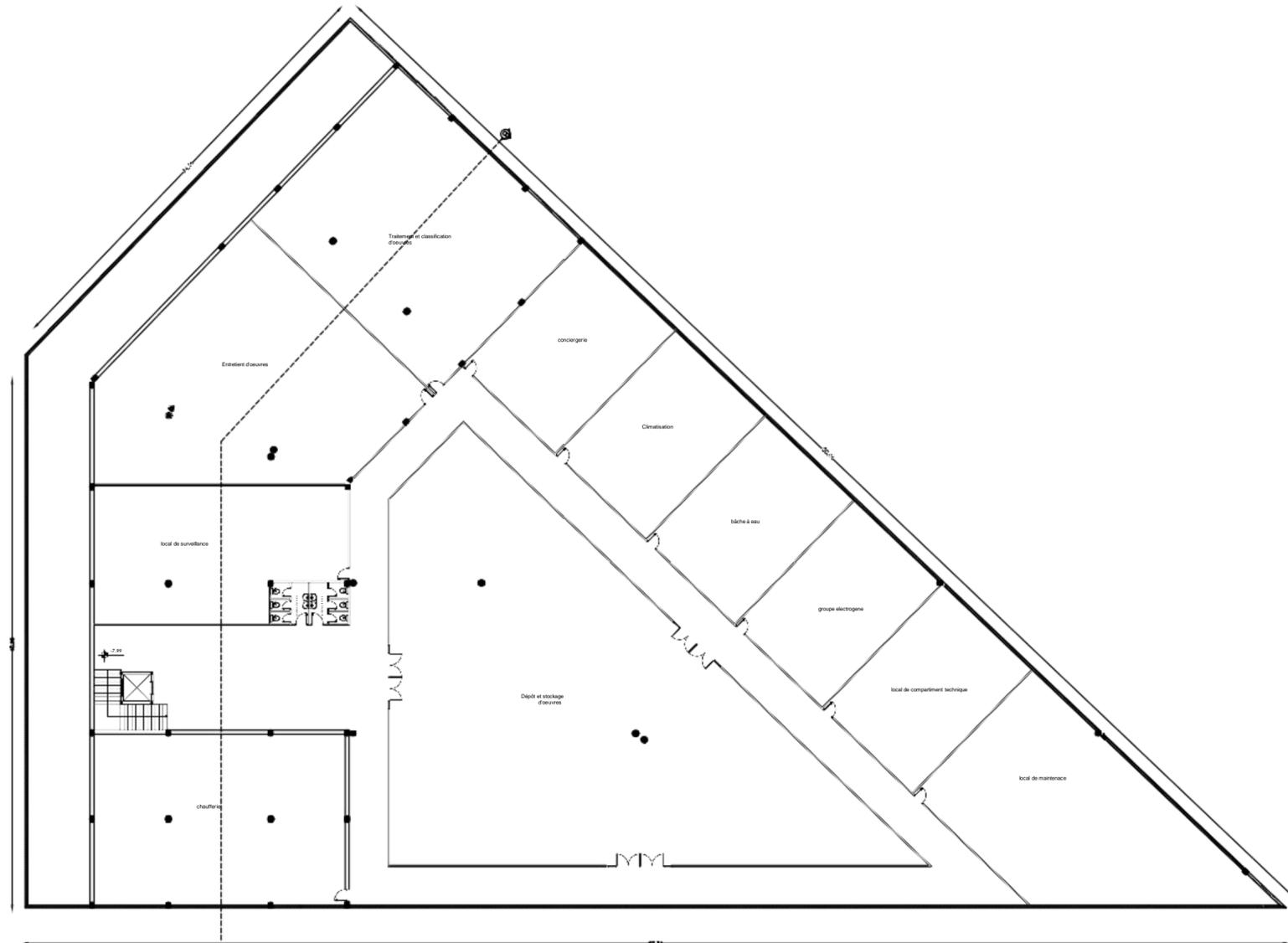


Tentative 03 : Avril

- Traitements multiples et non unification des façades.
- Façades pensées sans la prise en compte de l'existant.

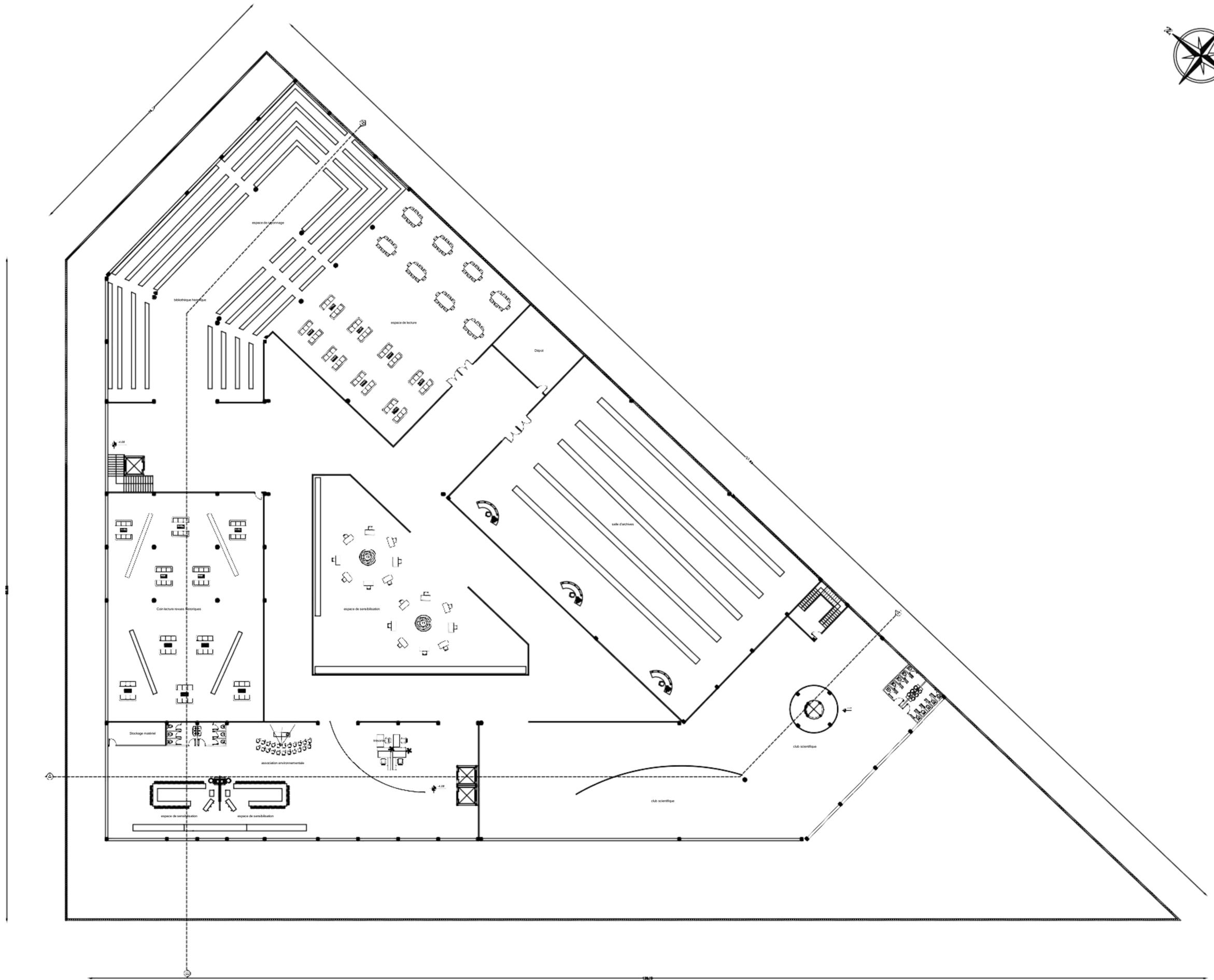


ANNEXES 02
DOSSIER GRAPHIQUE



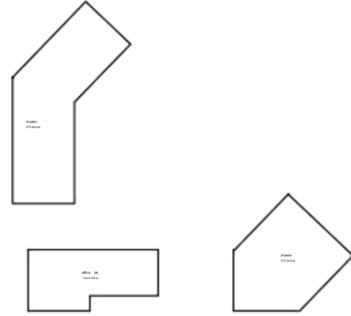
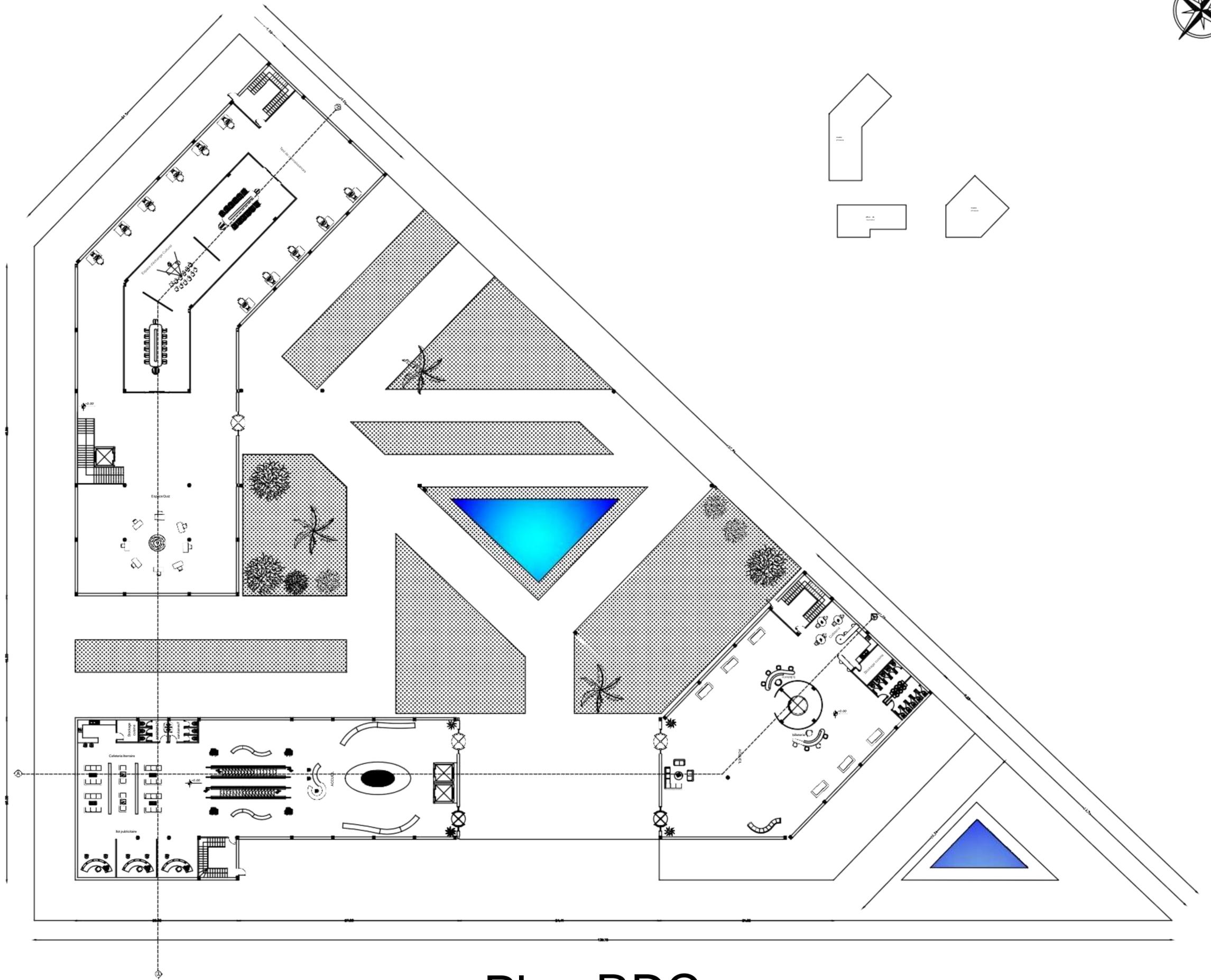
Plan sous-sol 1

Ech:1/200



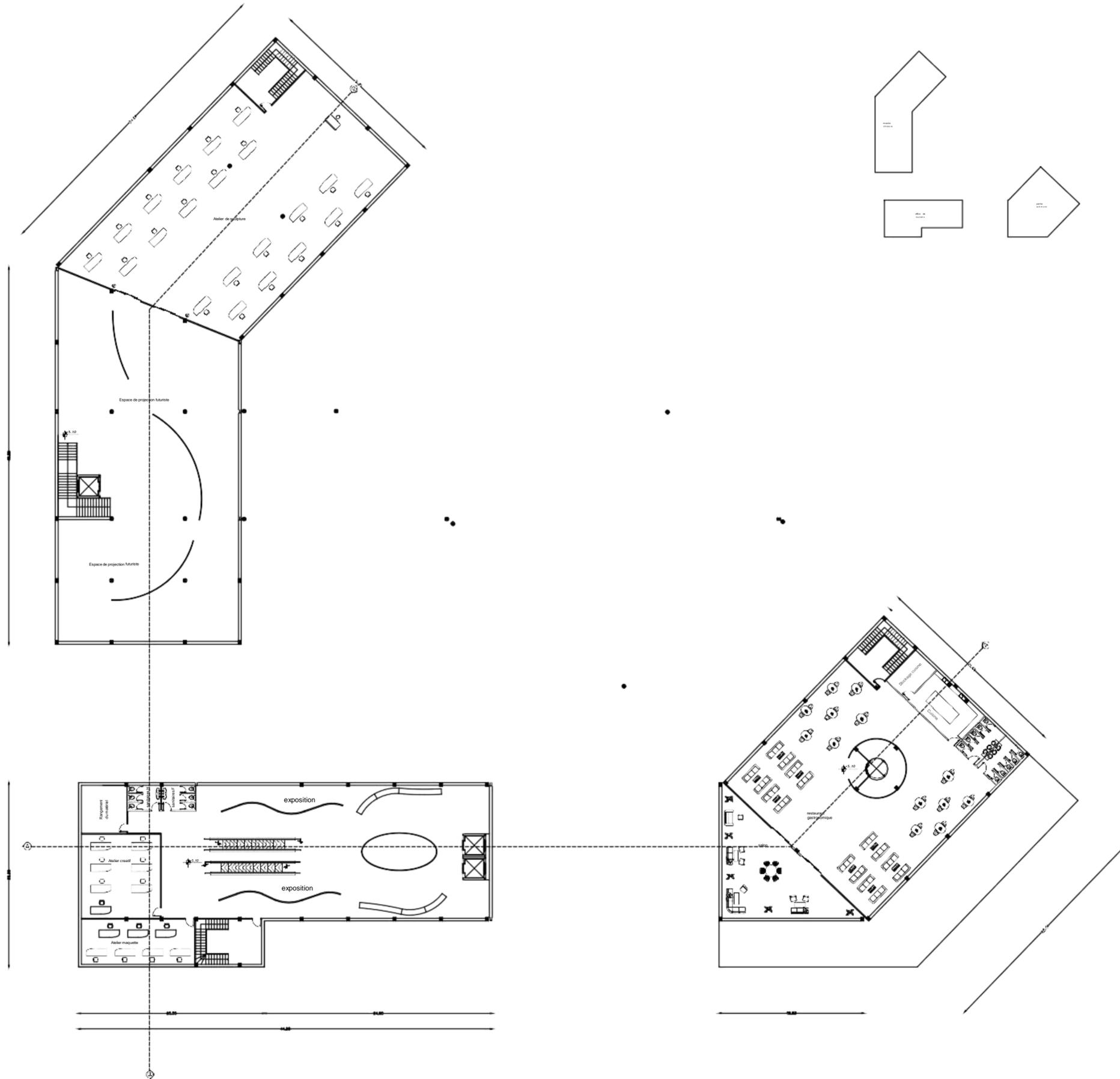
Plan sous-sol 2

Ech:1/200



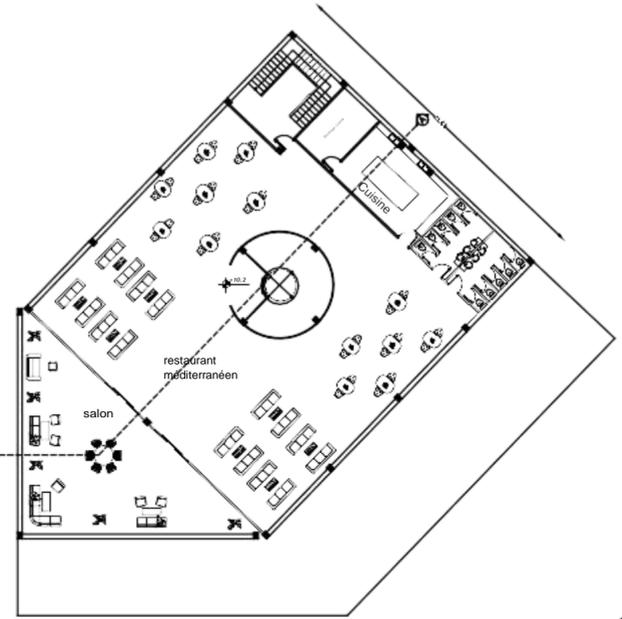
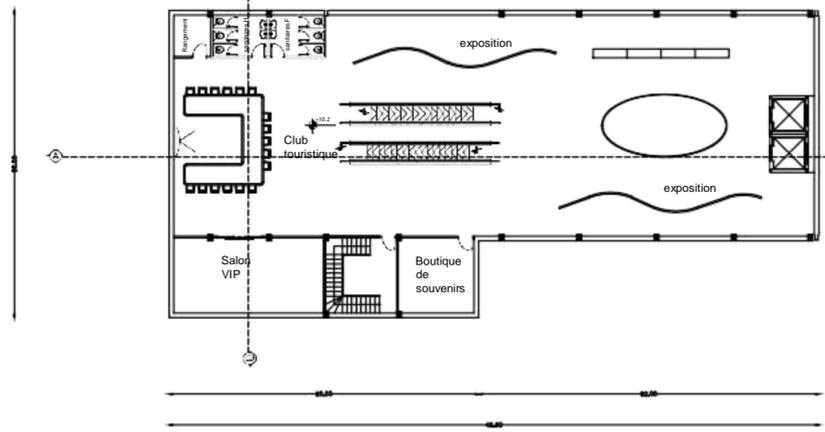
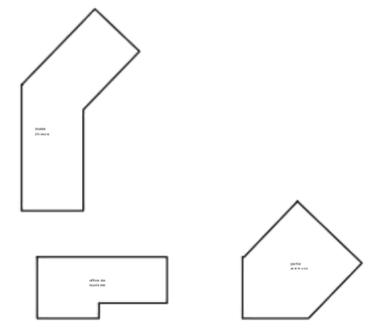
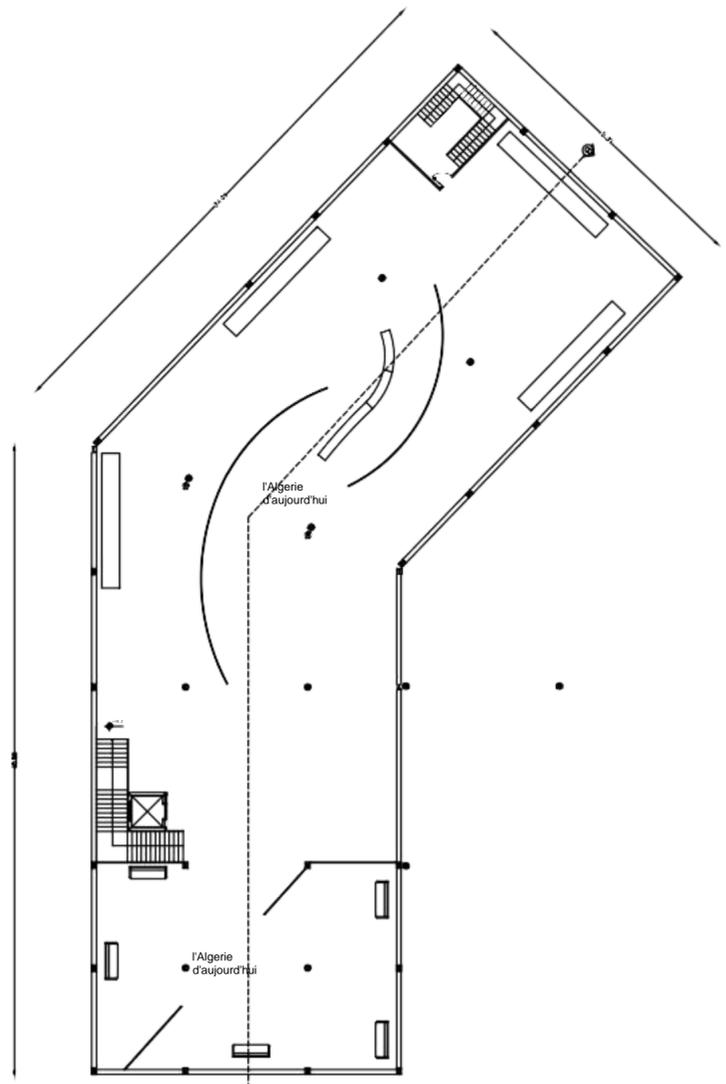
Plan RDC

Ech:1/200



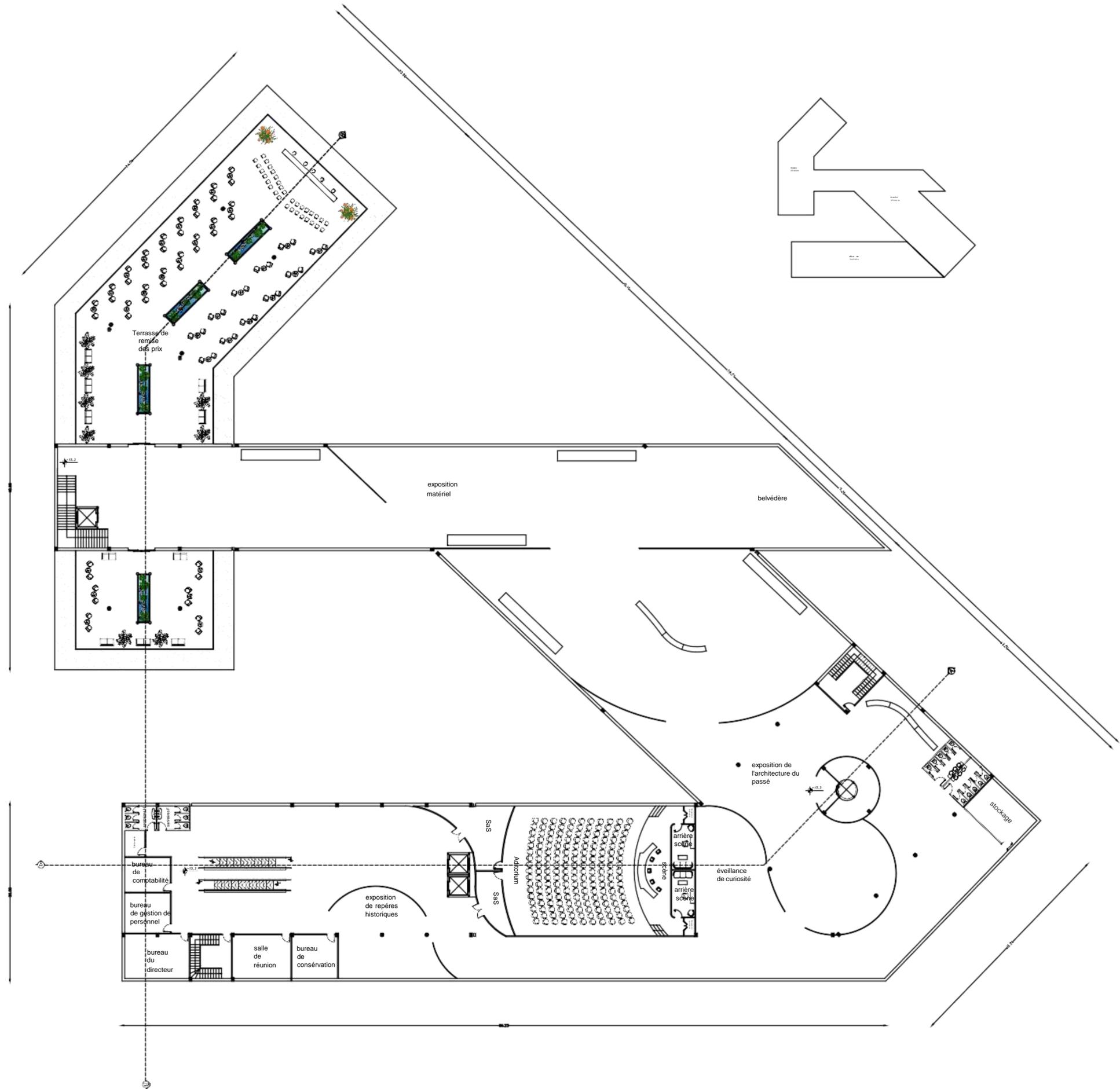
Plan R+1

Ech:1/200



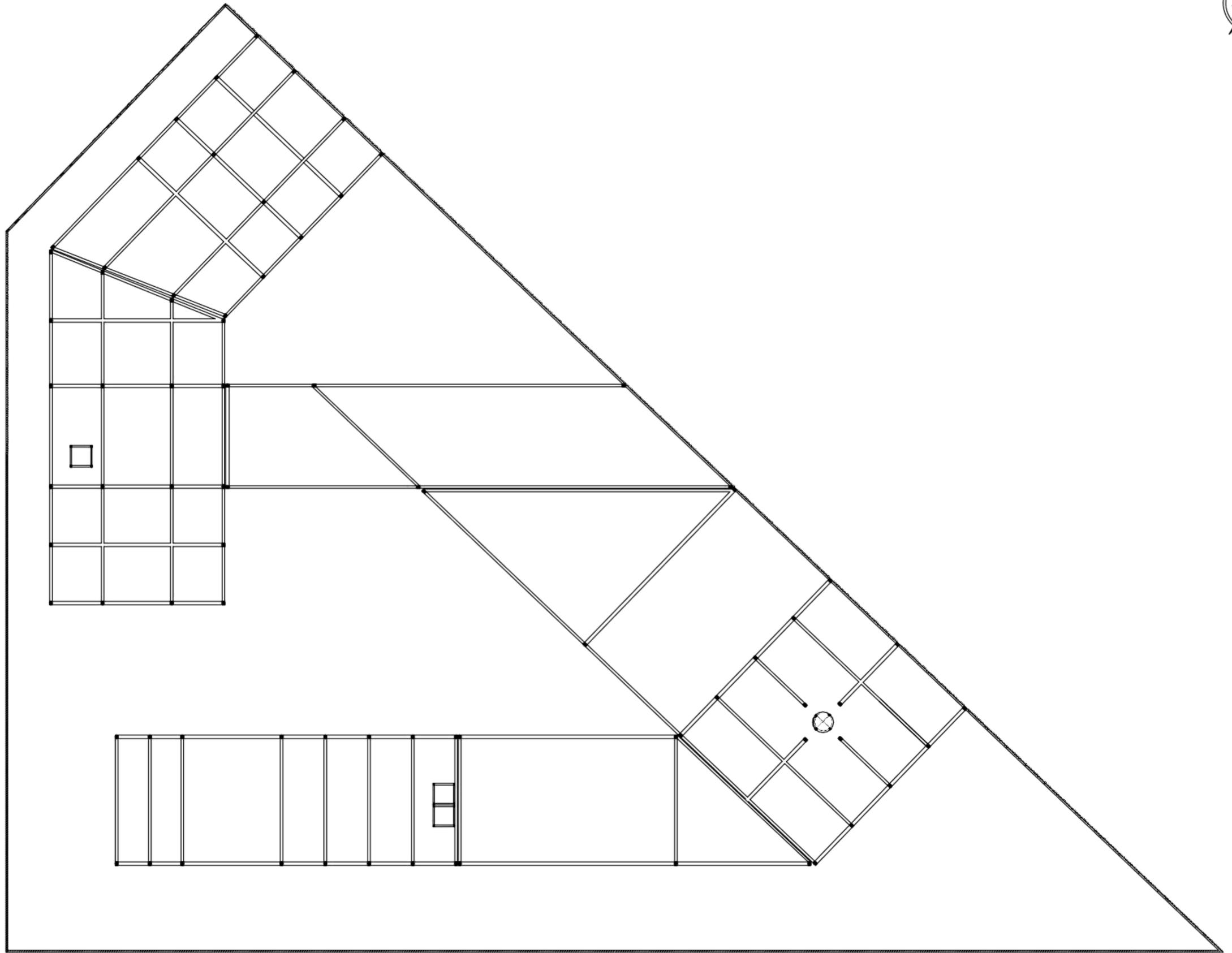
Plan R+2

Ech:1/200



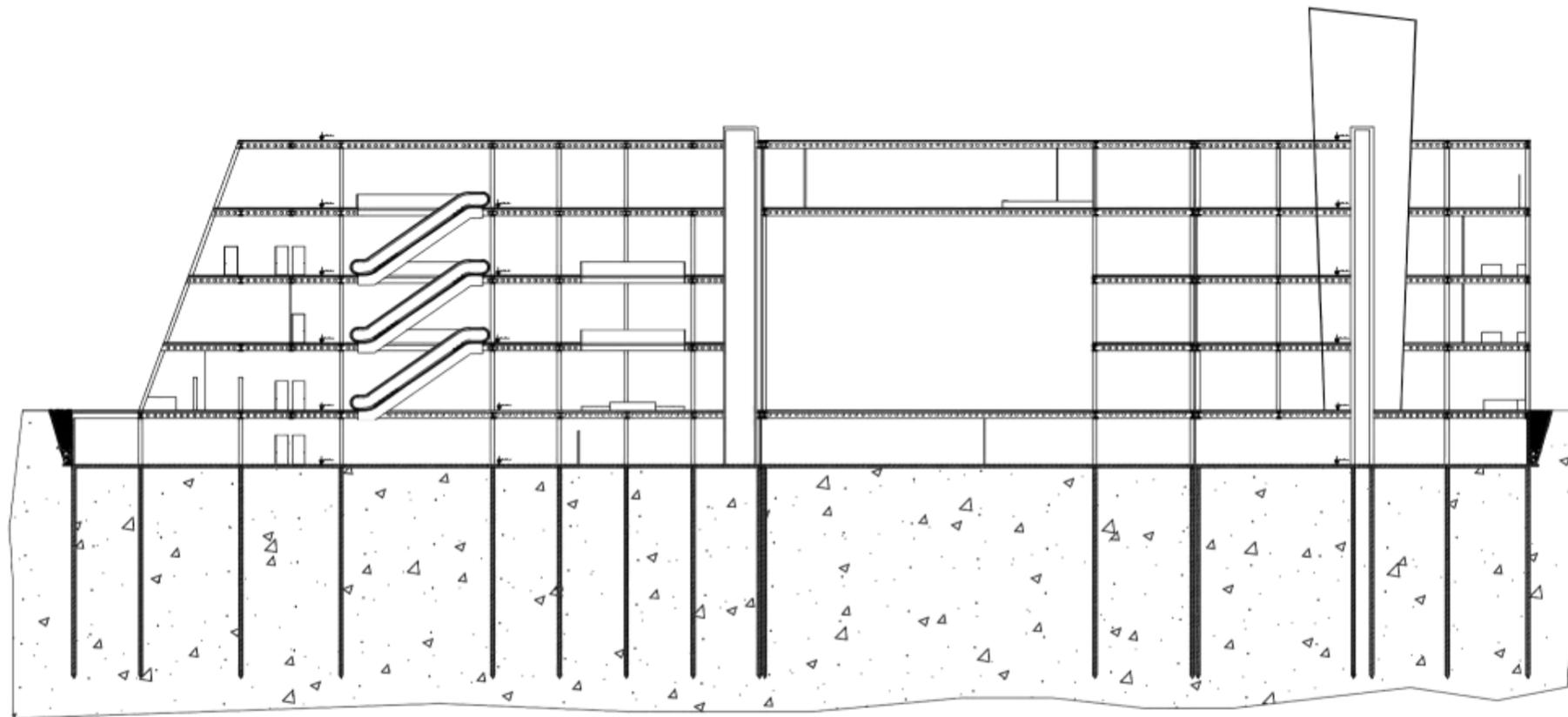
Plan R+3

Ech:1/200

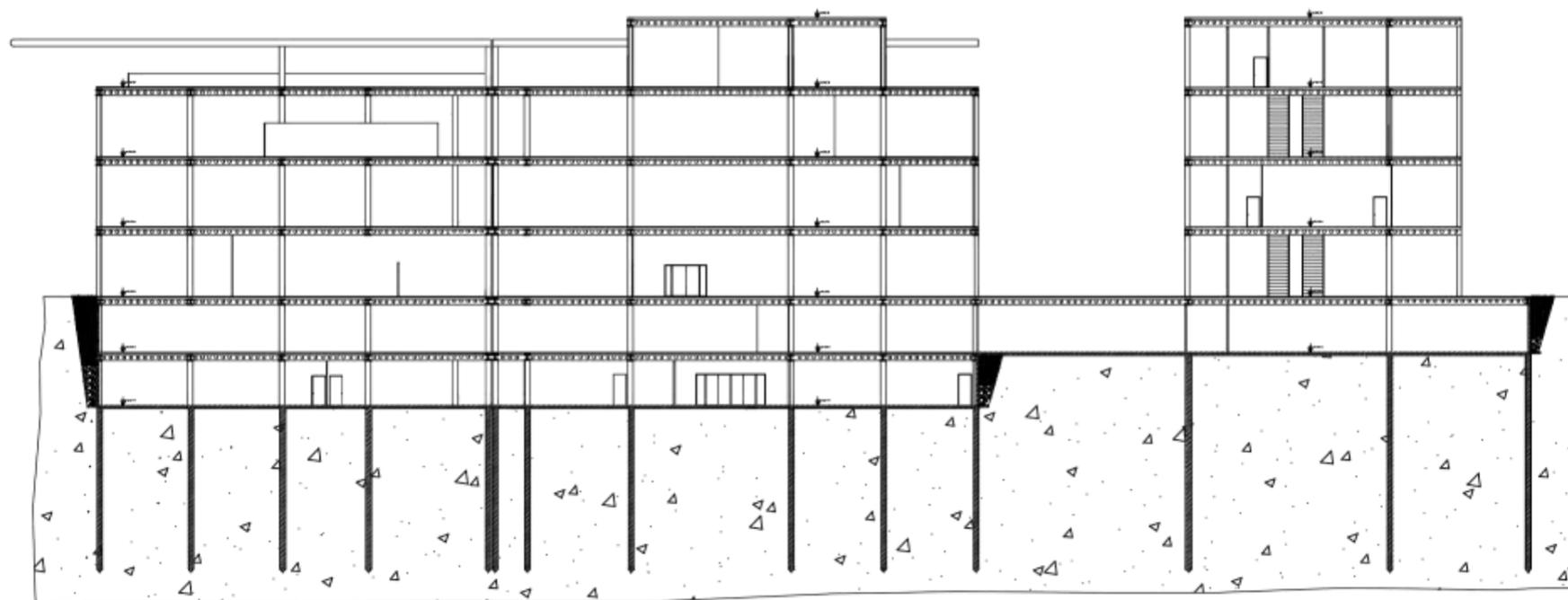


Plan de structure

Ech:1/200



Coupe AA'



Coupe BB'

ANNEXES 03
RENDUS



PLAN DE MASSE



VUE SUR ACCES



VUE SUR LA TERRASSE DE REMISE DES PRIX



VUE -01-



VUE -02-



VUE-03-



VUE-04-



VUE -05-



VUE SUR JARDIN



VUE INTERIEURE -01-



VUE INTERIEURE -02-